

EL TARF : UNE ÉTUDIANTE TUÉE PAR UN CAMION, DEUX AUTRES BLESSÉES

P. 5

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de PROJECT SYNDICATE

P. 12 à 14

La voie de la réforme de l'Arabie saoudite
PAR ISHAC DIWAN

Affilié à la Belfer Center's Middle East Initiative de l'Université de Harvard et à la Chaire d'Excellence Monde arabe à Paris Sciences et Lettres

Essai de vaccination en Afrique
PAR FOLAKE OLAYINKA

Spécialiste de santé publique et membre d'Aspen New Voices

Exploiter la révolution génomique
PAR GERARDO JIMENEZ-SANCHEZ

Professeur de médecine génomique

L'hélicoptère money au secours des économies paralysées
PAR J. BRADFORD DELONG

Professeur d'économie à l'Université de Californie de Berkeley

Les marchés émergents devraient miser sur l'or
PAR KENNETH ROGOFF

Ancien économiste en chef du FMI

Tiaret
Deux morts et deux blessés dans une collision

P. 16

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À CANNES : TEWFIK HAKEM

RACHID DJAÏDANI, INTERVIEW IDENTITAIRE

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Après sa «Une» sur les «Panama papers»

BOUTEFLIKA POURSUIT «LE MONDE» EN JUSTICE

P. 2



Les cheminots reprennent le travail

LA GRÈVE A COÛTÉ 10 MILLIARDS



P. 3

Après sa «Une» sur les "Panama papers"

Bouteflika poursuit "Le Monde" en justice

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé d'attaquer en justice le journal français 'Le Monde' après avoir illustré de sa photo, un article sur les 'Panama papers'.

Moncef Wafi

L'information a été révélée par le magazine 'Jeune Afrique' qui avait annoncé, en avril dernier, l'intention des autorités algériennes de déposer plainte contre la publication française. La citation directe de la date du 14 avril dernier, soit neuf jours après la « Une » du Monde, illustrant un papier sur le scandale des sociétés offshore domiciliées au 'Panama' où le nom du ministre de l'Industrie et des Mines, Bouchouareb, a été cité. Les avocats du président, au nombre de deux, auraient, selon la même source, réclamé au titre de l'action publique, la publication du jugement en « Une » du journal plus une indemnisation de 10.000 euros, pour le préjudice moral porté à l'image du chef de l'Etat. La défense du chef de l'Etat aurait, également, réclamé une condamnation du directeur du 'Monde', Louis Dryfus, à un euro symbolique pour diffamation, en plus de la publication de la décision de justice, en première page du journal. Le procès se déroulera le 3 juin prochain, au Tribunal correctionnel de Paris.

On se rappelle que cette « Une » a failli provoquer une brouille diplomatique entre Alger et Paris avec la convocation de l'ambassadeur français par le ministère algérien des Affaires étrangères. Le quotidien français se retrouve, ainsi, devant la justice, malgré ses précisions, suite à la protestation d'Alger auprès du Quai d'Orsay. «Contrairement à ce que la photo en «Une» du Monde, du 5 avril, a pu laisser croire, le nom du Président algérien, Abdelaziz Bouteflika, n'appa-

raît pas dans les «Panama papers», pouvait-on lire. Le journaliste du Monde s'est même vu refuser le visa d'entrée en Algérie pour accompagner le Premier ministre français Manuel Valls, à Alger, lors de sa visite du 11 avril. Le Premier ministre algérien, Abdelmalek Sellal avait indiqué, à son homologue français, que «Le Monde avait porté atteinte au prestige et à l'honneur du chef de l'Etat, de manière gratuite». Cette ouverture du journal français a eu des conséquences sur les relations, entre les deux pays, puisque même des contrats commerciaux prêts à la signature auraient été ajournés, à cause de cette affaire, à l'exemple de l'usine Peugeot. Il y aura ensuite, comme un jeu de dominos, le tweet de Valls ou encore le séjour médical de Bouteflika, en Suisse, aux lieux et place de la très traditionnelle France. Reste à savoir quel sera le sort de la plainte de Bouteflika, sachant que le délit d'offense à chef d'Etat étranger a été supprimé en France, par l'article 52 de la loi Perben II, du 9 mars 2004. Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'un président attaque un média étranger et le dernier en date est le Turc Recep Tayyip Erdogan qui a intenté une action en justice contre le présentateur d'une télévision allemande qui avait lu le 1^{er} avril sur la Chaîne publique allemande ZDF, un poème satirique accusant le président turc de représailles contre les Kurdes et les chrétiens, ainsi que de chercher à fermer les journaux d'opposition. Jan Böhmermann traitait, notamment, le numéro un turc de «pervers, pouilleux et zoophile».

Z. Mehdaoui

Le ministère de la Santé a organisé, hier, une conférence de presse pour répondre d'une manière, somme toute diplomatique, au mouvement de contestation, déclenché depuis quelques mois, par le Syndicat national des praticiens de la Santé publique (SNPSP).

Tout en minimisant le mouvement, qui n'aurait pas été suivi par bon nombre de praticiens, le directeur des Ressources humaines (DRH), au ministère de la Santé, Lhadj Bouchrik, chargé par Boudiaf de parler en son nom, affirme que les portes du dialogue n'ont jamais été fermées.

Selon le conférencier, le dialogue social a toujours constitué l'une des priorités du ministère, en rappelant au passage, que rien que durant l'année 2015, une cinquantaine de réunions ont été organisées, avec les 19 syndicats reconnus par le ministère de la santé, soit une réunion par semaine.

Le SNPSP est le seul syndicat, qui reste accroché à certaines « revendications irréa-

lisables », en dépit de toutes les explications fournies par le département de Boudiaf, soutient le DRH qui rappelle, également, qu'une commission présidée par le chef de cabinet du ministre est installée, depuis des années, pour trouver des solutions à tous les problèmes soulevés par tous les syndicats.

Revenant, justement, sur la plate-forme de revendications du SNPSP, le DRH a été catégorique, concernant, notamment, l'amendement du statut particulier des praticiens médicaux de la Santé publique.

« Nous ne sommes pas contre l'amendement de ce statut mais cela n'est pas du ressort du ministère de la Santé » lâche Lhadj Bouchrik qui commençait à montrer des signes d'agacement en évoquant cette revendication du SNPSP qui remonte à l'année 2011.

L'autre point, également, qui constitue la pomme de discorde entre ce syndicat et la tutelle c'est « le respect des engagements pris par le ministère de la Santé, lors de la réunion de conciliation du 4 mai 2015 ». A ce sujet, le représentant du mi-



ANALYSE

Kharroubi Habib

Ce n'est pas parce que le pouvoir instrumentalise à des fins politiciennes qui lui sont propres l'argument de la menace d'une conjuration visant la déstabilisation de l'Algérie qu'il faut en nier l'existence. Des faits avérés attestent en effet que le pays est bel et bien la cible d'opérations de la sorte. Celle qui vise à infiltrer à l'intérieur du territoire national de l'armement de guerre en est assurément une. De même que c'en est une la campagne médiatique anti-algérienne lancée simultanément et entretenue par les milieux qui à un titre ou à un autre ont motif d'en vouloir au pays.

En alertant et mettant en garde contre une conjuration qui se trame contre l'Algérie, les autorités sont dans le vrai et doivent être entendues. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille les exonérer du fait qu'au moment où la conjonction des périls se profile pour l'Algérie, le pays est dans une situation que les concepteurs et acteurs de la conjuration anti-algérienne estiment propice à sa mise en œuvre avec une chance de réussite.

La raison voudrait qu'un Etat qu'on cherche à déstabiliser par le biais convergent d'une insurrection armée dont l'on tente de créer les conditions et de l'ingérence étrangère, se manifeste sous forme de pressions voulant lui dicter sa conduite, il en appelle à son peuple et aux forces vives nationales pour faire échec à ces menées. Elle s'est imposée au pouvoir algérien comme le prouvent ses tentatives de rassembler autour de lui pour constituer ce qu'il qualifie à un moment de « front national uni » et à un autre de « mur de résistan-

ce ». Sauf qu'une telle construction suppose des conditions que par nature il ne peut accepter.

Dans son ensemble l'opposition est consciente que le pays est confronté à des périls qui mettent en danger et sa sécurité et sa stabilité voire même son unité

nationale. Elle souscrit de ce fait à l'idée de consolider un consensus national pour faire rempart à ces périls. Mais elle considère en même temps et non sans raison qu'elle se refuse à une démarche de la sorte tant que le pouvoir s'en tiendra aux seules conditions qu'il met lui. Il en résulte qu'il y a montée réelle du péril de déstabilisation de l'Algérie sans qu'au plan intérieur le pouvoir et les forces vives agissantes du pays esquissent des initiatives convergentes pour l'en prévenir. Pire, ils s'accusent mutuellement des pires forfaits et se menacent les uns les autres qu'ils auront à rendre compte.

Ni le pouvoir ni l'opposition ne semblent avoir décelé que la nature du péril auquel le pays est exposé sera qu'il les emportera tous s'il vient à se concrétiser. Ceux qui le font planer et tentent d'en réaliser les objectifs n'ont pour agenda concernant l'Algérie ni celui du pouvoir en place, ni celui de l'opposition qui rêve de le supplanter. Peut-être que si ce pouvoir et cette opposition parviennent à se faire une idée précise de la menace qui plane sur l'Algérie, ils pourront alors et sans calculs politiciens engager un dialogue constructif sur ce qu'il faut faire pour prévenir la nation de ce danger et l'immuniser contre tout ce qui vise à porter atteinte à sa stabilité et son unité.

Grève des praticiens de la Santé

Le ministère répond au SNPSP

nistre, contrairement à ce qu'affirme le SNPSP, soutient qu'un comité ad hoc a été installé par décision de la tutelle, au mois de septembre 2015, composé de quatre sous-directeurs centraux ainsi que deux membres du bureau national du syndicat. Le comité, poursuit le DRH, avait été chargé de l'élaboration du programme de formation pour l'octroi de l'équivalence du diplôme de docteur en Chirurgie dentaire et docteur en Pharmacie.

Plusieurs réunions techniques du comité ont eu lieu, avec la participation des membres du syndicat ainsi que de son président, autour de la préparation du programme de formation, soutient le conférencier qui souligne, en outre, qu'à l'issue de ces réunions une proposition a été soumise au ministère de l'Enseignement supérieur pour approbation et mise en place des modalités d'organisation de cette formation.

Le directeur des Ressources humaines au ministère de la Santé s'interroge sur ce «revirement» du SNPSP, alors que le point concernant des diplômes et la formation a

été tranché entre les deux parties, d'un commun accord.

Par ailleurs, le conférencier, affirme qu'une audience a été accordée par le ministre de la Santé, le 19 février 2016, en présence de l'ensemble des directeurs centraux, membres des commissions centrales, dans le cadre d'une programmation régulière, organisée pour la rencontre du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux du secteur, dans le but d'évaluer leurs dossiers. A la suite de cette rencontre avec le ministre, explique encore, M Bouchrik, une réunion s'est tenue, le 24 mars, afin d'élaborer un argumentaire commun avec le SNPSP pour ce qui est du dossier de la classification des docteurs en Pharmacie et en Chirurgie dentaire.

«Suite à cela, cette question a été tranchée par les services de la DGFP et les docteurs en Chirurgie dentaire et les docteurs en Pharmacie sont classés à la même catégorie que les anciens diplômés», rechérira le DRH, avant de conclure, en soulignant, que 17.000 praticiens ont bénéficié de nouveaux grades après avoir passé leurs concours.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication**
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration
Rédaction centrale**
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20**
**Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.**

**INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr**

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE- Sud: TDS

Les cheminots reprennent le travail La grève a coûté 10 milliards

Les discussions entre la direction générale de la SNTF et les cheminots grévistes ont abouti à un terrain d'entente qui semble satisfaire les deux parties, mettant fin au débrayage qui a paralysé le trafic ferroviaire, depuis le 8 mai dernier.

Abdelkrim Zerzouri

Les négociations entre la direction et le syndicat qui se sont prolongées, tard dans la nuit du lundi au mardi, comme le souligne le DG de la SNTF, Yacine Bendjaballah, ont permis de dénouer le conflit et la reprise de travail a été annoncée aux travailleurs, dans la matinée du mardi 17 mai. C'est la fin d'une crise qui a duré 9 jours et qui a fait subir à l'entreprise des pertes financières énormes, plus de 10 milliards de centimes, et a terni l'image de la SNTF, auprès de sa clientèle qui a lourdement payé cet arrêt du trafic ferroviaire, selon les déclarations du DG de la SNTF, Yacine Bendjaballah. Contacté par nos soins, ce dernier a indiqué que les deux parties ont convenu de la nécessité de reporter le point du reclassement des mécaniciens, un point inscrit sur le registre d'une révision globale, confiée à un bureau d'études, et qui concerne toutes les filières de la SNTF. C'est ce que n'a pas arrêté de dire le DG de la SNTF, tout au long de ces derniers jours, insistant sur le fait qu'"il est impossible de décider d'un reclassement des tractionnaires, en ignorant les 35 autres filières, qui auraient, en pareille circonstance, tous les arguments en leur faveur pour lancer, de leur côté, des plates-formes de revendications, portant sur ce point précis, et pousser à la grève les 12.500 cheminots". Aussi, comme rapporté dans notre édition du lundi 16 mai, la direction générale avait décidé, avant de se réunir, en fin de journée du lundi, avec les représentants des travailleurs grévistes, de recourir à l'application du règlement intérieur de la société, notamment l'envoi de mises en demeure aux grévistes, les sommant de reprendre le travail, sans délai.

Enfin, les mécaniciens ont, finalement, admis ce « principe », a laissé entendre le DG de la SNTF, adhérant à la norme de gestion qui exige de soumettre ce dossier aux experts pour élaborer un tableau de classement équitable pour les tractionnaires et pour toutes les autres filières de la SNTF.

Quant aux quatre autres points de revendication, introduits dans la plate-forme du 12 avril dernier, en l'occurrence : la majoration des

vendredi et des jours fériés à 100%, l'application de la prime de nuit pour la circulation entre 21h et 5h, la majoration de la prime kilométrique et la prime de surveillance de lignes, même si la direction leur reconnaît, toute la légitimité, ils ne peuvent être traités hors du cadre de la nouvelle convention collective, en préparation. Globalement, donc, c'est ce que dit le protocole d'accord, auquel ont abouti les deux parties durant les premiers jours de la grève. La grève est terminée, certes, mais le malaise au sein des cheminots n'a pas été, pour autant, bien soigné. L'état des lieux en matière de représentativité syndicale est déplorable.

Toutes les structures syndicales, y compris la Fédération nationale des cheminots, sont en activité, d'une façon temporaire ou provisoire, d'où les inimitiés entre les syndicalistes eux-mêmes qui tentent de se faire voir et entendre, en engageant des actions visant beaucoup plus une amélioration de l'aura syndical de tel groupe ou tel autre, parfois au détriment de l'essor de l'entreprise.

Il s'agit, donc, principalement d'un problème syndico-syndical qui va continuer, encore, à semer la discorde et la zizanie entre les travailleurs et qui mériterait, ainsi, toute l'attention de la Centrale syndicale, comme le relèvent les cheminots. Pour mieux soutenir cet état lamentable des relations syndico-syndicales, on rappellera que la Justice avait, en date du 9 mai, rendu une décision qui déclare « illégale » la grève des conducteurs de trains et la Fédération nationale des travailleurs du secteur avait rejeté ce mouvement de protestation, affirmant que les grévistes n'avaient pas avisé la fédération, seule partie habilitée à entreprendre une telle démarche, au nom des travailleurs. Le secrétaire général de la Fédération nationale des cheminots (FNC), Abdessalam Albane a souligné que chacun doit assumer ses responsabilités, après l'échec des négociations entre les grévistes et la direction générale d'autant que la fédération n'a pas autorisé cette grève. Le conflit syndico-syndical entre la FNC et la Coordination nationale des tractionnaires ne peut pas être plus clairement désigné.



Raïna
Raïkoum

Mahdi Boukhalfa

La vignette automobile, instaurée depuis 1998 en Algérie, est devenue une véritable manne financière pour le Trésor. L'Etat, à la recherche du moindre dinar qui traîne, ça et là, sous les pans de l'activité commerciale ou industrielle, ne rate aucune source de revenu pour arrondir les recettes de la « Khazina ». Quitte, parfois, à friser l'impopularité. Il en est ainsi, cette année, avec une hausse de 15 à 45% de la valeur de la vignette automobile, la baisse des ressources induites par la déprime des cours pétroliers, étant la principale raison de cette hausse, selon le ministère des Finances. Et, comme toujours, c'est le citoyen qui paie les gros dégâts faits à l'économie nationale par les stratégies du ministère des Finances. Bien sûr, 80% des recettes ainsi collectées iront aux communes pour financer leurs projets de développement, ou améliorer les différents services publics.

En 2015, la vignette automobile avait engrangé 11 milliards de dinars, soit environ un milliard de dollars. Un joli pactole que ne justifient en rien certaines recettes des impôts, ni même la direction générale, avec une gestion, chaque année boiteuse, de cette opération. Pourquoi? Tout simplement que chaque année les propriétaires de petites cylindrées de moins de cinq ans d'âge (vignette de 1.500 DA), ont toutes les difficultés du monde pour trouver cette sacrée vignette dans les bureaux de poste ou les recettes des impôts. A partir du 10 mai et jusqu'au 2 juin prochain (la période d'acquisition, étant du 2 mai au 2 juin 2016), c'est un peu la course au " trésor " pour des milliers de propriétaires de voitures de tourisme, et même de certains propriétaires de camions de gros tonnage, qui ne trouvent pas la vignette qui correspond à leur véhicule. Et, d'ici au 2 juin prochain, ce sera une formidable quête, une course pour trouver une vignette à 1.500 DA. Non,

il ne s'agit pas de la quête du Graal, même si cette utopie est, dans bien des cas,

Sacrée vignette!

repérable, mais tout simplement d'une sorte de timbre fiscal que les services de la DGI (direction générale des Impôts) ont imprimé dès le mois de décembre, juste après la signature de la loi de Finances. Donc, question: sachant plus ou moins le nombre exact de véhicules en circulation, tous types de tonnages et leur année de mise en circulation, pourquoi la DGI n'imprime pas suffisamment de timbres pour éviter ces longues files d'attente devant les bureaux des recettes, la perte de temps, la tension et des bousculades inutiles? Et pourtant, l'administration des Impôts avait, pratiquement, quatre mois pour avoir ces vignettes. Son propre DG avait même déclaré que son administration avait attendue « le 31 décembre, soit après la signature de la Loi de finances 2016, par le président de la République pour faire les commandes d'impression. » Impressionnant! Quatre mois ne suffisent-ils pas pour avoir un nombre suffisant de vignettes pour tous les propriétaires de voitures, sachant que les administrations publiques (ministères, etc.) en sont dispensées? Et, puis, inutile de revendiquer des routes sans « nids de poule », sans fossés, bien viabilisées, avec une signalisation fluide, même si 80% des recettes de ces vignettes vont au Fonds des collectivités locales, qui doivent, n'est-ce pas, en faire bon usage au profit du grand contributeur qu'est le citoyen. Mais, là, c'est une autre paire de manches, même si, souvent ces derniers temps, l'Etat fait la manche auprès des citoyens pour améliorer ses recettes et ses ressources financières. Signe des temps, 20% de la fiscalité ordinaire provient de l'Impôt sur le revenu global (IRG), prélevé à la source sur les salaires des travailleurs, et qui engrasse, chaque année, l'Etat de 500 milliards de dinars. Trop, c'est trop !

Pour diversifier son économie

L'Algérie compte sur l'expérience iranienne

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, a indiqué, mardi, à Téhéran (Iran), que l'Algérie souhaitait tirer profit du modèle économique iranien pour diversifier son économie nationale et s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures. L'Iran recèle d'importantes potentialités industrielles dont l'Algérie souhaiterait tirer profit, dans le cadre de projets de partenariat bilatéral, a précisé M. Bouchouareb, lors d'une visite à travers plusieurs usines à Téhéran. Visitant une usine de montage de voitures et une autre de fabrication de turbines à gaz, le ministre a salué le niveau élevé atteint par l'Iran, dans ce domaine malgré l'embar-

go international qu'il lui était imposé, durant plusieurs années. Grâce à son industrie, l'Iran a pu réduire sa dépendance aux hydrocarbures, à 40%, les prévisions faisant état d'un taux de 25% en 2017, a-t-il ajouté, soulignant que l'Algérie tâchera de tirer profit de l'expérience de ce pays pour s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures.

« Nous comptons aller de l'avant avec ce pays frère auquel nous sommes liés par des relations politiques et historiques profondes », a déclaré M. Bouchouareb. S'adressant aux responsables des usines qu'il a visitées, le ministre les a invités à « investir en Algérie » qui offre, a-t-il dit, de « grandes opportuni-

tés ». Aux usines de construction automobile « Saipa » et « Khodro », qui ont l'intention de créer deux usines de montage de véhicules, en Algérie, en partenariat avec des opérateurs économiques privés, M. Bouchouareb a pris connaissance des différentes étapes du processus de fabrication. Les voitures de ces marques ont l'avantage d'être équipées de systèmes permettant de passer du carburant classique au gaz naturel comprimé (GNC), a-t-il précisé, soulignant que cela était en accord avec la stratégie nationale de généralisation de l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) et du GNC. Le ministre a, en outre, visité l'usine de fabrication de turbines à gaz « Mapna »,

quatrième du genre dans le monde, avec laquelle il a souhaité établir un partenariat. Une délégation algérienne des ministères de l'Industrie et de l'Energie doit, d'ailleurs, se rendre en Iran pour examiner les moyens de concrétiser un tel partenariat, a-t-il indiqué. Par ailleurs et en réponse à une question de l'APS sur la coopération pétrolière algéro-iranienne, notamment dans le contexte de la baisse des prix du brut, sur les marchés mondiaux, M. Bouchouareb a estimé qu'avec le retour de l'Iran sur le marché pétrolier mondial, l'Algérie compte un « allié fort » pour renforcer sa place au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

LE PLAISIR DE CUISINER EN TOUTE SÉCURITÉ

Système thermocouple

Les cuisinières Brandt sont dotées de la sécurité thermocouple qui, en cas d'extinction accidentelle de la flamme coupe le gaz en moins de 30 secondes



A PARTIR DE
39 990
DA TTC
SERVICE GARANTIE
24 MOIS



Brandt

Pour tous les jours et même les autres.

Points de ventes Brandt store

Brandt STORE HYDRA
021 60 00 42
098 22 50 54 24

Brandt STORE KOUBA
021 28 82 82

Brandt STORE BEZ
023 92 40 73

Brandt STORE BLIDA
025 22 58 85

Brandt STORE EL EULMA
036 47 15 34

Brandt STORE ANNABA
038 86 99 15

Brandt STORE TLEMCEN
043 26 02 24

Brandt STORE BEL ABDES
048 54 67 46

KITEAL

MEUBLES & DÉCORATION



RÉINVENTEZ VOTRE INTÉRIEUR

- 5000 M² AVEC PARKING
- CONSEILLERS CLIENTÈLE
- MONTAGE ET LIVRAISON OFFERTS
- CARTE DE FIDÉLITÉ
- CAFÉTERIA
- GARDERIE D'ENFANTS
- OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H À 20H - VENDREDI DE 15H30 À 20H



Zone showroom B, axe Oran-Aéroport, Es-Sénia / Tél. : 041 21 10 74 / 041 29 23 49 / Fax : 041 29 23 52
email : contact@kiteal-dz.com / Site web : www.kiteal.com

Promo
BONUS
VERS TOUS LES
RÉSEAUX

FLEXY
100 DA
ANDEK
300 DA
BONUS SUR PLACE

PROMO VALABLE A PARTIR DU 27 AVRIL

Promotion valable pour les clients GO existants et nouveaux.
Bonus attribué pour les rechargements de 100 DA et plus
Bonus valable pour les appels et sms en national jusqu'à minuit.
Chaque client peut bénéficier d'un maximum de 4 bonus pendant la durée de la promo.
Promotion valable 21 jours en 2G et 30 jours en 3G à partir du 27 avril.

[Facebook](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [www.djezzy.dz](#)



Banque

La pré-domiciliation électronique suscite encore des réactions

M. Aziza

L'institution par la Banque d'Algérie de la pré-domiciliation bancaire électronique pour les opérateurs de commerce extérieur, en vigueur depuis plus de huit mois, continue de susciter des interrogations, voire des réserves de la part des acteurs du commerce extérieur. Ayant pris part, hier, à une rencontre sur les nouveautés intervenues en matière de réglementation bancaire, en Algérie et à l'International, organisée par la Commission banque du Comité national « ICC Algérie » de la Chambre de Commerce international, à la CACI, les opérateurs ont remis en cause le délai supplémentaire, imposé de fait, par le contrôle, a priori, qui se fait au niveau des agences bancaires.

Pour les intervenants, la pré-domiciliation n'est qu'une mesure restrictive qui vise à réduire, coûte que coûte, les importations. D'autres ont remis en cause le délai de la validité de la pré-domiciliation, fixé à 30 jours. Et de souligner que généralement, l'acheminement de la marchandise prend plus de temps, notamment celle qui provient des pays asiatiques qui prend en moyenne « 45 jours à peu près ».

Mais les banquiers, juristes et financiers adhérents d'ICC Algérie, ont tous défendu, cette mesure de contrôle supplémentaire. Pour eux, il ne s'agit, nullement, d'une mesure de restriction, mais une mesure protectionniste qui a deux objectifs : l'un consiste à protéger l'Economie nationale des sorties de devises, sans contrepartie et l'autre consiste à assainir le système finan-

cier. Les représentants du secteur banquier ont, toutefois, reconnu que la pré-domiciliation ralentit un peu le procédé, par rapport à la domiciliation directe, mais pour eux, cette pré-domiciliation permet « un contrôle a priori », le client doit s'assurer, lui-même, de toutes les données. Il est somme de faire la transmission des documents vers la banque via une plate-forme électronique, comme le stipule la réglementation de la Banque d'Algérie. Les membres de la commission de l'ICC Algérie, ont précisé que ce contrôle, qui se fait en première étape, à distance, loin de toute forme de pression, après la réception électronique de la demande de pré-domiciliation, donne la possibilité aux banquiers de consulter le fichier national des fraudeurs. Et de consulter les listes noires (les opérateurs ou entreprises blacklisted à l'International), la consultation des listes des produits soumis au contrôle avant expédition. Avant ce contrôle, l'opérateur doit fournir, via une solution électronique, tous les renseignements concernant son entreprise : les statuts, le numéro de registre de commerce, le NIF (numéro d'identification fiscale) et la raison sociale.

L'expert banquier, Naima Boukhamess, a reconnu pour sa part que le contrôle administratif est un peu lourd, mais pour elle « c'est un contrôle, a priori, qui vient renforcer le contrôle usuel ». Elle dira qu' « en tant qu'acteur économique, on est là non seulement pour encourager les opérateurs économiques mais, aussi, pour avoir un regard sur tout ce qui se fait autour de nous ». Et d'ajouter : « on ne doit pas être

une machine qui reçoit un document et qui fait le transfert, pour qu'après, a posteriori, on se rende compte qu'il y a eu des transferts et qu'il n'y a pas eu de marchandises ».

Elle précise que la pré-domiciliation est un outil de contrôle qui a été renforcé et qui concerne, particulièrement, le commerce extérieur algérien. L'objectif est de mieux contrôler les sorties des devises. C'est tout simplement, un instrument de contrôle supplémentaire pour contrecarrer les fraudeurs. Elle conclut : « je préfère retarder le règlement de trois jours, mais être sûre que l'opération est saine ».

Nazim Bessayeh, membre de la Commission ICC Algérie, a affirmé, pour sa part que ce n'est pas, uniquement, l'Algérie qui pratique ce genre de contrôle. « C'est une mesure algérienne, mais c'est une mesure réclamée par tous les organes internationaux. Aujourd'hui, un système financier qui n'est pas assaini, est classé comme un système financier à risque », prévient-il. Il présage qu'à terme, même la pré-domiciliation va devenir une formalité centralisée. « Cela ne sera plus des fichiers par agence, mais ça sera un agrément par banque, c'est la tendance mondiale », a-t-il souligné. Mouzai Wassila, la présidente de la Commission ICC Algérie, a affirmé qu'il s'agit-là de la première rencontre-débat organisée par cette commission, et d'annoncer d'autres rencontres du genre, déjà programmées au cours de cette année, notamment sur la Trade-finance, la nouvelle formule de l'obligation bancaire de paiement (BPO) ainsi que d'autres thèmes d'actualités financières.

Autorité de régulation de l'audiovisuel Du nouveau « très bientôt »

Le ministre de la Communication, Hamed Grine, a indiqué hier à Alger qu'il y aura très bientôt du nouveau concernant l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). « Concernant l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, il y aura très bientôt du nouveau », a déclaré M. Grine à la presse en marge de la signature d'une convention de partenariat entre l'agence Algérie presse service (APS) et l'Université de la formation continue (UFC). L'ARAV, dont les membres ne sont pas encore désignés, est sans président depuis la nomi-

nation de M. Miloud Chorfi en tant que membre du Conseil de la nation en décembre dernier. A propos de la convention signée entre l'APS et l'UFC, le ministre a affirmé que « ce partenariat entre deux institutions publiques professionnelles constitue un bond qualitatif », précisant qu'il « s'inscrit dans le cadre des orientations du Premier ministre qui nous encourage à conclure des partenariats avec différents secteurs ». « Il y a 6 mois, on avait conclu un partenariat avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement pro-

fessionnels. Aujourd'hui nous avons conclu un nouveau partenariat avec celui de l'Enseignement supérieur et vous allez voir les résultats pour les deux entreprises leaders dans leurs domaines ».

Par ailleurs, le ministre a condamné les chaînes de TV privées qui versent dans la diffamation et l'injure. « Je n'ai pas vu beaucoup de chaînes privées qui ont des accréditations verser dans l'injure et la diffamation. En revanche, sur les 45 chaînes off-shore, il y a quelques unes qui s'y sont spécialisées », a-t-il déploré.

El Tarf

Une étudiante tuée par un camion, deux autres blessées

A. Ouelaa

Un terrible accident de la circulation s'est produit hier à 11h55 à El Tarf. Trois étudiantes, habitant toutes les trois la ville d'El Kala, en traversant la route pour rejoindre la gare routière, ont été fauchées par un camion nacelle sur la double voie non loin de la résidence universitaire. Une jeune étudiante en

2^e année sciences économiques est décédée sur le coup. Les deux autres ont été blessées. L'une, grièvement touchée, a été évacuée par les secouristes de la Protection civile vers les urgences du CHU Ibn-Rochd à Annaba. La deuxième a été gardée en observation au niveau de l'EPH Hadi-Bendjedid. Par ailleurs, le conducteur du camion a été interpellé par la police en attendant les résultats de l'enquête.

Tiaret

Deux morts et deux blessés dans une collision

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu dans la nuit de lundi à mardi dans la commune de Takhmaret (Tiaret), a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN 4, au niveau du village d'El Malaab, suite à la collision entre un camion et un véhicule de tourisme, causant la mort

de deux membres d'une même famille, âgés de 22 et 36 ans, ainsi que deux autres blessés. Les agents de la Protection civile ont procédé au transfert des blessés à l'hôpital Ibn-Sina de la ville de Frenda alors que les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue du même hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident.

La dépouille de Mustapha Cheloufi inhumée au cimetière de Bouchaoui

La dépouille mortelle du général en retraite et membre du conseil de la nation, Mustapha Cheloufi, a été inhumée mardi après midi au cimetière de Bouchaoui en présence du président du conseil de la nation, Abdellah Bensalah, des membres du gouvernement et des officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP), les proches du défunt et des personnalités politiques et historiques. Mustapha Cheloufi est décédé lundi à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir Nekkache (Alger) à l'âge de 86 ans des suites

d'une longue maladie. Le défunt a intégré les rangs de la Révolution de libération pour contribuer au nom du devoir sacré, au recouvrement de la liberté et de la souveraineté de l'Algérie et occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Armée nationale populaire après l'indépendance. Il a été notamment commandant de la Gendarmerie nationale et secrétaire général du ministère de la défense nationale (MDN). Ingénieur d'Etat en agronomie, le regretté est également titulaire d'un diplôme d'une école militaire française.



Du dogme de la libre concurrence

Le lien concret entre la théorie économique et la réalité ordinaire n'est pas toujours simple à établir, ce qui est d'ailleurs l'un des cauchemars récurrents des étudiants et de leurs enseignants. Ainsi, comment passer d'une série d'équations à des éléments tangibles qui permettraient une meilleure compréhension des mécanismes relatifs à l'activité marchande et à la manière dont l'Etat peut la réguler ou la stimuler ? Mais il y a des exceptions et parmi elles l'idée simple que le législateur doit absolument préserver la libre concurrence entre les agents économiques (ces derniers étant toujours enclins à chercher à réduire la dite concurrence et à s'entendre entre eux sur le dos du consommateur).

LE PRÉCÉDENT ORIGINE DE LA STANDARD OIL

En effet, la majorité des postulats énoncés par la science économique, surtout celle d'inspiration libérale, reposent sur un pilier fondamental : sans concurrence, il n'y a pas d'économie de marché. La règle du jeu est donc de défendre cette concurrence en empêchant l'émergence de monopoles ou de trusts. Au début du vingtième siècle, c'est cette exigence qui a conduit au démantèlement de la Standard Oil de John D. Rockefeller. Durant plusieurs années, ce dernier avait procédé à une absorption continue de ses concurrents dans le domaine de l'exploitation pétrolière et du raffinage pour finir par contrôler une grande partie du marché. Depuis lors, la législation américaine condamne la manipulation des prix, les ententes entre producteurs ou les acquisitions de concurrents dans le but de restreindre la concurrence.

Cette nécessité de défendre la concurrence a été reprise par la Commission européenne qui en fait un dogme absolu. C'est pour cela que n'importe quelle fusion entre compagnies du même secteur doit recevoir l'aval de Bruxelles. Au passage, on relèvera que l'état réel de la concurrence est un excellent indicateur du degré d'ouverture d'un pays. Il ne s'agit pas simplement de savoir si les opérateurs étrangers ont le droit d'y travailler mais surtout de vérifier que les acteurs locaux ont les mêmes chances et les mêmes opportunités de se développer. En Algérie, le secteur de « l'import-export », réservé à une poignée d'importateurs, démontre que la concurrence n'est que théorique.

C'est donc au nom de la préservation de la concurrence que la Commission européenne enquête depuis plus de six ans sur les pratiques du géant Google. Selon The Telegraph, les investigations seraient bientôt terminées et la multinationale américaine devrait se voir infliger une amende de près de 3 milliards d'euros au mois de juin et cela pour pratiques commerciales déloyales et abus de position dominante. Cette amende concerne la recherche en ligne et la publicité. Il convient de signaler que Bruxelles mène une autre enquête concernant le système d'exploitation Android.

JEU GAGNANT

Depuis des années, de nombreuses organisations de défense des droits des consommateurs se sont inquiétées de l'importance prise par des sociétés comme Apple, Microsoft ou Google. De manière récurrente, on peut entendre à leur sujet des discours exigeant leur démantèlement pour assurer une meilleure concurrence. De leur côté, ces entreprises dépensent des milliards de dollars en lobbying pour empêcher que les législations anti-trust ne deviennent trop contraignantes pour elles. Et, jusqu'à présent, c'est à un jeu du chat et de la souris auquel se sont livrées ces compagnies avec le législateur. Un jeu gagnant malgré les amendes et les enquêtes...

Libye
**Le gouvernement d'union
réclame des avions contre Daech**



Le gouvernement d'union libyen a réclamé mardi des avions de chasse et des hélicoptères en se félicitant du soutien de la communauté internationale pour une levée de l'embargo sur les ventes d'armes afin de mieux lutter contre les djihadistes. Le soutien international à la levée de cet embargo en vigueur depuis 2011 est "fondamental pour la mise sur pied d'une armée forte (...) capable de lutter contre le groupe djihadiste Etat islamique (Daech) et les autres groupes extrémistes", a déclaré à l'AFP le vice-Premier ministre libyen Moussa al-Kony. Il réagissait au soutien affirmé lundi à Vienne par les grandes puissances et les pays voisins de la Libye de soutenir le réarmement du gouvernement d'union à Tripoli qui tente d'asseoir son autorité dans un pays miné par les divisions et la menace djihadiste.

Pour cela, ils se sont mis d'accord pour appuyer la démarche du nouvel exécutif qui va demander à être exempté de l'embargo de l'ONU sur les ventes d'armes appliqué depuis la révolte contre le régime de Mouammar Kadhafi en 2011. "Les institutions établies se sont effondrées car l'armée elle-même s'est effondrée. Notre priorité est aujourd'hui d'unifier cette institution et de la faire renaître, mais sans

armes, nous ne pouvons pas y arriver", a insisté M. al-Kony.

"Ce que nous voulons, c'est obtenir toutes sortes d'armes (...) mais la priorité pour nous, ce sont les avions", a-t-il poursuivi. "Nous voulons des pilotes, des hélicoptères et des avions de guerre". Présent lundi à Vienne, le Premier ministre libyen Fayez al-Sarraj a sollicité l'aide auprès des ministres présents qui se sont dit prêts "à répondre aux demandes du gouvernement libyen en vue d'entraîner et d'équiper la garde présidentielle et les forces autorisées".

Cette réunion intervenait alors que M. Sarraj peine à affirmer son autorité plus d'un mois et demi après son arrivée à Tripoli et alors que l'EI a récemment étendu son influence à l'ouest de la ville de Syrte qu'elle contrôle depuis juin 2015. Dissensions politiques et vide sécuritaire ont facilité depuis 2014 l'implantation de l'EI en Libye, constituant une menace directe pour ses voisins et l'Europe.

**LE PENTAGONE PRÊT
À FOURNIR UN APPUI
MILITAIRE**

Par ailleurs, le porte-parole du Pentagone, Peter Cook, a affirmé lundi que les quelques forces spéciales

américaines présentes en Libye ont un rôle qui reste cantonné au renseignement. Les Etats-Unis soutiennent le gouvernement d'union nationale de Fayez al-Sarraj, et le Pentagone est prêt à "jouer son rôle" pour un éventuel appui militaire aux autorités libyennes, a indiqué M. Cook. Mais le Pentagone "n'a reçu aucun ordre de marche" en ce sens pour l'instant, a rappelé le porte-parole. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue italien Paolo Gentiloni ont précisé que la communauté internationale n'avait pas l'intention d'intervenir militairement en Libye pour soutenir le gouvernement d'union national dirigé par Fayez al-Sarraj, installé depuis mars à Tripoli et parrainé par l'ONU. Selon le porte-parole du Pentagone, les "petites équipes" de forces spéciales américaines en Libye sont là pour "identifier les forces en présence", et "essayer de comprendre exactement ce que sont leurs intentions". Ces équipes font des allers-retours dans le pays, mais n'ont pas de présence "permanente", a-t-il affirmé. Et elles n'ont pas pour but pour l'instant de préparer une mission de formation ou d'équipement de combattants locaux, comme ce que le Pentagone avait tenté de faire l'an dernier en Syrie, a-t-il indiqué.

Expulsés de Laâyoune occupée

Des parlementaires espagnols dénoncent «l'attitude marocaine»



Les membres de l'intergroupe pour la liberté du Sahara occidental constitué dans le Parlement de Galice (Espagne), empêchés d'entrer à Laâyoune (territoires sahraouis occupés) et expulsés par les autorités marocaines, ont dénoncé dans une lettre envoyée au Conseil de sécurité des Nations unies "l'attitude marocaine à leur égard", ont rapporté mardi les médias espagnols.

Les cinq parlementaires appartenant à divers partis politiques espagnols ont indiqué, dans une conférence de presse, que cette lettre sera également envoyée au parlement européen et au gouvernement espagnol afin d'expliquer les raisons de ce voyage dont le but était "d'observer de près la situation dans laquelle vit la population sahraouie et notamment dans le domaine du respect des droits de l'homme", a-t-on ajouté de mêmes sources. "On a été plusieurs fois sollicité par les organisations des droits de l'homme et des familles des détenus sahraouis dans les prisons marocaines et de disparus", a-t-on ajouté lors de cette conférence qui a également vu la participation de la porte parole de l'association du peuple sahraoui de

Galice, Isla Maite, et le délégué du Front Polisario à Galice, Mohamed Habibullah Kuri. Le député Gonzalo Trenor qui a lu la lettre a souligné que "la relation entre la province de Galice et le Sahara occidental est très forte" et que l'intergroupe demande "que les résolutions onusiennes et internationales soient respectées pour arriver à une issue pacifique à ce conflit".

Les parlementaires qui ont dénoncé l'attitude du Maroc exigent par ailleurs du gouvernement espagnol d'agir, a déclaré le député Chelo Martinez qui regrette que l'exécutif espagnol "n'a rien fait pour empêcher ou dénoncer l'expulsion par les autorités marocaines de la délégation espagnole du territoire sahraoui".

Pour sa part, le délégué du Front Polisario à Galice, Habibullah Mohamed Kuri a qualifié "d'important" ce voyage de la délégation galicienne au Sahara occidental, qui a tenté "de briser le mur de silence imposé au Sahara occidental occupé illégalement", a-t-il dit.

Ce voyage, a-t-il souligné, pouvait donner une "visibilité sur la lutte pacifique du peuple sahraoui qui n'a-

**La conférence de Paris
sur le Proche-Orient
reportée en juin**



Le président François Hollande a annoncé mardi que la conférence internationale prévue le 30 mai à Paris pour tenter de relancer le processus de paix israélo-palestinien était momentanément reportée, et a dénoncé une résolution "fâcheuse" de l'Unesco qui braque Israël. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry ne peut pas venir le 30 mai donc elle est retardée. Elle aura lieu dans l'été", a déclaré le chef de l'Etat sur la radio Europe 1.

"Une nouvelle date, début juin, devrait être prochainement fixée", a indiqué peu après le ministère français des Affaires étrangères dans un point de presse électronique. A l'initiative de la France, cette réunion doit rassembler une vingtaine de pays, plus l'UE et l'ONU, mais sans les Israéliens ni les Palestiniens. Elle doit permettre de préparer, en cas de succès, un deuxième sommet international, prévu au deuxième semestre 2016, en présence cette fois des dirigeants israélien et palestinien. "Il faut qu'on en arrive là (...) Nous allons créer avec l'ensemble des acteurs, les grands pays et les pays voisins, les paramètres qui permettront qu'Israéliens et Palestiniens se retrouvent à la table des négociations", a expliqué François Hollande.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault s'est heurté dimanche à Jérusalem à de vives objections sur cette initiative de la part du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui a mis en doute l'"impartialité" française en brandissant un récent vote de la France à l'Unesco.

François Hollande a déploré le vote "fâcheux" par la France de cette résolution et annoncé qu'il veillerait "personnellement" à sa reformulation en octobre. "Là, il y a eu un amendement fâcheux (...) qui a brouillé ce texte (...). Puisqu'il y aura une nouvelle résolution au

mois d'octobre, je serai extrêmement vigilant et je la regarderai personnellement", a-t-il ajouté. "(La résolution) sera refaite au mois d'octobre (...) Il n'est pas possible que les lieux saints puissent être mis en cause ou en doute quant à l'appartenance aux trois religions", a-t-il martelé. A l'initiative de plusieurs pays arabes, le conseil exécutif de l'Unesco a adopté mi-avril, avec la voix de la France, une décision sur la "Palestine occupée" visant à "sauvegarder le patrimoine culturel palestinien et le caractère distinctif de Jérusalem-Est". Benjamin Netanyahu a condamné le texte. Le département d'Etat américain, qui avait accueilli froidement le projet de conférence internationale à Paris, a annoncé pour sa part lundi soir que John Kerry serait indisponible le 30 mai et que la France et les Etats-Unis discutaient d'une éventuelle autre date.

L'initiative française est "nécessaire", a plaidé le président Hollande. "S'il ne se passe rien, si la France ne prend pas une initiative forte, qu'est-ce qui va se passer? La colonisation, les attaques, un certain nombre de conflits vont se poursuivre, les Palestiniens vont aller vers le Conseil de sécurité", a-t-il dit. Réagissant sur twitter, un porte-parole du Hamas dans la bande de Gaza, Sami Abou Zouhri, a estimé que le report de la conférence de Paris est "une preuve supplémentaire de l'inanité du choix du règlement (avec les Israéliens, ndlr) et de l'échec du projet" du président palestinien Mahmoud Abbas. Les Palestiniens envisagent de soumettre au Conseil un projet de résolution dénonçant les implantations israéliennes en Cisjordanie. De précédentes tentatives en ce sens s'étaient heurtées à un veto de Washington. Les Etats-Unis ont refusé de dire quelle serait cette fois leur position, mais ils n'ont rien exclu.

pire qu'à son droit naturel, celui de vivre librement et dignement sur son territoire, à travers un référendum d'autodétermination". Le Maroc avait refusé vendredi, l'entrée d'une délégation du parlement de Galice (Espagne) à Laâyoune occupée. Composée de cinq parlementaires de divers partis politiques espagnols, la délégation espagnole, a-t-on souligné, s'était rendue à Laâyoune dans le but "de vérifier le respect des droits de l'homme à Laâyoune", avait indiqué le député Monset Prado. Le député avait expliqué que "les autorités marocaines n'ont pas laissé la délégation descendre de l'avion à l'aéroport de Laâyoune et ont ordonné son expulsion ce qui constitue une violation du droit international".

Tout en qualifiant cette attitude marocaine de "grave", le même député a ajouté que "le territoire de Laâyoune fonctionne comme une prison et où les droits de l'homme sont violés quotidiennement". Pour ce parlementaire espagnol, le fait d'empêcher la délégation de rentrer à la ville de Laâyoune signifie "que les autorités marocaines ont beaucoup à cacher".

TIZI OUZOU

L'université otage de la mauvaise gestion et de la «manipulation»



Naït Ali H.

L'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou a consacré, lundi, une session extraordinaire sur la situation qui prévaut à l'université Mouloud-Mammeri (UMMTO) confrontée à de nombreux problèmes d'ordre pédagogique et social. Les élus, le président de l'APW, le wali et le recteur étaient unanimes à relever de graves dysfonctionnements au sein de cette institution engendrant ainsi des perturbations sérieuses sur le déroulement des enseignements au profit de quelque 55.000 étudiants. Des visites des membres de la commission éducation, enseignement supérieur et formation professionnelle, il ressort que les dégradations touchent tous les volets liés à l'activité pédagogique et à la vie dans les cités universitaires. Les campus et les cités U existantes connaissent de graves dégradations. Dans les réfectoires, les conditions d'hygiène sont déplorables et constituent des menaces sur la vie de l'étudiant. Les conditions d'accueil des étudiants dans les salles de cours ou les amphithéâtres ne sont pas en reste de cette dégradation généralisée. Les projets de réalisation de nouvelles cités U ou encore de nouvelles places pédagogiques patientent, accusant un énorme retard à tel point que certains programmes datent du quinquennat 2005-2009. Même état des lieux pour les opérations de rénovation.

Trois APC risquent d'être dissoutes

Trois Assemblées populaires communales de la wilaya de Tizi Ouzou pourraient être dissoutes à la demande du wali, Brahim Merrad. Ce dernier, interpellé par une élue du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), avant-hier, en

tion des campus et cités U. Le rapport en question est conclu par une série de recommandations dont celle de prévoir carrément deux nouveaux véritables pôles universitaires pour mettre fin au replâtrage des anciennes structures. Même le recteur, le professeur Azzedine Deridj, a tiré la sonnette d'alarme en avertissant que la prochaine rentrée risque de ne pas avoir lieu si le projet de 7.000 places pédagogiques n'est pas achevé avant la fin de l'été. Le même responsable met en avant le morcellement de l'université pour expliquer la difficulté de gérer les affaires de l'UMMTO, préconisant la mobilisation de tous pour venir à la rescousse de cette institution. Les trois directeurs des entités locales des œuvres universitaires n'ont pas été précis dans leur présentation de situations au niveau des cités qu'ils coiffent -comme a tenu à le souligner le président de l'APW Mohamed Klaleche- en ne fournissant aucun chiffre sur les budgets alloués à leurs directions. Ils se sont limités à dresser le nombre de repas servis et celui des étudiants transportés. Le directeur de wilaya des équipements publics a fait un état de l'avancement de nombreux projets en cours pour combler le déficit en places pédagogiques et en lits avec des retards considérables nécessitant une forte mobilisation de moyens pour espérer les rattraper. De nombreux élus, qui ont tour à tour pris la parole, ont dressé

un état des lieux des plus catastrophiques lançant de graves accusations à l'encontre des gestionnaires de l'université, tenus pour responsables de la situation qui y prévaut. Ils se sont, également, interrogés quant au silence de la tutelle face à ces dysfonctionnements. Très attendu, le wali de Tizi Ouzou a, dans son intervention, dressé un tableau noir sur l'état des lieux dans les campus et les cités U. Brahim Merrad a reconnu que «c'est vrai que l'université Mouloud-Mammeri souffre de contraintes liées à la pédagogie, le manque d'infrastructures et de moyens de prise en charge au niveau des résidences». Et de relever qu'il faudra aussi «admettre que certaines parties font dans la manipulation et font en sorte de maintenir le chaos pour servir leurs propres intérêts». Pour lui, cette situation actuelle dramatique dans les différents campus résulte des problèmes liés principalement «à la gestion et à la manipulation». Néanmoins, il a pris l'engagement devant les élus de tout entreprendre pour améliorer les choses et assurer une prochaine rentrée «acceptable». Brahim Merrad a, à ce propos, indiqué qu'une commission mixte est chargée actuellement de suivre quotidiennement l'état d'avancement des chantiers portant réalisation des 7.000 places pédagogiques censées renforcer les capacités d'accueil à la rentrée de septembre prochain.

N. A. H.
les trois communes concernées par cette probable mesure seraient les APC de Beni Zemzemer, Beni Douala et Aït Yahia. Les causes de la probable saisine du ministère de la tutelle pour les dissoudre restent inconnues.

N. A. H.

JIJEL-BÉJAÏA-ALGER

Une liaison maritime opérationnelle en juin

Une desserte maritime entre Jijel et Alger via Béjaïa sera opérationnelle «début juin prochain», a-t-on appris hier auprès des responsables de l'Entreprise nationale des transports maritimes (ENTMV). Cette liaison sera assurée à raison de deux rotations par jour au moyen d'un navire monocoque d'une capa-

cité d'accueil de 340 places, a précisé à l'APS, Lahcen Younes, directeur général adjoint de cette entreprise. La mise en service de cette ligne maritime s'inscrit dans le cadre de la demande des autorités et des élus de la wilaya pour contribuer à l'ouverture et au désenclavement de la région, a encore précisé ce responsa-

MÉDÉA

Une réplique de magnitude 3,9

Une réplique de magnitude 3,9 de grés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu lundi à 21h07 (heure locale) dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

ble. Ce dernier, soulignant que le prix de cette liaison n'a pas été encore fixé, a ajouté que le prix sera «abordable». Le trajet entre Jijel et la capitale aura une durée d'environ 5h et demie, a-t-on assuré. La création de cette ligne de transport maritime s'inscrit également en droite ligne dans le cadre du déploiement des activités de l'ENTMV aussi bien en matière de cabotage national qu'à l'international, a-t-on indiqué. Lors de la récente visite de travail, le ministre des Transports, Boudjemaa Talaï, avait insisté sur la nécessité d'activer les études pour la réalisation d'une gare maritime au port de Djendjen afin de relancer le transport de voyageurs par voie maritime.

BLIDA

L'abattage avicole dans la cité fait des mécontents

Des locaux d'abattage avicole se sont développés ces derniers temps de façon inquiétante dans des zones urbaines de la wilaya de Blida, défigurant le paysage des villes en l'absence des moindres conditions d'hygiène, a-t-on constaté.

En effet, ce type de locaux ont poussé comme des champignons dans des quartiers et sur les artères principales des villes, encouragés en cela par l'engouement suscité chez des citoyens qui jugent les prix de la marchandise (poulets) attractifs, comparativement à ceux affichés dans les boucheries légales.

Que l'on en juge : un (1) kg de viande de poulet dans ces locaux est cédé dans une fourchette située entre 160 et 220 DA, contre 260 à 300 DA chez les bouchers, a constaté l'APS. Outre ces prix attractifs, le chaland a droit, au niveau de ces locaux, à un poulet parfaitement déplumé après son abattage.

Le plus souvent, les propriétaires de ces locaux improvisés apposent des écrits tels que «poulets vivants prêts à l'abattage», bien en vue à l'entrée de leurs commerces, où ils mettent à disposition des clients de nombreux poulets de chair, en attente d'abattage, dans une atmosphère repoussante, mais apparemment bien plaisante pour les moustiques qui y pullulent. Mais la grande nouveauté dans ces locaux d'abattage de poulet, connus auparavant des citoyens pour leur existence paisible en dehors des zones urbaines, ou sur les abords des routes des localités rurales ou reculées, consiste dans leur incrustation, sans crier gare, en pleine zone urbaine ou carrement dans le périmètre de nombreuses habitations, représentant ainsi un autre facteur de dégradation de l'environnement et du milieu urbain.

En effet, cette activité d'abattage avec son corollaire de plumes salies et ensanglantées et de parties incomestibles de poulets, a porté atteinte de façon considérable au paysage des cités et des villes où elle est pratiquée, et la preuve en est bien visible au niveau de leurs décharges, peut-on constater.

EL TARF

Echatt: élection d'un nouveau maire

Les membres du conseil communal d'Echatt, au nombre de 18 sans le maire suspendu depuis un mois, en attendant sa comparution devant le tribunal, ont procédé en ce début de semaine à l'élection de celui qui aura à gérer les affaires de la commune. A. Hamid a obtenu 11 voix contre 07 pour son rival. Enfin, c'est un fardeau en moins pour le chef de la daïra de Ben M'hidi qui gère déjà depuis plus de quatre mois les affaires de la commune de Ben M'hidi.

Ben M'hidi: saisie de psychotropes, deux arrestations

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Ben M'hidi, lors d'un barrage dressé vers minuit sur la RN 44, ont procédé à la fouille de jeunes qui étaient à bord d'un véhicule de tourisme et ont trouvé dix plaquettes de 260 comprimés psychotropes et deux plaquettes de kif. Les mis en cause, originaires d'Annaba, ont été déférés devant le tribunal de Dréan et furent écroués.

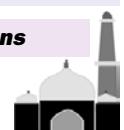
Décès d'un élu de l'APW

La nouvelle de sa disparition, dans la nuit de dimanche à lundi, à son arrivée à l'hôpital Ibn Sina d'Annaba, s'est propagée comme une traînée de poudre particulièrement à Besbes où il habitait. Hakim Benseghir, qui est à son troisième mandat à l'APW (RND), occupait le poste de président de la commission de l'urbanisme et de la construction. Le défunt qui avait 56 ans a été accompagné à sa dernière demeure par une foule nombreuse parmi laquelle se trouvaient des élus et le wali.

A. Ouelaa

Horaires des prières pour Alger et ses environs

II chaâbane 1437				
El Fidjr 03h55	Dohr 12h45	Assar 16h35	Maghreb 19h55	Icha 21h29



Zighoud-Youcef Colère des habitants contre l'ouverture du CET

A. Mallem

Hier matin, les citoyens de la ville de Zighoud-Youcef ont manifesté en masse leur ras-le-bol devant le siège de la daïra, exigeant la venue du wali en personne pour lui exposer de vive voix leurs préoccupations et leurs revendications. Selon des participants à la manifestation que nous avons réussi à joindre par téléphone et d'autres qui nous ont contactés directement, ils étaient environ 2000 à se diriger dès 8h du matin, banderoles au-dessus des têtes, vers le siège de la daïra après avoir procédé à la fermeture de toutes les boutiques et les commerces de la ville. Nous avons écouté longuement les manifestants nous expliquer les raisons qui les ont poussés à sortir dans la rue. «Le dimanche dernier 15 mai, ont-ils commencé, lorsque nous avons remis au wali la copie de la lettre ouverte adressée à M. le Président de la République ; nous avions convenu d'un délai de 48h pour avoir une réponse de sa part, surtout quant à la question du centre d'enfouissement technique (CET) de Doghra. Malheureusement, en guise de réponse, nous avons constaté hier que ce centre avait commencé à fonctionner en recevant les deux premiers camions qui ont déchargé les déchets provenant des agglomérations avoisinantes. C'est pourquoi nous avons convenu de sortir dans la rue pour protester en campant devant la daïra et en exigeant la venue du wali pour lui demander des explications.»

Les manifestants brandissaient des banderoles contenant leurs nombreuses revendications de nature socio-économique et administrative et, surtout, les banderoles clamant leur rejet du CET situé à la sortie nord de la ville, en direction de Skikda. Nos correspondants au téléphone nous ont expliqué clairement que le facteur déclenchant de cette manifestations qui se présente comme un véritable bras de fer qui vient d'être engagé entre les citoyens de cette daira et les autorités de la wilaya, est le fait de voir le CET ouvrir en recevant les deux premiers camions qui ont déchargé leurs cargaisons de déchets. Les suivants n'ont pu le faire parce que les citoyens, en colère, les en ont



empêché. «En dépit des avis contraires des experts et des citoyens, des réserves émises par la commission dépêchée par la direction de l'environnement, le wali a tenu à l'ouverture de ce CET à Doghra, un endroit constituant le couloir par lequel les citoyens de Zighoud-Youcef respirent l'air pur provenant de la mer. Maintenant, à plus de deux kilomètres de distance, nous sentons l'odeur des déchets ménagers. Que devons-nous comprendre de cette attitude des autorités ? De l'attitude du wali qui préfère utiliser la méthode autoritaire au dialogue avec les habitants qui sont les premiers concernés ?», se sont demandé les manifestants. Au sujet des autres revendications, les manifestants ont brandi des banderoles sur lesquelles il y était écrit : «Nous voulons du développement et non une déchetterie». «Zighoud-Youcef : une commune marginalisée, oubliée», dit une autre. Et une troisième clame : «Non au transfert de l'administration». Et nos interlocuteurs d'expliquer ces slogans en disant : «La recette des contributions diverses et l'agence Cnep de Zighoud-Youcef viennent d'être délocalisées dans les villes de Didouche-Mourad et Hamma Bouziane. Et prochainement, l'antenne de l'OPGI, la BADR et l'agence de la CNAS vont suivre. Et le vide aura été fait dans notre chef-lieu de daira. Ce qui fait qu'à l'avenir, pour se

procurer un timbre fiscal, le citoyen de notre ville devra se déplacer jusqu'à Didouche-Mourad. Et ce qui est plus grave, ajoutent les manifestants, nous avons appris que le programme des 900 logements sociaux dont a bénéficié la ville, va être réduit à 500 unités, le reste ayant été réorienté vers la nouvelle ville Ali-Mendjeli. On chercherait à vider la ville de Zighoud-Youcef de toute sa substance socio-économique et administrative, de ses équipements qu'on ne s'y prendrait pas autrement», ont dit nos interlocuteurs. Et de terminer en signalant que les associations de la société civile ainsi que les citoyens qui ont initié cette manifestation n'ont cessé de faire des requêtes au wali, au ministre de l'Intérieur et à plusieurs autres secteurs. Mais leurs doléances n'ont obtenu aucun écho.

Reste à dire qu'aucun incident ne s'est produit durant cette manifestation qui s'est déroulée pacifiquement et qui se poursuivait encore au-delà de 14h, au moment où nous avons eu notre dernier contact avec les manifestants.

Nombreux étaient ces derniers qui n'ont pas voulu répondre aux appels des sirènes qui voulaient les conduire à couper la RN 3 qui passe par la ville. «Si une majorité des manifestants venait à l'emporter pour couper la RN 3 nous nous retirerions de la manifestation», nous ont-ils promis.

Examens de fin d'année Haro sur la triche au Bac !

Abdelkrim Zerzouri

«Des dispositions spéciales seront mises en application lors des examens de fin d'année, particulièrement pour ce qui concerne le Baccalauréat», nous a indiqué, hier, le directeur de l'Education, M. Bouhali. «Renforcement de la surveillance, interdiction des téléphones portables et de tout objet électronique, retard intolérable, aussi minime soit-il et, même le besoin d'aller aux toilettes est 'codifié', car le candidat concerné doit remplir une fiche portant ses renseignements, la cause de sa sortie de la salle d'examen, et après le OK des responsables, il sera accompagné, voire escorté, par des surveillants», c'est en grand, le titre de cette session du bac 2016, «fermé dans la lutte contre la fraude», comme le souligne M. Bouhali. Ce der-

nier nous a indiqué qu'une large campagne est, actuellement, engagée par la tutelle pour sensibiliser les candidats, leurs parents, les chefs de centres d'examens et les surveillants, au sujet de ce phénomène de la fraude, et «nous sommes déterminés à appliquer la réglementation, dans toute sa rigueur, contre les tricheurs et les tentatives de triche aux examens de fin d'année». «Tout le monde est averti, donc, le téléphone portable étant strictement interdit, tout cas de possession d'un téléphone portable sera considéré comme tentative de fraude, et c'est l'exclusion de 5 ans à 10 ans, pour tout candidat coupable de fraude», ajoute-t-il.

Notre interlocuteur nous confiera, dans ce sillage, qu'«en cas de soupçons ou de doutes, on procèdera à la fouille corporelle, à l'entrée des centres d'examens, et l'on utili-

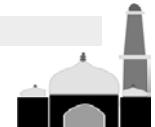
sera des détecteurs de téléphones portables pour débusquer les fraudeurs». M. Bouhali rappellera que la fraude, à l'aide des nouvelles technologies, un phénomène répandu à travers plusieurs pays, dont les plus développés d'entre eux, ne doit pas nous faire oublier la fraude «classique», où «les tricheurs recourent à des méthodes et des techniques, toutes autres que celles technologiques», comme les petits bouts de papiers (lahrouze), l'écriture sur les avant-bras, et autres petites astuces de tricherie. En tout cas, soutient notre interlocuteur, «tout est mis en place pour démasquer tou-

te tentative de fraude». Ajoutant, dans ce contexte, que «la tutelle est résolue dans sa démarche pour préserver la crédibilité de l'examen du Bac».

Mais, au bout de toutes ces dispositions dissuasives dans la lutte contre le phénomène de la fraude aux examens, estime M. Bouhali, l'élément humain reste le plus important dans l'équation. «C'est pour cela, reconnaît-il, qu'il faut que les chefs de centre d'examens et les surveillants soient à la hauteur de cette noble mission qui leur est confiée, afin d'inculquer aux élèves l'esprit de compétitivité».

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

11 chaâbane 1437

El Fedjr
03h44Dohr
12h31Assar
16h21Maghreb
19h40Icha
21h14

Grève dans le secteur des finances à partir du 22 mai

A. El Abci

taire pour tous les travailleurs du secteur. Il s'agit aussi de l'intégration des travailleurs des corps communs du secteur des finances avec bénéfice du même régime d'indemnisation, la promotion automatique de tous les travailleurs des finances qui ont 10 années d'ancienneté et plus dans des grades supérieurs.

Ainsi que la création et actualisation de primes, à l'instar de celle afférente à la zone géographique et de départ à la retraite, l'ouverture du dialogue, mettre un terme aux dépassements et pressions exercées sur les syndicalistes etc. «Et dans ce cadre, nous en appelons de nouveau au ministre des finances en tant que premier responsable du secteur, pour intervenir et mettre fin aux entraves et pratiques irresponsables de certains administrateurs locaux à l'égard des délégués, ainsi que de répondre positivement aux réclamations légitimes des employés du secteur pour lui rendre la sérénité nécessaire à sa bonne marche», dira encore M. Boulifa.

A rappeler que cette action de protestation coïncide avec l'opération de vente des vignettes automobiles au niveau des postes mais aussi du trésor pour les propriétaires de véhicules.

Découverte macabre à la cité Zaouch

A. El Abci

qui ont découvert le cadavre, que la Protection civile a été avertie. Après l'établissement du constat de décès par le médecin légiste, le corps a été évacué au centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine pour être déposé à la morgue.

Toujours selon la même source, l'évacuation de dépouille s'est faite en présence du procureur de la république, d'éléments de la police scientifique et du médecin légiste.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Sonatrach Aval Sit-in des agents de sécurité



K. Assia

Les agents de la Sûreté interne de l'activité LRP de la zone industrielle d'Arzew sont montés, hier, au créneau. Quelque 150 travailleurs ont observé, hier, un sit-in, devant la direction du siège Aval, pour dénoncer leur ras-le-bol et appeler les responsables à prendre en charge leurs revendications.

En effet, les contestataires recrutés en 1998, en qualité d'agents de sécurité, n'ont jamais bénéficié des avantages accordés au personnel permanent, a indiqué, hier, leur représentant. A l'origine du malaise, la non titularisation des 650 agents de sécurité qui compte la zone et les promesses non respectées des responsables, quant à l'amélioration de leurs conditions de travail. Tout d'abord, les contestataires sont unanimes quant au problème de 'permanisation' du personnel. Cette titularisation est exigée, conformément aux articles 8 et 12 de la loi 90-11 et à la convention collective de l'entreprise et notamment les articles 18 et 19.

Prise en charge des cancéreux Des études pour améliorer l'approche thérapeutique

L'élaboration d'études analytiques sur la survie des personnes atteintes de cancer figure parmi les recommandations majeures ayant sanctionnée, dimanche, à Oran, les travaux de la 1^{re} rencontre régionale du Registre national du Cancer qui a réuni les responsables des services épidémiologiques des établissements hospitaliers de l'ouest et du sud-ouest du pays. Analyser la survie des patients cancéreux permettra d'optimiser la démarche interventionnelle, dans la prise en charge des malades, a précisé le Pr Kamel Meguenni, un des animateurs de cette rencontre, coïncidant avec la 17^{ème} journée du Registre du Cancer d'Oran. Des études de terrain ont été déjà menées par les services épidémiologiques, mais la mise en oeuvre du Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses permet, aujourd'hui, de passer à une étape su-

périeure, à savoir : affiner les analyses pour une meilleure maîtrise de la prise en charge », a expliqué Pr Meguenni. Cet épidémiologiste, du CHU de Tlemcen, a rappelé, dans ce sens, que le Plan national anti-Cancer, élaboré sous l'égide du président de la République, encourage le développement de la recherche, à l'effet d'une prise en charge efficiente des patients. « Connaître le pourcentage de survie, après intervention des structures sanitaires, peut aider à mieux évaluer les démarches thérapeutiques et à les adapter en fonction des réponses (au traitement) de chaque type de cancer », a-t-il fait valoir. « En cas de taux de survie faible, de nouvelles pistes de recherche devront, alors, être envisagées pour corriger la démarche, améliorer le traitement », a ajouté Pr Meguenni qui s'est, en outre, engagé auprès de ses confrères pour l'élabo-

ration prochaine d'un bulletin d'information périodique sur le cancer. Cette publication spécifique au réseau régional ouest/sud-ouest du Registre national du Cancer, mettra en relief les actions menées dans le cadre de la lutte contre le cancer, en plus des informations destinées aux professionnels et au large public, notamment en matière de prévention. La rencontre qui s'est tenue à l'Institut national de Formation supérieure paramédicale d'Oran (INFSMP/ex-ITSP) a été présidée par le coordinateur du réseau régional des registres du cancer, Pr Zoubir Fouath, également chef du Service d'épidémiologie et de médecine préventive, du CHU d'Oran. Ce réseau constitue, par le niveau d'expertise de ses équipes, un outil d'aide à la décision en matière de prévention et de prise en charge des pathologies cancéreuses, a souligné Pr Fouath.

Tranche de Vie

- Hé, oui, c'est nomal! Quand on habite avec «khoroto», il faut s'attendre à tout. C'est pas comme «sbagnoul», eux au moins, ils se payaient une «garçouna» pour faire la cour et les escaliers. Zid beziada mayaouldouce comme des chats.

C'était comme ça qu'elle réveillait le voisinage. Aïcha connaît cette maison de maître ou plutôt ce haouch, pour y avoir travaillé comme femme de peine, bien avant l'indépendance. Ses enfants ayant émigré, elle vit seule. Elle est atteinte de rhumatismes, elle se fait un plaisir de gémir toute la nuit à haute voix.

- Ouine rakoum ya djirane zmane, hurle-t-elle quand les douleurs ne laissent pas fermer l'oeil. Si, par courtoisie, la voisine frappe à sa porte pour s'enquérir de sa santé: - Maniche tallaba, ce n'est pas ton problème..., occupe-toi de ton mari qui rentre chaque soir ivre mort..., comme disait José, à moi les murs, le sol m'abandonne... Aïe... Aïe.

Dehors, une voiture s'arrête, la portière s'ouvre et se referme.

Par El-Guellil



Aïcha Negracha

- Hum, je parie que c'est la journaliste. Toujours la dernière à arriver. Si c'était ma fille, elle ne me ferait pas avaler qu'elle travaille dans un journal. Voyant la lumière, la jeune fille demande à travers

les persiennes à la vieille femme si elle n'était pas malade.

- Nahamdu Allah, falek fi djalalek, et si tu pouvais marcher sur la pointe des pieds au lieu de marteler le pavé avec tes talons aiguilles, je ne me porterais que mieux... Si j'étais ta mère, hum... ezziyare...

Le lendemain, comme à l'accoutumée, elle pointe au seuil de la porte principale. Voyant les éboueurs arriver :

- Belbaraka, mzia, ils ont pensé à vous changer de camion. Le premier était plus sale que les ordures qu'il transportait... Ah, tiens! En plus, ksaoukoum, ils vous ont donné de nouveaux bleus de travail... J'espère que vous n'allez pas les vendre cette fois-ci...

Les éboueurs et leur camion s'éloignent, trop affairés. Elle rentre chez elle, pour ressortir avec une bourse en plastique bourrée d'ordures qu'elle dépose juste devant la porte.

Hé oui! quand on habite avec khoroto...

Plusieurs secteurs ciblés Jumelage entre les APW d'Oran et d'Illizi

K. Assia

En vue de renforcer les échanges et développer l'investissement, une convention de jumelage a été signée, la semaine dernière, entre les membres de l'APW d'Oran et ceux de la wilaya d'Illizi. Celle-ci porte sur un échange d'expériences dans les domaines économique, industriel, touristique, entre autres. Le but, selon M. Mansouri président de l'APW de la wilaya d'Illizi, est de bénéficier des expériences de la capitale de l'ouest du pays en matière de développement et de la relance économique. La wilaya d'Illizi a bénéficié d'une enveloppe budgétaire conséquente pour concrétiser des projets de développement local, ce qui met à profit l'importance de cette convention de jumelage, apprend-on.

Des espaces et des sites d'investissement seront donc créés pour relancer l'activité économique et créer de l'emploi, estime-t-on. Pour les élus de l'APW d'Oran, ce projet de jumela-

ge va créer un véritable pont socioéconomique et culturel, de sorte que tous les secteurs seront mis en exergue à travers cet échange où il sera question de booster l'économie nationale, apprend-on.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que dans le cadre de la réactivation de la convention de jumelage entre les villes d'Oran et de Strasbourg (France), une délégation composée de M. Eric Chenderowsky, directeur de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat de l'Eurométropole, de Djillali Kabeche, directeur de l'association AMSED, de Mme Sandrine Millet, chargée de mission à la direction des Relations européennes et internationales avait séjourné ces derniers mois à Oran. La délégation s'est penchée sur plusieurs thèmes dont ceux ayant trait au patrimoine, à l'urbanisme et à l'aménagement urbain. Plusieurs quartiers, dont ceux ciblés par un éventuel projet de partenariat, ont été visités à l'occasion de séjour.

El Othmania Campagne de démoustication dans 29 cités

K. Assia

bli, selon le responsable, pour achever l'opération dans les délais.

L'essentiel de cette lutte anti-larvaires repose sur deux axes d'intervention : l'épandage de produits chimiques dans les endroits concernés et la désinfection des vides sanitaires. Depuis quelques jours déjà et à l'approche de l'été, les ventes des produits de lutte contre les moustiques, comme les pastilles, connaissent une hausse. Devant ces «suceurs de sang», tous les moyens sont bons pour tenter d'en stopper l'invasion. Si certains s'en tiennent à l'usage des pastilles ou des différents insecticides ou en recouvrant les fenêtres et les balcons de moustiquaires, faisant ainsi le bonheur des commerçants, d'autres par contre préfèrent s'abonner chez les remèdes de grand-mère, comme les pots de basilic.

Aïn El Turck Six ans de prison ferme pour un cambrioleur

Au terme des délibérations, le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck a condamné un habitué du prétoire, répondant aux initiales S.O. et âgé de 27 ans, à une peine de six années de prison ferme pour association de malfaiteurs, cambriolage, détention d'armes prohibée et de stupéfiants. A la barre des accusés, ce repris de justice n'a reconnu qu'une partie des griefs retenus contre lui et ce, en contredisant ses propres déclarations formulées devant le magistrat instructeur lors de l'enquête judiciaire et ce, pour tenter en toute vraisemblance de susciter la clémence du tribunal. Notons que cet accusé, réputé par son caractère violent, qui ne subsistait uniquement que grâce à la rapine, a déjà été condamné à cinq ans d'emprisonnement par défaut une dizaine de jours auparavant pour son implication dans un hold-up ayant ciblé une superette sur les hauteurs de la localité côtière de Bouïeville, sur le territoire de la commune d'Aïn El Turck. Ses deux coaccusés dans cette affaire ont écopé chacun de cinq ans de prison ferme. Notons encore que ce repris de justice était en état de fuite. Il a été localisé et appréhendé à l'issue d'activités recherches menées par les enquêteurs de la police judiciaire, relevé

vant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, chargés de la lutte contre la criminalité dans cette partie de la wilaya d'Oran. Ce multirécidiviste faisait déjà l'objet de deux mandats d'arrêt délivrés à son encontre par le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck. Selon les résultats de l'enquête de police, il aurait déjà à son actif sept agressions à main armée, perpétrées sur les plages de la commune d'Aïn El Turck. Cet individu aura à répondre ultérieurement de ses actes répréhensibles devant ce même tribunal. Selon des sources policières, lors de son arrestation, il a été trouvé en possession d'un couteau, du kif et des comprimés psychotropes. Il y a lieu de rappeler qu'une somme de sept millions de centimes, un téléphone mobile ainsi que des effets vestimentaires ont été dérobés de la superette par les braqueurs. Ses deux complices dans ce braquage, au cours duquel les malfrats ont aspergé le géant de la superette avec une bombe lacrymogène et ce, afin de le maîtriser, ont été alpagués quelques heures après la perpétration de leur forfait, par les mêmes éléments de la PJ de ladite Sûreté de daïra, en étroite collaboration avec ceux de la Sûreté urbaine de la localité de Trouville.

Rachid Boutlélis

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Kada Mokhtar, 66 ans, Ain El Beida
Bendayage Maki, 90 ans, Maraval
Bachikh Madani, 59 ans, Messerghine
Matrani Arbia, 79 ans, Boutlélis

Horaires des prières pour Oran et ses environs

11 chaâbane 1437				
El Fedjr 04h16	Dohr 13h00	Assar 16h49	Maghreb 20h08	Icha 21h40



Suite à l'agression d'un médecin résident **Grève ouverte dans les urgences de l'hôpital d'Oran**

Une énième agression d'un médecin aux urgences de l'hôpital d'Oran au début de cette semaine a mal tourné entraînant des réactions en chaîne et provoquant une quasi paralysie de ce service.



Sofiane M.

Le personnel médical et paramédical est sous le choc par la tourmente qu'a prise l'agression dimanche d'un jeune médecin résident en réanimation par le fils d'une patiente admise dans ce service la fin de la semaine écoulée.

Le jeune médecin R. K., résident en 4^{me} année, a été non seulement tabassé, humilié, menacé, mais, plus grave, il se trouve accusé de coups et blessures volontaires contre son agresseur. Ainsi, ce jeune médecin se trouve aujourd'hui traîné devant le tribunal après avoir été roué de coups dans son lieu de travail. Il a été en effet convoqué le 26 du mois en cours par le tribunal de la cité Djamel en tant qu'accusé suite à un dépôt de plainte par son agresseur. «Tout a commencé jeudi dernier lorsqu'une patiente qui exerce en tant qu'infirmière à la maternité du même établissement hospitalier s'est présentée pour consultation. La patiente qui était accompagnée par son fils a exigé une hospitalisation. Le médecin généraliste a refusé de lui donner son accord. Il a été violemment agressé par le fils de cette dame ce qui a fallu l'intervention des agents de sécurité. Tout est finalement revenu au calme, mais le lendemain, vendredi, le fils de

cette patiente récidive. Il agresse verbalement un maître-assistant du même service. Le personnel médical a été menacé et il a fallu à nouveau l'intervention de sages pour apaiser la situation. Aucune plainte n'a été déposée vu que la mère de l'agresseur est une collègue. Le personnel médical a accepté l'hospitalisation, qui n'était pas nécessaire, de cette patiente et des examens approfondis (scanner, IRM, bilan complet) de complaisance ont été faits à cette dame qui ne souffre d'aucune pathologie. En dépit de toutes ces concessions, la situation a dérapé dimanche. «Le fils de cette patiente m'a agressé physiquement à deux reprises. J'ai reçu plusieurs coups de poings et de pieds qui m'ont causé des blessures et lésions dans diverses parties du corps avec une incapacité de travail de 10 jours. J'ai été violemment agressé pendant l'accomplissement de mon travail et en dehors des heures de visite. J'ai été en outre victime de pressions terribles pour retirer ma plainte et j'ai dû abdiquer sous la forte pression. Le comble est que je me trouve aujourd'hui convoqué en tant qu'accusé suite à une plainte de mon agresseur», raconte le jeune médecin qui est toujours sous le choc. La tournure qu'a prise ce fait

divers a fait réagir les médecins résidents en réanimation, en radiologie, en chirurgie générale et viscérale, en neurologie, en traumatologie et en urologie dans ce service qui ont entamé une grève ouverte mardi pour dénoncer les défaillances en terme de sécurité et les agressions violentes contre le personnel médical et paramédical. Les protestataires ont tenu durant toute la matinée d'hier un sit-in à l'intérieur des urgences. «Seul le service minimum, c'est-à-dire les urgences vitales, est assuré. Nous allons poursuivre notre action jusqu'au jour de l'audience», lance un délégué des contestataires. Les médecins résidents ont énergiquement dénoncé la multiplication des agressions verbales et physiques à l'encontre du personnel médical et paramédical dans ce service. «Nous recensons quotidiennement une dizaine d'agressions physiques dans ce service contre les médecins. Durant les quatre années de mon résidat j'ai été agressé vingt fois», relate ce jeune résident. Contacté à ce propos, le DG de l'hôpital d'Oran a déclaré que son établissement hospitalier s'est constitué partie civile dans cette affaire et une nouvelle plainte a été introduite contre l'agresseur. Un avocat a été mandaté par la direction pour défendre le jeune résident.

21.000 logements sociaux seront réceptionnés en 2017 **Relogement de 2.500 familles des Planteurs en octobre**

J. Boukraa

Les opérations de relogement pour l'éradication de l'habitat précaire se poursuivront tout au long de cette année. C'est ce qu'a déclaré hier le directeur de l'OPGI sur les ondes de la radio locale. M. Saber a annoncé que dans ce cadre 2.500 familles du quartier Les Planteurs seront relogées le mois d'octobre prochain. Les logements consacrés à ces familles ont été achevés et les travaux de VRD (voirie et réseaux divers) ont été lancés. Le responsable a souligné que le programme de relogement lancé le 4 novembre 2015 a permis à des milliers de familles occupant des habitations précaires de bénéficier de logement décents.

Aussi, près de 18.000 logements sociaux en cours de réalisation seront-ils réceptionnés cette année, ce qui va contribuer à lutter contre

la précarité. Le directeur de l'OPGI a ajouté que l'année 2017 sera marquée par la réception de 21.000 logements sociaux. Depuis 2014, près de 20.000 logements ont été attribués à Oran. Les opérations de relogement des familles sinistrées résidant dans des immeubles en ruine, a permis en 2015 de reloger 10.300 familles. Les listes des bénéficiaires ont été élaborées en coordination avec les comités des quartiers. Les opérations de relogement ont concerné les occupants des habitations précaires à El Barki, Chékhao, Ain El-Beida, Arzew, El-Hamri, Medioni, El Mohgoun et d'autres communes dont la majeure partie est détentrice de pré-affectations. Cette année pas moins de 6.400 familles ont été concernées par ce programme. Les familles ont été répertoriées suite au recensement lancé en novembre dernier à travers les

secteurs urbains de la commune d'Oran. Il s'agit des familles habitant les immeubles menaçant ruine dans la ville d'Oran. Ces familles qui n'avaient pas bénéficié de décision de pré-affectation dans le passé occupent de immeubles menaçant ruine, classés rouge. Depuis novembre une commission a été mise en place par le wali d'Oran pour l'étude de tous les dossiers des sinistrés ou en péril, nécessitant des logements sociaux. La dernière opération de distribution de logements a eu lieu lundi avec le relogement de 704 familles d'El Makkari et El Mokrani au niveau du projet des 5.100 (LPL) à Belgaïd et la distribution de 321 décisions de pré-affectation pour un futur relogement. Ces familles ont bénéficié des logements décents disposant de toutes les commodités. En parallèle, les services de la daïra ont entamé la démolition des immeubles évacués.

Centre d'information territorial de la 2^{me} RM **«Portes ouvertes» sur l'information géographique et la télédétection**

Des «portes ouvertes» sur l'information géographique et la télédétection, organisées par l'Etablissement régional de cartographie et de télédétection de la Deuxième Région militaire ont été inaugurées lundi à Oran. Le commandant air de la 2^{me} RM, le général Douaissa Abdelkrim, qui a présidé l'ouverture de cette manifestation, a souligné, dans son allocution, que ces portes ouvertes visent à faire connaître l'information géographique et à valoriser l'expérience en matière d'accompagnement des opérateurs publics et privés en leur fournissant différentes données sur les espaces géographiques et topographiques.

Après avoir rappelé les missions de l'Etablissement régional de cartographie, l'officier supérieur a indiqué que l'utilisation de nouvelles techniques dans le développement des systèmes de photographie et de traitement des photos captées par GPS permet de donner des données et des informations précises et instantanées facilitant l'investissement et la réalisation d'activités de qualité dans de meilleurs délais. Le chef de l'Etablissement régional de cartographie et de télédétection, le lieutenant-colonel Zidane Miloud a souligné, pour sa part, que cette activité dénote d'une conviction que le développement global et durable est un dénominateur commun entre le producteur de l'information géographique

que et l'utilisateur, appelant à conjuguer et à coordonner les efforts pour réaliser les objectifs de développement et concrétiser les aspirations du citoyen au progrès et à la sécurité. Partant de l'importance du rôle de l'information géographique comme facteur de croissance économique, l'Institut national de cartographie et de télédétection œuvre à développer ses outils en créant des systèmes d'information géographique (SIG) et assurant une information fiable contribuant à l'adoption d'une stratégie nationale en matière de géographie numérique portant sur des styles et moyens de production et présentation d'informations, a ajouté le lieutenant-colonel Zidane.

Ces portes ouvertes qui se poursuivent toujours au centre d'information territorial d'Oran, constituent une occasion pour le large public de découvrir, à travers une exposition, les produits cartographiques, les missions de l'Institut national de cartographie et de télédétection répondant aux besoins des opérateurs en données géographiques pour leur usage dans différents domaines dont l'agriculture.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP, 2015-2016) approuvé par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP.

Mise en valeur de la plaine de M'lata **5.600 hectares seront irrigués par les eaux traitées**

S. M.

Le projet de la mise en valeur de la plaine de M'lata dans la daïra de Oued Tlèlat, dont les travaux d'aménagement et d'installation des réseaux d'irrigation ont été lancés en 2012, devra être réceptionné d'ici fin juin 2016, selon une source bien informée à la direction des ressources en eau de la wilaya d'Oran. «Les travaux d'aménagement, qui portent sur des équipements d'irrigation pour alimenter le périmètre en eau à partir de la station d'épuration des eaux usées du groupement d'Oran, sont en voie d'achèvement. Une superficie de 5.600 hectares de terres agricoles sera irriguée par les eaux traitées par la STEP d'El-Kerma», précise la même source.

Le projet permettra d'augmenter le rendement agricole dans cette région réputée pour l'élevage ovin et bovin, la céréaliculture et l'arboriculture, et qu'avec sa concrétilisation, les superficies agricoles irriguées dans la wilaya devront connaître une augmentation dans les années prochaines, pour atteindre 15 000 hectares. Rappelons que près de 600 ha de terres réservées à la céréaliculture et à l'arboriculture sont déjà irrigués par les eaux traitées de la STEP d'El-Kerma.

Il y a lieu de signaler que, selon le président de la chambre de l'agriculture, ce projet permettra d'augmenter le rendement agricole dans cette région réputée pour l'élevage ovin et bovin, la céréaliculture et l'arboriculture, et qu'avec sa concrétilisation, les superficies agricoles irriguées dans la wilaya devront connaître une augmentation dans les années prochaines, pour atteindre 15 000 hectares. Rappelons que près de 600 ha de terres réservées à la céréaliculture et à l'arboriculture sont déjà irrigués par les eaux traitées de la STEP d'El-Kerma.

Paradis-Plage

Découverte d'un homme pendu dans son domicile

Pour des raisons non encore élucidées, un homme de 32 ans a été découvert avant-hier pendu à une corde à l'intérieur de son domicile dans la localité de Paradis-Plage, commune de

Aïn El-Turck. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Aïn El-Turck.

Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale.

J. B.

RELIZANE

Les postulants aux logements CNEP dans l'expectative

Mahi Ahmed

Les souscripteurs au logement de type CNEP-IMMO se sont donné rendez-vous pour la quatrième semaine de suite devant l'antenne de la CNEP à Relizane afin de protester contre le retard dans la réception de leurs logements.

Ils dénoncent les lenteurs bureaucratiques pour la livraison des clés d'autant que les logements ont été achevés depuis 2010, apprend-on d'une source fiable. Les appartements

sont ainsi exposés à toutes les formes de dégradations, indique-t-on.

Lon nous savoq qu'en décembre de l'an passé, les souscripteurs ont été invités à s'acquitter de l'apport personnel estimé à 70 millions de centimes. Ce qui a été illiko-presto honoré.

Une promesse a été avancée pour la remise des clés mais en vain jusqu'à nos jours, réclame-ton. Les bénéficiaires sont irrités par l'indifférence des responsables de la CNEP qui font, nous dit-on, la sourde

oreille à leurs doléances répétitives. Et l'on espère que l'attribution soit faite avant le mois sacré de ramadan.

Il semble que les choses vont dans le bon sens, selon certaines informations. Il faut noter qu'un ambitieux programme de 1052 unités est réalisé dans différents parties de la ville. Des chefs de familles qui louent à des prix forts des appartements en attendant la réception des clés de leurs logements, ce qui touche réellement l'équilibre de leurs budgets de famille.

AÏN-TEMOUCHENT

Sensibilisation aux risques de noyade dans les plans d'eau

Mohamed Bensafi

La canicule qui s'installe chaque jour plus dans la région pousse les jeunes à s'aventurer dans des baignades dans les barrages et autres retenues collinaires. Face à cette charge, une campagne de sensibilisation aux risques de noyade dans les plans d'eau, lancée ce lundi par les services de la Protection civile, va durer jusqu'au 22 mai prochain dans plusieurs communes de la wilaya d'Aïn-Temouchent. Cette campagne vise à sensibiliser la population sur les dangers de la baignade dans ces retenues collinaires non gardées, qui enregistrent, chaque année, de nombreux décès, a-t-on indiqué. A Aïn-Temouchent par exemple, des séances de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les plages non surveillées, ainsi que sur les feux de forêts et les accidents de la circulation seront organisées à la grande esplanade, face à la bibliothèque Malik Ben-nabi. L'objectif de cette campagne est «d'assurer aux estivants des vacances sécurisées sur les plages, les routes ou même en montagne», ajoute t-on. Des cadres des secteurs concernés (forêts, services agricoles, police, gendarmerie, transports, APC...) sont engagés aussi dans cette campagne qui va concentrer l'essentiel de son travail sur la prévention des risques de noyade dans les barrages et retenues collinaires, épargnées à travers la wilaya, en organisant des rencontres d'informa-



tion et de sensibilisation au profit du grand public. Ce travail de prévention, qui coïncide avec le début des grandes vacances, période des longs déplacements et/ou fréquentation des sites touristiques, vise à réduire le nombre de décès enregistré chaque saison estivale, et inculquer, en outre, aux jeunes une culture préventive susceptible de préserver leur vie. L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) n'a de cesse d'avertir sur les risques encourus en se baignant dans ces endroits. Des panneaux portant l'inscription « baignade dangereuse et interdite » ont été placés

sur ces lieux. Notons aussi que la wilaya d'Aïn-Temouchent enregistre à chaque saison estivale des accidents et des noyades très fréquents dans les bassins et plans d'eau auxquels recourent les enfants et adolescents pour se rafraîchir. Lon se rappelle de ces 2 enfants, âgés de 10 et 13 ans, qui ont péri noyés en mai 2014 à Châbat El-Ham dans un réservoir d'eau installé près d'une ferme agricole sur la RN 108. Trois autres ont été sauvés in extremis d'une mort certaine grâce à l'intervention rapide des plongeurs de la Protection civile.

MASCARA

Les nouveaux modes de transaction en débat

Mohamed Belkecir

La salle de conférences de la maison de la culture Abi-Ras Ennaciri a abrité une journée d'information et de sensibilisation traitant le thème des « nouveaux modes de transactions commerciales » initiée par la chambre de commerce et d'industrie de Beni-Chougrane. L'assistance était constituée du monde universitaire, professeurs et étudiants, opérateurs économiques et chefs d'entreprises publiques et privées. Les travaux de cette journée ont débuté par une allocution de la directrice par intérim de la chambre laquelle a donné un aperçu sur les efforts consentis par son institution envers les partenaires du secteur pour les accompagner en toutes circonstances dans le domaine des nou-

velles procédures relevant de l'aspect commercial. Sur-le-champ elle a été relayée par une intervention technique de M. Ghrissi Larbi, professeur à la faculté des sciences économiques de l'université de Mascara.

Le conférencier a mis en évidence les grandes lignes se rapportant aux différentes transactions commerciales telles que les définitions et les notions du commerce, les systèmes diversifiés d'information inter-organismes, le transfert des fonds électroniques, la fourniture et la gestion de la chaîne logistique, la classification du domaine de commerces électroniques et leurs sciences. A titre d'illustration de l'entreprise, il a développé davantage les axes fondamentaux sur l'entreprise et le consommateur qui ont été détaillés sous tous leurs aspects

en insistant surtout sur les opérations électroniques du commerce sans but lucratif. Puis la parole fut donnée à un représentant de la direction du commerce qui a présenté une synthèse du décret exécutif n°16-66 du 16 février 2016 définissant le modèle du document qui fait office de facture et la mission des agents économiques astreints à l'utiliser. Enfin, l'orateur a fourni toutes les explications de la loi 04-02 du 23-06-2004 notamment son article 10 alinéa 4 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales. Le thème de cette journée a été clôturé par de riches débats qui se sont articulés autour des nouveaux modes de transactions commerciales et la gestion des procédures électroniques qui a suscité la curiosité des étudiants.

TLEMCEN

L'administration électronique se déploie

Khaled Boumediene

L'administration électronique semble occuper une place prépondérante au sein des différentes caisses de la sécurité sociale et la retraite, Algérie Télécom, SDO (Sonelgaz), CNRC, ainsi que la sûreté et la justice.

C'est du moins l'impression qui se dégage du Salon des technologies de l'information organisé par l'Association algérienne pour les technologies de l'information et de la communication (AATIC), les 16, 17 et 18 mai 2016, au palais de la culture d'Imama.

Lors de ce salon, le grand public s'est largement imprégné des efforts déployés dans la mise en œuvre de l'administration électronique dans ces différents secteurs, ainsi que des enjeux et retombées sur la qualité de la vie du citoyen grâce à l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC). « Cette manifestation constitue une opportunité de partenariat et un espace d'échange d'informations et d'expérience entre les participants, les principaux développeurs et les nombreux opérateurs qui interviennent dans le domaine de prédilection des services en ligne, mais également elle permet de faire le point de situation sur l'état de l'art et l'évolution sans cesse croissante de l'administration électronique », a expliqué le président de l'AATIC et chef de service gestion de formation d'Algérie Télécom, Habi Sidi Mohammed à l'occasion de l'ouverture du salon dimanche dernier. Il y a lieu de signaler dans ce cadre les grands changements opérés dans le secteur de la justice, service public par excellence qui a franchi des pas considérables sur le chemin de la modernisation de ses structures et pres-

tations au profit du justiciable, grâce notamment à la signature électronique. En effet, les axes stratégiques adoptés au titre de la modernisation de la justice tendent principalement à améliorer les performances du service public de la justice, fournir aux citoyens des prestations judiciaires à distance, simplifier les procédures judiciaires et concrétiser l'administration électronique. Selon le procureur général près de la cour de Tlemcen, les prestations judiciaires via internet sont désormais possibles grâce à l'utilisation des bases de données centralisées pour une optimisation du fonctionnement à distance des systèmes automatisés notamment les systèmes du casier judiciaire et du certificat de nationalité et la signature automatique. « Aujourd'hui, le retrait des documents se fait à distance. Pour le casier judiciaire (bulletin n°3) et le certificat de nationalité qui sont signés électroniquement, le retrait se fait via internet. Cette prestation permet au citoyen d'obtenir ces deux documents en ligne sans se déplacer au tribunal. Le ministère de la Justice a mis à la disposition des administrations et entreprises publiques une interface d'authentification en ligne, des documents judiciaires signés électroniquement afin de leur permettre de vérifier la conformité des informations. Pour les renseignements sur le cours des affaires et autres prestations à distance (en ligne), un numéro vert (10-78) a été mis par le centre d'appel national à la disposition des justiciables et citoyens. L'utilisation de la visioconférence au cours des procédures judiciaires permet de faciliter les procédures judiciaires, organiser les procès et auditionner des témoins, des parties civiles

Colloque sur les témoins culturels de la civilisation islamique en Algérie

Le musée d'archéologie islamique de la ville de

Tlemcen a organisé en début du mois de mai un colloque national mettant en exergue les différentes dynasties musulmanes qui ont régné en Algérie et plus particulièrement à Tlemcen. Les principaux axes traités lors de ce colloque ont concerné la dimension historique, géographique, sociale et éco-

nomique de la civilisation islamique en Algérie.

De nombreux invités de marque ont été conviés à ce colloque, tels que le journaliste et producteur Soulimane Bekhlili, l'ex-ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargée de la communauté nationale établie à l'étranger, Messadi Sakina, le membre de l'ambassade de la Palestine en Algé-

rie Houssine Ambar, le poète algérien Mohamed Djerboua, le vice-champion du monde du cross-country et jeune sportif d'El-Gor, Derbal Mohammed Saïd, ainsi que le plus jeune récitant du coran au monde.

Les communications ont été présentées par des enseignants universitaires et

cadres de différents musées du pays.

K. B.

L'ASPEWIT pour contrecarrer la violence

L'association pour la sauvegarde et la promotion de l'environnement de la wilaya de Tlemcen (ASPEWIT), a organisé la semaine dernière une conférence-débat autour du thème, «les différents aspects de la violence » au palais de la culture Abdelkrim Dali d'Imama. Cette conférence a été animée par Pr. Kamel Chekkat, membre de l'association des oulémas musulmans algériens. Elle a été suivie d'un débat avec l'auditoire. Le conférencier a axé sa communication sur les regards de l'Islam sur la violence à l'égard des femmes. Dans ce contexte, il faut souligner que la violence faite aux femmes est un problème sociétal de plus en plus important. Elle peut affecter plusieurs aspects de la vie des femmes victimes d'agressions.

K. B.



La voie de la réforme de l'Arabie saoudite

BEYROUTH – Près de deux ans après la chute brutale des prix du pétrole, les principaux producteurs mondiaux sont confrontés à la perspective d'ajustements importants qui auront des conséquences économiques, sociales et politiques. Alors que ces ajustements seront sûrement extrêmement difficiles, surtout pour les pays à revenus intermédiaires comme l'Arabie saoudite (qui n'ont pas les mêmes fonds massifs que les Émirats Arabes Unis, par exemple), ils représentent pour ces pays une occasion importante de rechercher des moyens plus productifs d'organiser leur société.



PAR ISHAC DIWAN

Affilié à la Belfer Center's Middle East Initiative de l'Université de Harvard et à la Chaire d'Excellence Monde arabe à Paris Sciences et Lettres

L'Arabie saoudite a apparemment relevé ce défi. Cette semaine, ce pays a publié son projet Vision 2030 qui cherche à assurer une croissance durable à long terme. Le projet a été à la fois salué et critiqué pour son ambition, illustrée par l'objectif de transformer le royaume en la 15ème plus grande économie du monde au cours des deux prochaines décennies : une économie caractérisée par une main-d'œuvre qualifiée, des marchés ouverts et une bonne gouvernance. Un des principaux moyens que l'Arabie saoudite entend réaliser consiste à diversifier son portefeuille d'actifs, en vendant des parts du géant pétrolier, l'entreprise publique Aramco, pour créer un fonds souverain.

Mais Vision 2030 ne parvient pas à résoudre un problème crucial : la faible participation au marché du travail. Seulement 41% de la population en âge de travailler exerce actuellement un emploi, par rapport à une moyenne de 60% dans les pays de l'OCDE. Ceux qui travaillent sont employés dans une large mesure par des organismes publics aux effectifs pléthoriques. Ce problème est la principale cause d'inefficacité de l'économie saoudienne. Et y remédier sera la plus difficile des tâches.

La clé de ce problème consistera non seulement à augmenter l'emploi, mais également la productivité. Après tout, contrairement à

certains membres à plus faible densité de population du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), comme les Émirats Arabes Unis et le Qatar, l'Arabie saoudite, avec sa population de près de 20 millions d'habitants (sans compter les étrangers), n'a plus les moyens de faire face à la faible productivité de sa main-d'œuvre. En effet, les recettes pétrolières s'élèvent désormais à seulement 5 500 dollars par habitant, ce qui est loin d'être suffisant en termes d'alternative durable.

Pour réussir, l'Arabie saoudite devra transformer sa structure incitative, afin que les Saoudiens, plutôt que la main-d'œuvre immigrée, occupent les emplois nouvellement créés dans le secteur privé. À l'heure actuelle, le règlement politique sous-jacent du Royaume dépend des alliances de la famille royale avec les entreprises, qui ont le champ libre pour importer de la main-d'œuvre et des emplois garantis du secteur public pour leurs citoyens.

Cet arrangement remonte aux années 1970, lorsque les programmes d'infrastructure ambitieux ont transformé les familles commerciales locales en entrepreneurs, qui ont ensuite fait pression en demandant davantage de visas pour leurs fonctionnaires. Comme ces entreprises se sont transformées en des sociétés commerciales et industrielles puissantes, une main-d'œuvre étrangère bon marché est devenue essentielle à leur rentabilité. Le CCG est maintenant la seule région ouverte à la main-d'œuvre mondiale, ce qui permet à ses entreprises d'avoir le plus bas rapport salaire/compétences du monde.

En conséquence, la dépendance aux étrangers n'a aucun précédent dans l'histoire économique moderne. En 2015, il y avait environ neuf millions de travailleurs immigrés en Arabie saoudite, soit 60% de sa main-d'œuvre. Le secteur privé est devenu une chasse gardée pour les expatriés, qui occupent au moins 83% des postes.

Dans peu d'autres pays les ressortissants accepteraient une telle concurrence de la main-d'œuvre étrangère. Les ressortissants saoudiens l'acceptent, parce qu'ils sont employés par l'État à des salaires supérieurs à celui du marché « de réserve ». Environ 3,4 millions de Saoudiens sont actuellement employés dans le secteur public et les forces de l'ordre, à des salaires 2 à 4 fois supérieurs à ceux du secteur privé. Si l'écart salarial entre les migrants et les salaires du secteur public saoudien n'est pas réduit de manière drastique, les ressortissants ne trouveront tout simplement plus de travail dans le secteur privé.

Mais chaque fois que le Royaume a tenté de réduire l'embauche dans le secteur public, le chômage a augmenté. Dans le cadre du système actuel d'incitations, les projets du gouvernement en vue de la privatisation des entreprises et de l'amélioration de la productivité de la fonction publique, vont effectivement finir par détruire les emplois occupés par des Saoudiens.

Le défi de la création d'emplois pour les Saoudiens fait peut-être l'effet d'un problème de riches. On pourrait soutenir que tout ce dont le Royaume a besoin consiste à remplacer les emplois occupés actuellement par des étrangers par des postes occupés par des Saoudiens. Mais une simple substitution ne fonctionnera pas. Les emplois actuels exigent soit de trop fortes compétences, soit n'en exigent pas suffisamment.

Des changements structurels seront nécessaires pour mettre à niveau les emplois manuels. Recourir davantage aux capitaux et à la technologie va éliminer également de nombreux postes subalternes. Dans le même temps, de nombreux emplois hautement spécialisés, qui sont en grande partie un produit des subsides importants en énergie et en capitaux, doivent être déclassés pour créer davantage de postes à compétences moyennes. Les entreprises doivent non seulement payer

suffisamment pour attirer les Saoudiens vers ces postes, mais également commencer leur formation, afin d'accroître la productivité.

Tout cela suppose un marché du travail beaucoup plus tendu. La solution productive nécessite donc une réduction spectaculaire du nombre de travailleurs étrangers, afin que les salaires du secteur privé puissent s'élever à un niveau proportionné au salaire de réserve saoudien. L'autre possibilité consiste à devenir peu à peu un mauvais État-providence.

Le Royaume a ainsi lancé un programme de « saoudisation » qui impose aux entreprises de certains secteurs d'embaucher des ressortissants nationaux. Jusqu'à présent, le secteur privé a résisté en grande partie à ces mesures. La gestion du marché du travail par décret est difficile. Il faudra trouver des méthodes plus efficaces pour rationner les emplois destinés à la main-d'œuvre immigrée, ce qui nécessite des capacités de réglementation et une volonté politique.

Dès à présent, le taux de chômage officiel est de 32,8% pour les femmes et de 29,4% pour les jeunes, alors que ce taux serait probablement beaucoup plus élevé si les travailleurs découragés étaient pris en compte. Plus de 200 000 jeunes entrent sur le marché du travail chaque année. Et comme les niveaux d'éducation continuent d'augmenter (près de deux tiers des Saoudiens vont à l'université), la pression sociale va certainement augmenter à son tour.

La contrainte réelle à la création d'emplois en Arabie saoudite se trouve dans son économie politique particulière. Avec des rentes pétrolières plus faibles à partager, le contrat social national est mis à l'épreuve. Réduire les aides aux hommes d'affaires ou à la population ne fera que l'affaiblir davantage.

Nul ne sait encore vraiment comment la Dynastie saoudienne au pouvoir va s'adapter. Venir en aide aux entrepreneurs du pays va peut-être exiger une augmentation de la répression, venir en aide à la population va entraîner par la suite des exigences de démocratisation. Dans tous les cas, les choix effectués, qu'ils soient implicites ou explicites, seront profondément importants pour la réussite de Vision 2030 et pour les programmes similaires de réforme.



Essai de vaccination en Afrique

BOSTON – En février à Addis-Abeba, les ministres africains de la Santé ont signé une déclaration largement saluée, pour leur engagement à maintenir la vaccination à l'avant-garde des efforts visant à sauver les enfants du continent de la mort et de la maladie. Tenir cet engagement ne sera pas chose aisée. La vaccination n'est pas seulement un problème de santé : c'est également un défi économique.



PAR FOLAKE OLAYINKA

Spécialiste de santé publique et membre d'Aspen New Voices

Ies arguments en faveur de la vaccination sont solides. On estime globalement qu'environ 2 et 3 millions de cas de mortalité infantile et 600 000 décès d'adultes sont évités chaque année grâce à la vaccination. En outre, la vaccination est considérée comme l'une des interventions de santé publique les plus rentables pour réduire la morbidité, la mortalité infantile et le handicap chez l'enfant. Une étude récente estime que chaque dollar dépensé dans la vaccination économisera 16 dollars

dans la prévention des maladies. Compte tenu de la valeur que les individus accordent à une vie plus longue et à une meilleure santé, le retour net sur investissements en matière de vaccination grimpe aux alentours de 44 fois son coût. Et le retour net excède les coûts de tous les vaccins.

D'importants progrès ont été réalisés. En 2014, 86% des enfants ont été vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, contre moins de 5% en 1974. Et des progrès extraordinaires ont été réalisés dans le nombre et les catégories de vaccins disponibles. Pourtant 18,7 millions d'enfants en bas âge dans le monde ne bénéficient pas de services de vaccination systématique. Le problème, bien évidemment, est celui de l'accès.

Une analyse détaillée de la vaccination dans les pays africains révèle des disparités importantes au sein et entre les pays. Plus de 60% des nourrissons non vaccinés vivent dans seulement dix pays : la République

Démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, l'Ouganda et l'Afrique du Sud.

La couverture vaccinale systématique reste particulièrement faible en Afrique. En effet, elle a stagné au cours des trois dernières années, dans un contexte de systèmes de santé faibles et sous-financés. Ainsi un enfant africain sur cinq ne reçoit toujours pas la vaccination capable de lui sauver la vie. En 2014, environ 42% de tous les décès de la rougeole étaient localisés en Afrique.

La plupart des enfants insuffisamment vaccinés d'Afrique vivent au Nigeria, en Éthiopie, en RDC, au Sud-Soudan, en Éthiopie et en Guinée. Les populations pauvres, celles qui vivent dans les zones rurales et les familles ayant un niveau d'éducation plus faible constituent la majorité de ceux qui ne sont pas vaccinés. L'argent est clairement le facteur principal qui influence les résultats de la vaccination. Au-delà

des systèmes de santé insuffisamment financés qui restent faibles et inefficaces, en particulier dans les zones rurales, les pays africains font confrontés à de nouveaux défis pour se doter de nouveaux vaccins plus chers. Les nouveaux vaccins devraient nous permettre de sauver davantage de vies. Pourtant Médecins Sans Frontières estime que l'introduction de nouveaux vaccins rend 68 fois plus cher le fait de vacciner un enfant en 2014 qu'en 2001, dans la plupart des pays africains. Une autre étude a montré qu'en 2001, le coût total de l'ensemble initial des six vaccins recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé était de moins d'un dollar. En 2014, le nombre de vaccins recommandé par l'OMS est passé à 11 et le coût à environ 21 dollars pour les garçons et 35 dollars pour les filles. Les frais supplémentaires de livraison, actuellement estimés à environ 25 dollars par enfant, font monter le coût actuel total de la vaccination complète d'un enfant entre 50 à 60 dollars.

Cette même étude a révélé que, dans plusieurs pays à revenus faibles et moyens, les budgets de vaccination sont actuellement insuffisants pour soutenir les programmes de vaccination, sans même parler d'intégrer les nouveaux vaccins plus coûteux. Comme l'ont fait remarquer plusieurs ministres de la santé à Addis-Abeba, les prix élevés des vaccins obligent les gouvernements des pays pauvres à faire des choix difficiles au sujet des maladies mortelles contre lesquelles ils ont les moyens de se prémunir.

Pour certains pays, la situation est sur le point d'empirer, à l'heure où Gavi, le groupe international qui a contribué à financer l'expansion mondiale spectaculaire de nouveaux vaccins, prévoit une suppression progressive des aides aux pays considérés comme ayant atteint « le niveau » pour bénéficier de cette aide. Sans admissibilité aux prix réduits prix obtenus par Gavi, bon nombre de ces pays ne seront peut-être pas en mesure de payer les vaccins plus récents.

Pour faire face à ce défi, les dirigeants politiques africains se sont engagés à investir dans la capacité du continent à développer et à produire ses propres vaccins. Mais il s'agit d'une stratégie à long terme qui nécessitera la planification d'investissements régionaux coordonnés, un développement du marché et de plus fortes capacités réglementaires. À court et à moyen terme, les pays africains feront bien de considérer le pouvoir de la négociation collective pour conclure de meilleurs contrats pour les vaccins nécessaires. Alors que l'Afrique peut et doit mieux faire pour améliorer la vaccination, la communauté mondiale a également la responsabilité de faire un effort concerté pour faire baisser le coût des vaccins. La réduction annoncée récemment dans le prix du vaccin pneumocoque est un pas dans la bonne direction. Mais cela reste insuffisant. Sans une action collective, un accès équitable et durable à la vaccination en Afrique restera un problème majeur - et des enfants continueront de mourir.

Exploiter la révolution génomique

CAMBRIDGE – À peine 13 années après la conclusion fructueuse du projet du génome humain, le potentiel d'innovation de l'application de la génomique est déjà flagrant. Car, même si la révolution génomique n'en est qu'à ses débuts, elle transforme déjà l'économie mondiale — en étant un facteur prometteur d'avantages sociaux et environnementaux de très grande portée.

PAR GERARDO
JIMENEZ-SANCHEZ

Professeur de médecine génomique, professeur adjoint d'épidémiologie et directeur de programme de médecine génomique et de bio-économie à la faculté de santé publique T. H. Chan de l'Université Harvard *

Aux États-Unis seulement, les fonds publics de 3,8 milliards de \$ investis dans le projet du génome humain ont déjà généré près de 1 000 milliards de \$ de retombées économiques et plus de 300 000 emplois. Selon une étude de l'OCDE, la génomique deviendra incontournable dans un grand nombre de secteurs économiques, notamment dans le domaine de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, de la santé animale, de la biotechnologie, des énergies renouvelables, des sciences juridiques, de la justice et de la sécurité. La cadence de l'innovation continue d'accélérer, il donc est fort probable que cette prédiction se réalise plus tôt que prévu.

La santé est le champ d'innovation issu de la génomique qui a retenu toute l'attention. Les pro-

grès accélérés vers une véritable « médecine personnalisée » se réalisent, grâce aux profils génétiques des patients convertis en soins médicaux plus adaptés, prédictifs et préventifs.

Déjà, les études pour séquencer les gènes liés aux maladies courantes — notamment ceux qui grevrent le système de la santé, l'économie et la société, comme le cancer, les différents types de diabète, les maladies cardiovasculaires et l'obésité — permettent déjà aux médecins d'utiliser les données sur l'ADN du patient pour améliorer les soins cliniques. Et les chercheurs sont déjà en train de cerner des variations génétiques qui influencent sur les effets des médicaments, ce qui permet une administration plus efficace et plus sûre de médicaments pour soulager la douleur et traiter certains types de cancers, ainsi que certaines maladies cardiovasculaires et mentales.

Pour relever d'un cran ces développements, les États-Unis ont lancé l'année dernière l'Initiative de médecine de précision pour mener des essais innovateurs de médicaments ciblant les cancers dont des adultes sont atteints ainsi que les jeunes patients. L'organisme a aussi pour mission de mettre au point des thérapies combinatoires sur mesure et d'acquérir des connaissances sur la résistance aux médicaments. A plus longue échéance, le projet vise la création d'une cohorte de plus d'un million de bénévoles qui feront l'objet d'études où seront mis en commun données génétiques, échantillons, profils biologiques et habitudes de vie afin de former les assises d'une médecine de précision qui traitera un vaste éventail de maladies humaines.

Mais la santé est loin d'être le seul domaine sur le-

quel la révolution génomique a généré des retombées. Des développements qui ont complètement changé la donne sont survenus dans d'autres champs aussi. Beaucoup d'entre eux ont le potentiel assuré de résoudre des problèmes mondiaux, comme la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement devant la croissance rapide de la population mondiale, qui devrait atteindre 9,6 milliards dans 35 ans.

La sélection, au moyen de la génomique, de caractères très utiles permet aux agriculteurs et aux sociétés agroalimentaires de produire des aliments de meilleure qualité en plus grande quantité. Ainsi, la variété de riz récolté dans les rizières d'Asie du Sud-Est est désormais résistante aux inondations. Les élevages de bœuf, de vaches laitières et de porcs sont aussi plus productifs. De même, le secteur grandissant de la pisciculture et de l'aquaculture tire sa force d'espèces sélectionnées pour leur meilleur rendement et leur résistance aux maladies et au stress.

De plus, en générant des données détaillées sur la biodiversité et les interactions au sein des écosystèmes, la génomique dynamise le développement de nouvelles stratégies de protection environnementale. La sylviculture en est le parfait exemple. En élargissant nos connaissances des caractères génétiques dotés d'une valeur marchande, comme la résistance des espèces sylvestres aux attaques des insectes, la qualité de leur bois, leur vitesse de croissance et leur degré d'adaptation aux changements climatiques, la génomique a contribué à l'amélioration de la pérennité des programmes de gestion et de sélection. Des chercheurs canadiens et chinois emploient également des analyses génomiques des colonies bactériennes

proliférant dans des gisements d'hydrocarbures pour mettre au point de nouveaux processus biologiques qui rendront l'extraction gazière et pétrolière moins polluante, par une plus grande récupération de la ressource, une consommation réduite en eau et en énergie et une réduction appréciable des émissions de gaz à effets de serre.

La promesse de la génomique semble infinie. Mais pour qu'elle se réalise, il faudra lever des obstacles de taille. En santé, en particulier, il faut poursuivre la collecte de données solides sur le bien-fondé de rendre la médecine personnalisée une pratique courante. Il est aussi nécessaire d'effectuer des analyses économiques rigoureuses pour orienter les politiques relatives à la couverture et au remboursement des soins de santé. Il faudra répondre, avant tout, aux questions importantes entourant la confidentialité du dossier médical des patients, l'accès aux technologies, le signalé d'observations fortuites, le traitement de maladies mentales et les balises contre la discrimination, et ce, dans le but ultime d'élaborer des politiques publiques avisées et prévoyantes. Pour ce faire, il faudra aussi renforcer les mécanismes qui favorisent un débat public où tout le monde participe.

Même si elle en est encore à ses premiers pas, il est évident que la génomique ne peut faire autrement que de transformer la science et la technologie et d'amener une gigantesque vague d'innovations. Le temps est maintenant venu pour les pays et les régions de suivre le mouvement en recherches et technologies génomiques pour les convertir rapidement en solutions efficaces aux grands enjeux mondiaux, régionaux et locaux.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

* Il est aussi directeur général au cabinet-conseil Global Biotech Consulting Group.

Santé

Solitude et mobilité réduite accroissent le risque de mortalité



Le risque de mortalité des personnes qui vieillissent peut être accru par la solitude ou une mobilité réduite tandis que le fait d'être plus âgé ou en surpoids ne sont pas des risques aussi prégnants qu'on ne le pensait, ont conclu des chercheurs dans une étude publiée lundi. Cette étude propose ainsi de modifier les critères actuels basés sur un modèle biomédical qui s'appuie exclusivement sur les maladies cardio-vasculaires, le cancer, le diabète et l'hypertension artérielle ou les niveaux de mauvais cholestérol pour évaluer l'état de santé et le risque de décéder. Ces chercheurs de l'Université de Chicago ont déterminé que la solitude, la dépression et le fait d'avoir eu récemment une fracture osseuse qui affecte la mobilité, pouvaient être de meilleurs indicateurs du risque qu'une personne ne meure dans les cinq ans. Cette étude qui paraît dans

les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS) a été menée à partir des résultats d'une enquête effectuée sur un échantillon de 3.000 personnes âgées de 57 à 85 ans. "Ce nouveau modèle identifie d'autres facteurs qui sont complètement occultés dans le modèle médical actuel et qui reclasse environ la moitié des personnes qui y sont considérées en bonne santé comme ayant de sérieuses vulnérabilités qui accroissent leurs risques de décéder ou de devenir invalides dans les cinq ans", explique la bio-psychologue Martha McClintock, de l'Université de Chicago, principal auteur de ces travaux. "En même temps, certains sujets souffrant d'une maladie chronique sont néanmoins très vigoureux et considérés, selon ces nouveaux critères comme étant en assez bonne santé avec un faible risque de mortalité ou d'incapacité" à moyen terme,

ajoute Linda Waite, une démographe de la même université, une des co-auteurs. Une mauvaise santé mentale qui touche une personne âgée sur huit aux Etats-Unis, a des effets dévastateurs qui étaient insoupçonnés jusqu'alors, selon eux. Mais l'obésité ou certains cancers présentent peu de risque chez d'autres adultes plus âgés en excellente santé physique et mentale par ailleurs, montre l'étude qui souligne l'importance de la mobilité et d'une vie sociale active. Selon ce modèle, 22% des seniors aux Etats-Unis qui sont en surpoids avec de l'hypertension artérielle mais souffrent peu de maladie touchant leurs organes et jouissent d'une bonne santé psychologique et sont mobiles, ont le risque le plus faible (6%) de décéder ou de devenir handicapés dans les cinq ans. Deux autres groupes d'adultes particulièrement vulnérables ont été mis en évidence dans ce nouveau classement et qui étaient passés inaperçus dans le modèle biomédical actuel, ont déterminé ces chercheurs.

Un de ces groupes comprend des personnes qui ont eu une fracture osseuse après 45 ans ayant affecté ultérieurement leur mobilité. La seconde cohorte comprend des personnes qui présentent des problèmes de santé mentale en plus de difficultés chroniques pour dormir, d'une consommation excessive d'alcool. Ces derniers marchent également lentement. Tous ces symptômes sont liés à la dépression, précisent les auteurs. Les personnes âgées les plus vulnérables dans ces deux groupes sont celles qui n'ont aucune mobilité et un diabète incontrôlé ainsi que de l'hypertension.

Des champignons hallucinogènes pour combattre la dépression ?



La psilocybine, une substance contenue dans certains champignons hallucinogènes, a donné de premiers résultats prometteurs sur une demi douzaine de malades atteints de dépression résistant aux traitements, selon une étude publiée mardi. "C'est la première fois que la psilocybine a été testée dans le traitement potentiel des dépressions majeures", souligne le Dr Robin Carhart-Harris, de l'Imperial College de Londres qui a dirigé cette étude publiée dans la revue britannique The Lancet Psychiatry. La dépression est un problème majeur de santé publique qui touche des millions de personnes à travers le monde et qui parfois résiste aux traitements existants (médicaments anti-dépresseurs et psychothérapie). Selon l'étude, un patient sur 5 ne répond pas aux traitements actuels tandis que beaucoup de ceux qui voient leur état s'améliorer dans un premier temps, font des rechutes par la suite. Les chercheurs ont commencé à étudier la psilocybine, la substance active de certains champignons hallucinogènes, dès les années 1950.

En 2008, des chercheurs américains ont montré qu'elle entraînait des effets durables de bien-être psychique et de plénitude. Ce qui les a conduit à penser que l'hallucinogène pourrait aider certains malades souffrant d'anxiété face à un cancer ou à une dépression. Les chercheurs britanniques ont pour leur part testé la psilocybine sur 12 patients atteints de dépression modérée à sévère depuis plus de 15

ans en moyenne. Après un traitement de deux jours, les patients ont été suivis pendant 3 mois. Selon les chercheurs, les effets psychédéliques ont été observés entre 30 et 60 minutes après la prise des gélules, avec un effet culminant 2 à 3 heures après. Une semaine plus tard, les 12 patients présentaient tous une amélioration et huit étaient en rémission. Au bout de trois mois, cinq étaient encore en rémission.

Des écoles américaines sommées de cesser leur ségrégation raciale



Un tribunal fédéral américain a ordonné aux autorités scolaires d'une ville du Mississippi de fusionner ses écoles secondaires afin de mettre fin à la ségrégation raciale de fait qui y avait toujours cours, ont annoncé lundi des responsables. Cette décision judiciaire vient clore un combat judiciaire de 50 ans dans la ville de Cleveland, où la grande majorité des élèves noirs et blancs étudient de façon séparée, s'est félicité le ministère américain de la Justice. Dans son jugement de 96 pages rendu vendredi et consulté par l'AFP, le tribunal constate les décennies de retard prises par les autorités scolaires de Cleveland pour "dé-ségrégation" son enseignement secondaire. "Cet échec, qu'il s'explique par des actions prises de bonne foi, de mauvaise foi

ou un mélange des deux, a placé Cleveland dans la position non enviable de recevoir une injonction de dé-ségrégation", a affirmé le tribunal. Après avoir considéré inconstitutionnels deux projets alternatifs présentés par la ville, la juge Debra Brown a finalement choisi le programme présenté par le gouvernement américain.

Ce programme impose la fusion des collèges et lycées de Cleveland et donc la fin du cloisonnement entre les races. Dans un arrêt historique rendu le 17 mai 1954 et connu sous le nom de "Brown v. Board of Education" (Brown contre Bureau de l'éducation), la Cour suprême des Etats-Unis, avait déclaré la ségrégation raciale inconstitutionnelle dans les écoles publiques.

Des pommes de terre cultivées dans le sol aride de Mars, bientôt une réalité ?



«Lorsque les gens iront sur Mars, ils devront manger.

DES LÉGUMES EMPOISONNÉS ?

Et le plus facile pour eux sera de cultiver leurs propres aliments». Dans une serre perdue au milieu d'un champ aux Pays-Bas, s'étirent de banales plantes vertes dans des pots de terre aux caractéristiques extraterrestres. Wieger Wamelink, chercheur à l'université de Wageningen, dans l'est des Pays-Bas, n'en est pas à son coup d'essai. Dans une terre rouge similaire au sol de l'aride et rocailleuse Mars, il a déjà réussi à cultiver du cresson, des radis et du seigle, et rêve maintenant de tomates fraîches mûries aux lampes LED sur cette planète lointaine. Obtenir un peu de véritable sol martien est "impossible", explique le scientifique. C'est pourquoi il a passé commande sur internet... auprès de la Nasa, l'Agence spatiale américaine.

La Nasa fabrique en effet des ersatz, explique le scientifique, qui s'en sert désormais pour ses expériences agricoles. La terre carmin imitant le sol de Mars est puisée près d'un volcan à Hawaï. Le succédané lunaire provient, lui, d'un désert d'Arizona. Les recherches de Wieger Wamelink ont débuté en 2013 avec la commande de 100 kg de ces sols pseudo-lunaire et pseudo-martien, moyennant 2.000 euros. Le chercheur a d'abord semé quatorze espèces de plantes, parmi lesquelles des tomates, des légumineuses et des plantes sauvages. "Travailler cette terre est très spécial.

Personne, pas même la Nasa, n'était capable de nous dire ce qu'il se passerait, même en ajoutant simplement de l'eau", se souvient M. Wamelink, dont les recherches ont été détaillées dans le journal scientifique PLOS One en août 2014. Ces sols de substitution, "un peu réticents", absorbent finalement bien l'eau et se révèlent être un bon terreau. "Sur le succédané martien, les plantes poussent très vite et très bien et ont même commencé à fleurir, chose que nous n'avions pas anticipée", assure-t-il. Dès la deuxième expérience, toutes les plantes ont poussé dans les deux sols, même si les épinards ont été plus capricieux. "Il reste tant d'autres paramètres à tester", assure-t-il, avant que l'agriculture ne devienne une réalité dans l'espace. En raison du froid intense et du manque d'oxygène sur Mars et sur la Lune, les légumes et légumineuses ne pourraient y être cultivés que dans un environnement clos et contrôlé: il faudrait un équipement créant les conditions atmosphériques de la Terre et qui protège contre les radiations cosmiques susceptibles d'endommager l'ADN des plantes, relève le scientifique. Cette "ferme spatiale" pourrait par exemple prendre la forme d'un conteneur, équipé de lampes LED et enfoui en sous-sol. Quant à l'eau, nécessaire pour faire pousser les plantes, "il en existe sur Mars et sur la lune sous forme de glace", relève Wieger Wamelink. Certaines questions restent toutefois en suspens et ne pourront être totalement résolues qu'une fois là-haut, concède-t-il: l'ajout de bactéries bienfaisantes aiderait-elle les plantes à croître? Quel impact aura la faible gravité sur la croissance des plantes?



DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM

Présent à Cannes avec son deuxième long-métrage «Tour de France», le réalisateur français d'origine pas française s'exprime à propos de la culture en général et de son identité en particulier.

Le Quotidien d'Oran : Bonjour Rachid Djaidani

Rachid Djaidani : Comment ça va grand frère Tewfik ?

Q. O. : C'est plutôt à moi de te poser cette question.

R. D. : Ça va plutôt bien dans le sens où j'arrive avec un deuxième film, fruit de travail de plusieurs personnes, sélectionné à la Quinzaine. Je suis heureux, je peux le dire.

Q. O. : Ton film est un road-movie avec deux exclus de la société française, le jeune beur des quartiers défavorisés -comme on dit-, un vieux maçon blanc de la cité, prototype du beau qui vote FN. Pourquoi cette dualité-là ?

R. D. : Deux âmes blessées je dis. Farouk n'a que le rap pour exprimer ses frustrations et dans le nord de la France, Serge le maçon n'a que la peinture comme passion, tout le reste il l'a perdu, il a perdu sa femme, son travail, ses illusions, et son fils s'est converti à l'Islam, oui le genre d'homme qui peut avoir de la rancune pour la France qui l'a délaissé, et de la rancœur pour cette jeunesse pauvre comme lui et qui le malmenne dans la cité parce qu'il est blanc. Je voulais montrer des histoires complexes et organiser des rencontres entre deux mentalités radicales, je me sens solidaire aussi bien du jeune rappeur que de Tonton.

Q. O. : Tonton ?

R. D. : Gérard Depardieu, je l'appelle Tonton. Serge, le vieux maçon dans le film.

RACHID DJAÏDANI, INTERVIEW IDENTITAIRE



Q. O. : Avant de faire l'acteur et le réalisateur, tu as été vigile sur le film «La Haine» de Mathieu Kassovitz et figurant, puis rappeur, écrivain, boxeur, maçon... Tu peux te sentir solidaire des deux personnages, mais lequel te ressemble le plus ?

R. D. : Comme eux je suis complexe, même si dans mon code-barre on me ramène toujours au petit rebeu de têti. Je suis encore suivi par les flics et pas seulement flics d'ailleurs, dans les grands magasins, les vigiles qui me surveillent sont souvent des maghrébins comme moi, on voit bien que c'est complexe ces choses-là. Je voulais montrer dans le film que les retranchements de Farouk et de Tonton sont deux cris de deux exclus qui menacent de verser soit dans les flammes de la haine soit dans les flammes du FN.

Q. O. : Tu as fais ce film en prévision des élections présidentielles de 2017 ?
R. D. : Non, ça fait 15 ans que je travaille ce projet.

Depuis que j'ai enregistré un slam pour une compilation de rap en 2000, l'idée du producteur était de faire le tour de la France des rappeurs justement.

Q. O. : Tu te considères comme arabe ?

R. D. : Non. Français non plus. Être humain des fois. Je sais pas qui je suis, franchement je suis également, j'ai aucune certitude. Je suis père de famille, j'ai une petite fille, et j'essaye tous les jours de lui donner une culture universelle, je lui apprends ce qu'est une église, une synagogue, une mosquée, ce qu'est un français, un arabe, un malien... je lui explique que le monde est beau.

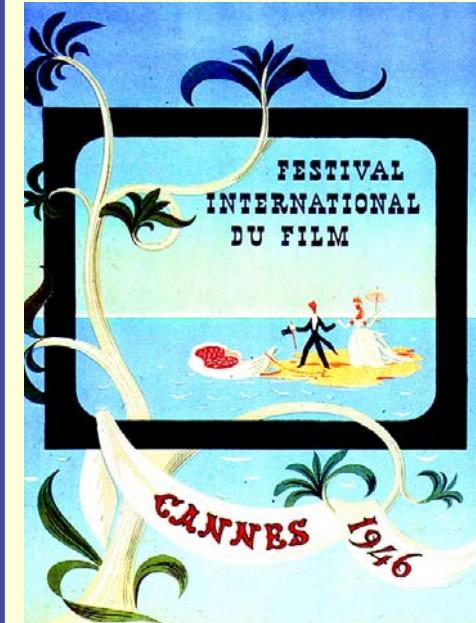
Q. O. : Et quand ta fille te demande qui tu es, tu réponds quoi ?

R. D. : Alors là je lui dis que je suis musulman, parce que c'est important qu'elle l'entende. Qu'elle soit fière de ce mot, même si je suis musulman de cœur pas de pratique. Mais je sais que je serai enterré par des mains musulmanes.



LA NAISSANCE DU FESTIVAL DE CANNES

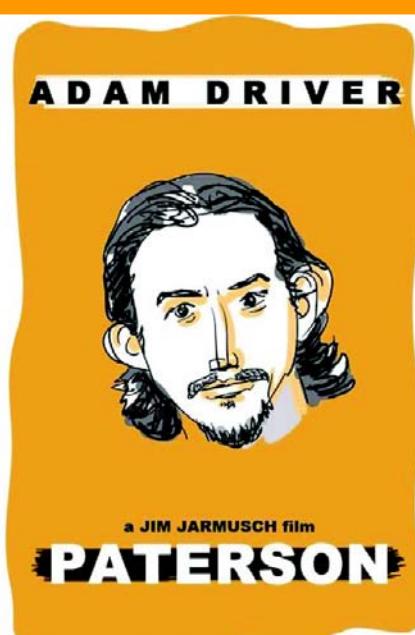
Dans quelles conditions est né le Festival International du Film de Cannes ? Petite histoire en forme de feuilleton (3/4).



20 Septembre au 5 Octobre

Tout était prêt pour que le premier Festival de Cannes voit le jour le 1er septembre 1939, mais la guerre éclate à peine quelques jours avant l'ouverture, la manifestation est bien entendu annulée. Il faudra attendre la fin de la Deuxième guerre mondiale pour que le 1er Festival International du Film ait réellement lieu du 20 septembre au 5 octobre 1946. Le grand écrivain et cinéaste Jean Cocteau -qui n'était pourtant pas un grand résistant- présidera le jury des deux premières éditions. «Le cinéma est l'écriture moderne dont l'encre est la lumière», dira-t-il en préambule de sa première conférence de presse. Le palais, ses marches et le fameux tapis rouge n'existeront que l'année d'après, en 1947. En cette première édition de 1946, c'est le Casino de Cannes qui sert de QG aux festivaliers. Un certain Robert Lacoste, alors ministre de la Production industrielle ouvre officiellement la première édition par un lapsus qui fera tardre de rire les 900 invités : «Je déclare ouvert le premier Festival de l'Agriculture». Dix ans plus tard, ce même Lacoste sera nommé en pleine guerre d'indépendance gouverneur général de l'Algérie, là où le héros résistant d'hier y laissera son honneur et son âme. Mais revenons à l'année 1946, et au premier festival de Cannes où l'ouverture est assurée par la star Grace Moore, ancienne héroïne des films de Joseph von Sternberg et Abel Gance, qui se fend d'une Marseillaise avec accent et trémolos... Les Américains sont venus en force. En tête d'affiche Alfred Hitchcock, simplement accompagné de ses deux stars «enchaînées», Cary Grant et Ingrid Bergman. Avec ces grosses étoiles américaines qui se pavinent, personne ne fait attention au rituel affamé qui drague en douce la belle suédoise d'Hollywood, un certain Roberto Rossellini. La veille de l'ouverture, ce fut à bord d'un gros hydravion à six hélices qui arriveront les stars d'Hollywood. Ce premier Festival de Cannes est surveillé avec attention par les marines du porte-avion US le Colosseus, venu là tout à la fois pour protéger les ressortissants du Nouveau Monde et montrer à l'ancien sa toute puissance de vainqueur du IIIème Reich. Après les projections, on se bouscule vers les buffets offerts par les 20 nations représentées. Et le mot bousculer est à prendre au premier degré car on continue à avoir faim en cette époque de tickets de rationnement. On se jette aussi bien sur le buffet soviétique où la vodka coule à flots et le caviar est servi à la louche, les amérloques répliquent avec du Whisky à gogo et des hamburgers XXL en veux-tu en voilà. La bataille des buffets annonce la guerre froide, Cannes miroir de l'état du monde forever. Mais bon, la Grande guerre est finie, l'Europe se lance dans la reconstruction et le cinéma sera un des moteurs de la renaissance de ce continent en lambeaux. Le 1er Festival de Cannes a réussi son pari, avoir de bons films, des stars célèbres et des soirées bien arrosées. Pourtant, c'est un autre événement, en dehors du cinéma, qui va faire connaître mondialement et à jamais ce Festival. On en parle lors du prochain et dernier épisode... (à suivre donc).

DE LA POÉSIE AU FANATISME. CHACUN CHERCHE SON DIEU



feur de bus vit sans se plaindre d'amour (sa copine est belle : Golshifteh Farahani), de bière fraîche, et de poésie. Son héros, c'est le poète William Carlos Williams, célèbre pour son recueil de poèmes intitulé Paterson. Vous suivez toujours ? Personnage, lieu, œuvre se confondent comme les 7 jours de la semaine dans la vie de Paterson. Le film ne nous propose que cela, partager une semaine dans la vie sans histoires de cet homme qui pourrait être n'importe qui d'autre. Sa vie n'est qu'une répétition de tâches précises : se réveiller le matin à 6H10, aller conduire son bus, rentrer retrouver sa femme, sortir le chien et aller prendre une bière, toujours dans le même bar fréquenté par les mêmes clients du quartier, et à chaque fois que possible, écrire des poèmes. Ecrire des poèmes ou faire sa prière, c'est le même rituel nous suggère avec grâce le réalisateur de 63 ans. Qu'est-ce qui a agacé les festivaliers qui ont sifflé le film ? Le fait qu'il ne se passe rien ? C'est tout le sujet du film, le vide. Ce vide comment le remplir ? Cette routine subie et parfois sublimée qu'est la vie de tous les jours, quels sens lui donner ? A la question existentielle qui nous angoisse tant, chacun choisit son chemin, ses textes sacrés et les rituels qui vont avec. Paterson de Paterson en hommage à Paterson a opté lui pour la poésie, faute de mieux, tout en se demandant si c'est la bonne matière pour accepter la fatalité de nos existences éphémères. Ce doute affiché en permanence par l'excellent Adam Driver rend cet hypnotisant film encore plus envoutant que les derniers opus du maître new-yorkais.

De la même génération que Jarmusch, l'Espagnol Pedro Almodóvar avec son dernier mélodrame «Julietta» pose la question autrement. Alors que la fille de l'héroïne principale va devenir fanatique en optant pour une secte religieuse des plus strictes, le film a l'intelligence de laisser cette histoire-là justement hors-champ, pour tenter de répondre à l'impossible question, quelle autre alternative à la religion pour supporter la vie telle qu'elle s'impose à nous



Affaire CRBAF-ASK Le verdict reporté pour demain

Kamel Mohamed

La Ligue de football professionnel (LFP) devrait statuer demain jeudi sur l'affaire du match CRB Ain Fekroun-AS Khoub (0-1). Un match dont le résultat final aurait été arrangé selon le président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yahi. Ce dernier a été auditionné par la commission de discipline de la LFP, lundi dernier, et a donné sa version des faits. Il a ouvertement accusé les deux clubs, le CRBAF et l'ASK, d'avoir arrangé le résultat de la rencontre, laquelle comptait pour la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 2. Ce résultat a permis à la formation khroubie de se maintenir en Ligue 2 et a condam-

né l'USC à la rétrogradation en DNA. Yahi a anticipé et s'est dit «content» des décisions que va prendre la LFP, renouvelant ainsi sa «confiance aux instances du football national». Il a estimé avoir «répondu à toutes les questions» et a «bien éclairé la LFP dans cette affaire». Il a indiqué que «tous les éléments sont au niveau de la commission de discipline de la LFP pour prendre des décisions historiques», a-t-il dit, paraphrasant ainsi le président de la LFP. Yahi a également révélé que l'entraîneur du CRBAF Mourad Karouf aurait «perçu de l'argent» de la part des dirigeants de la JSM Bejaïa dans le but de motiver ses joueurs. Yahi a ajouté également que «la vidéo postée sur le net, montrant les joueurs de Ain Fekroun passifs sur l'action du but de l'AS Khroub, a changé la donne». Afin de mieux cerner l'affaire, les présidents des clubs du CRB Ain Fekroun, de l'AS Khroub et de la JSM Bejaïa seront auditionnés demain par la commission de discipline de la LFP. Les rapports des arbitres ainsi que des services de sécurité ont été également examinés. Il ne reste que le verdict qui devrait être rendu ce jeudi, à moins que la LFP décide de laisser le dossier ouvert jusqu'à complément d'informations, comme elle a déjà l'habitude de le faire dans des affaires suspectes. En attendant, le feuilleton continue et cette affaire a terni l'image du football algérien et de ses dirigeants.

RC Relizane

La lutte pour le maintien sera âpre

Mahi Ahmed

Le Rapid de Relizane se trouve en mauvaise posture à deux journées de la fin du championnat de Ligue 1 professionnelle. La dernière défaite subie à Blida face à l'USMB a compliqué la situation du team de la Mina qui se retrouve sous la menace de la relégation en division inférieure. Accusant un point de retard par rapport à Blida classée 13ème, le RCR doit impérativement gagner ses deux derniers matches ou, du moins, récolter quatre points, une victoire face à l'ASMO à Relizane, ensuite ramener au moins un point du déplacement à Alger face l'USM Harrach, tout en espérant une défaite de l'USMB à Béchar face à la JS Saoura. Ceci revient à dire que les coéquipiers de Benabderahmane ont leur destin entre leurs mains et aucun autre faux-pas n'est permis, car la situation est vraiment délicate pour espérer rester dans la cour des grands. A Relizane, on pense surtout à la dernière ren-



contre que livrera le Rapid à El-Harrach. C'est l'issue de cette empoignade qui déterminera le sort des Relizanais en attendant bien sûr les résultats de l'USM Blida qui joue son avenir d'abord à Béchar avant de recevoir le champion, l'USM Alger, à Brakni lors de la dernière journée. La course pour le maintien sera ainsi âpre entre ces deux formations. Les avis des sportifs et les férus de

la balle ronde à Relizane sont partagés entre l'optimisme et le pessimisme. De leur côté, les inconditionnels du Rapid misent sur une victoire face à l'ASM Oran au stade Zougari Tahar avant d'envahir la capitale pour apporter le soutien aux protégés de Kadda Aissa dans l'espoir de sortir vainqueur de cette empoignade. Une mission qui s'annonce a priori difficile mais on ne sait jamais...

RCB Oued Rhiou

Tout le monde croit en l'accession

M. A.

Auteur d'un exploit en dominant le pion au GCM à Mascara sur le score de 2 à 1, le RCB Oued Rhiou, qui occupait la place de dauphin avec cinq points de retard, a réduit l'écart à deux unités. De ce fait, le Racing pourrait prétendre à l'accession lors de la dernière journée de la division nationale amateur groupe Ouest en recevant la formation de l'US Remchi tout en espérant un faux pas du Ghali qui se rendra à Khémis Miliana pour y affronter le SKAF. A Oued-Rhiou, on nourrit de gros espoirs pour atteindre cet objectif. Cette victoire enregistrée face au GCM pourrait être la clé de l'accession en Ligue 2. Sur ce

point, le secrétaire général Messaoudi nous dira que «le RCBOR est décidé à réaliser le rêve de toute une ville qui commence à croire dur comme fer à la concrétisation de cet objectif». Les gars de Oued Rhiou, auteurs d'un remarquable parcours et aux avants postes depuis l'entame du challenge, ont terminé la phase aller en tête du classement. Et, n'ayant pas baissé les bras suite à quelques contre-performances durant la phase retour, le RCBOR a réalisé l'exploit de battre son concurrent direct à l'accession au stade Meflah Aoued. A cet effet, ce dirigeant a estimé que «le Racing n'avait rien à perdre au cours de cette empoignade cruciale, et les joueurs ont ré-

Affaire CRBAF-ASK

Inter-régions Centre-Ouest Suspense au bas du tableau

Fouad B.

Le MB Rouisset ayant validé la semaine écoulée son billet en DNA, tous les regards seront braqués ce vendredi à l'occasion du déroulement de la 30^e et dernière journée du championnat dans ce groupe vers le bas du tableau pour connaître l'identité des deux forma-

tions appelées à refaire leur classe la saison prochaine en division inférieure. En effet cinq équipes sont dans un mouchoir de poche dans cette partie basse du tableau et le hasard du calendrier a voulu que deux d'entre elles seront face à face pour la survie à Ouargla, soit entre le MB Hassi Messaoud, lanterne rouge

Vendredi à 15h00

Ouargla (OPOW):	MBHM	IRBAH
Frenda:	FCBF	CRBB
Ouled Ben Abdelkader:	MBCOS	CRBAO
Sougueur:	IRBS	USBT
Oued Fodda:	ORBOF	HAC
Laghouat (OPOW):	IRBL	MBR
Dahmouni:	ESBD	ARBG
Tissemtilt (APC):	WABT	SCAD

Inter-régions Centre-Est

La fête à Azazga

F. B.

Cette 30^e et dernière journée dans ce groupe sera incontestablement dominée par la rencontre qui opposera sur un air de fête les deux formations kabyles à Azazga, soit entre la JSA locale qui a assuré son maintien et le voisin de l'US Beni Douala, champion avant l'heure. Cette rencontre drainera sans nul doute la grande foule. L'ES Ben Aknoun, le dauphin qui a flé-

chi dans la dernière ligne droite, sera en voyage à Ouargla pour un dernier baroud d'honneur devant la lanterne rouge l'AT Hassi Messaoud, reléguée avant terme en division inférieure. L'autre formation devant, sauf miracle, rejoindre le purgatoire est le NRB Ouled Derradj. Ce dernier n'a plus son destin en mains, car outre la victoire qui est impérative face au NRB Achir, il doit attendre le résultat de la rencontre entre le CRB Ain

Vendredi à 15h00

Alger (20 Aout 55):	OMR	CAK
Bordj Ghdir:	ASBG	USMS
Bir El Arch:	CRBAD	IRBB
Ouled Djella:	CRBOD	FCBEA
Ouled Derradj:	NRBOD	NRBA
Rouiba (Chebcheb):	WAR	ESB
Ouargla (11h00):	ATHM	ESBA

Samedi à 15h00:

Azazga:	JSA	USBD
---------	-------	-----	-------	------

Inter-régions Ouest

Un dernier baroud d'honneur

R. S.

Dans ce groupe, l'ES Araba, qui aura été une véritable déception, évoluera la saison prochaine en Régionale Une. En effet, avec l'ESA, après avoir faussé totalement le championnat, on citera le NRB Bethioua qui, quel que soit le résultat face à son hôte du jour, rétrogradera en division inférieure au grand dam de ses fans. Dans la partie haute du tableau, l'IRB Maghnia exploitera la venue du CRB Sfisef pour fêter son accession avec son public qui exige une victoire pour terminer la saison en apothéose. Le CRT, lui, se rendra à Sig pour croiser le fer avec le CCS dans un match sans aucun enjeu

dans la mesure où les Témouchentois sont assurés d'achever la saison en deuxième position. Pour sa part, l'IRB El Kerma compte exploiter l'exempt du CRB Hennaya pour s'accaparer de la troisième place à condition de battre le MB Sidi Chahmi qui a déjà commencé à préparer la saison prochaine.

C'est dire que les conditions d'avant match sont favorables aux gars de l'Ittihad. A Oran, l'USMO, en vacances depuis belle lurette, accueillera les Sudistes de l'USM Tindouf dans un match où le résultat final n'aura aucun impact sur le classement général. De son côté, la JS Emir Abdellah dispose d'une belle opportunité d'ajouter trois points à son escarcel-

Vendredi à 15h00

Maghnia:	IRBM	CRBS
Oran (Toula):	USMO	USMT
Témouchent:	ZSAT	JSS
Sig:	CCS	CRT
El Kerma:	IRBEK	MBSC
Sidi Chahmi:	ESA	JSEA
El Kerma (11h00):	NRBB	HBEB

Exempt:CRB Hennaya



le face à l'ES Araba et gagner quelques marches au classement. Enfin à Aïn-Témouchent, le Zidoria du coach Mahrouz n'a pas le droit de décevoir ses supporters en ce dernier match de la saison en recevant la JS Sig qui a déjà assuré son maintien. Logiquement, le ZSAT ne devrait pas éprouver de grandes difficultés pour atteindre son objectif du jour.

ANNONCES CLASSÉES



■ A vendre Appart F4 Duplex au RDC à MOSTAGANEM (SID EL-MEJDOUN) Vue sur mer + F3 à Haï Sabah 2^{ème} étage (Vente ou Echange) - Tél : 0772.99.32.23

■ Promotion immobilière vend des Services de 80 m² et des Logements Promoteurs F3 de 80 m² + 1^{er} et 2^{ème} étage à Belgaïd - ORAN près de l'université - Tél : 0558.79.43.27 / 0770.33.85.76

■ TLEMCEIN IMMO : Vds F4 - 1^{er} étage - luxueux - toutes commodités - Les 1060 Logts IMAMA - Libre de suite - Tél : 0662.38.35.10

■ ARZEW / ORAN : Vends F2 - Désistement - à Plateaux. 7^{ème} étage - Prix raisonnable - Tél : 0554.17.42.20 - 0552.69.30.76

■ A louer un bel Appartement F4 - 100 m² avec terrasse. 1^{er} étage à Point du Jour - Convent Habitation ou Profession libérale - Pas d'intermédiaire S.V.P. - Tél : 0551.61.28.77

■ A vendre 1 Logt Duplex 1^{er} + 2^{ème} étages. 5 Pièces. Cuisine. SDB. Bain. 2 WC. Hall. Terrasse - 03 façades - Situé aux 592 Logts Cité Wiam - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0772.78.75.22

■ Vends Appart Luxe. 103 m². Résidence sécurisée H/24. Calme. Bon Vois. 2 Chbres et un Gd Salon ouvert sur Cuisine équipée (AVIVA) toutes climatisées avec balcon vue sur mer et 5 mn de la plage. SDB avec Jacuzzi. 4^{ème} étg. avec Ascenseur à Claire-Fontaine - Ain Turck - Tél : 0550.43.82.86

■ Location Appartement 3^{ème} étage : (03) Trois Pièces - Cuisine - Douche - Gaz de ville - Adresse : 38, Rue Bernard de Palissy - Bt B.A. - Bel Air - ORAN - Tél : 0668.29.69.11

■ Vds Appart F4 - 4^{ème} étage, sis à Cité Chourouk - Akid Lotfi - Très propre - Lumineux - Tél : 0551.66.06.55 - 0553.36.71.38

■ Particulier loue à ORAN-Centre : 1^{er} Appartement 02 Pièces. Cuisine. SDB - Appeler le : 0780.12.42.94

■ MOSTAGANEM : Vends F4 à Cité 800 - 1^{er} étage - Libre de suite - Tél : 0774.18.70.04 / 0560.19.33.74

■ Loue à Trouville : 1 Pièce - Cuisine - WC - SDB - et pour Femme seule 1 Pièce de 20 m² avec Coin de cuisine - Courette - WC - Tél : 0559.16.20.10 - 0775.16.65.99

■ Location F1 et F2 pour vacances d'été à MERS EL HADJADJ-plage - ORAN - Standing - Pieds dans l'eau et vue panoramique sur la mer - Tarifs réduits pour Ramadhan - Tél : 0552.12.20.12

■ Vends Apparts : F2 C. SDB 76 m² + F3 C. SDB 90 m² Bd Hamou Boutellis + F4 Gdyel + F3 Zabana Arzew + F5 les Pyramides USTO + F5 Bd Front de Mer (3^{ème}) - AG. 04, Rue Med Khemisti - ORAN - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ B. Affaires Yacine Youcef - Urgent : F2 à louer 1^{er} étg. Av. Choupot - F2 A.V. Dar Salam - 02 Locaux à vendre Av. Choupot - Cherche Appart F2 - F3 à louer - Tél : 0559.27.45.93

■ Vends bel Appart F3 à Akid Lotfi en face Méridien - 4^{ème} étage - Tél : 0550.206.630

■ A vendre F3 refait à neuf 73,5 m² + 2 façades au 3^{ème} étage avec Ascenseur - Acte définitif - En face Hasnaoui - Haï Yasmine 2 - Es-Salem - Tél : 0793.02.44.97

■ A louer à Aïn El Turck et pour la saison estivale : Un Appartement 3 P. - Meublé - Cité Autoroute menant aux Andalouses - Tél : 0554.16.27.72

■ A vendre Appartement F3 à Haï Chouhada (Es-Sabah) 4^{ème} étage - 70 m² - Acté - Prix après visite - Tél : 0555.95.57.22

■ A louer Appart meublé 2 P. / Cuis. / SDB / Cour. 1^{ère} Zone pieds dans l'eau à RA-CHGOUN- plage. Mois de Ramadhan aussi à négocier. Location 10 j. + 20 j. 1 mois, uniquement pour familles de 02 à 5 Pers. Maxi. - Mob : 0666.52.27.13

■ A vendre F3. 1^{er} étg. bon état. Place St-Eugène proximité Trian et Rue Maupas. 84 m². Visites Vendredi 15 H à 19 H et Samedi 10 H à 16 H - Curieux et intermédiaire s'abstenir - Tél : 0666.52.27.13

■ Vends F5 - 200 m² - 2 façades. Haut standing. Type haussmannien + toutes commodités (C.-Ville ORAN) - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22

ANNIVERSAIRE
Joyeux
Anniversaire
notre petit ange
CHERKI Inès
pour ta 6ème
bougie. En ce
jour mémorable
(18-05-2010) qui
a illuminé notre maison avec ton
sourire magique, ton regard
attraktiv et ta gaieté. Nous te
souhaitons tout le bonheur, la joie
du monde et une longue vie. Que
Dieu te garde pour nous.
Ton papa Adel Mohamed, tes
grands-parents
Amtou Aabir et sa famille
Imène et Wiwi

■ Vends joli Studio de 33 m², cuisine avec comptoir + SDB + WC + grande Chambre équipée - toute commodité - en face Eden (Sun House) Aïn El Turck - ORAN - Tél : 0771.12.22.66

■ Vends à MASCARA : F3 en 2^{ème} étage, terrasse, buanderie et garage dans une cité propre, clôturée à Aïn Baïda en face l'Institut professionnel à côté de la gare de route - Tél : 0676.97.11.14 ou 0770.18.47.97

■ Vends Appart F2. C. SDB. 70 m². 1^{er} étage - Miramar. Réfait à neuf. Cuisine équipée + Chauffage central - F3 C. SDB - RDC - Bd Benzerdjeb - AG. 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ A vendre F3 - 60 m² - 4^{ème} étage - Acté - Réfaut à neuf - Boulevard Abderrazak en face Cafétéria 3D avec emplacement parking - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0696.42.69.12

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0770.17.85.62

■ Vends : F3 - Acté - 70 m². Libre. 7^{ème} étg. Prom. Ibrir - Haï Yasmine 2 + F6 Rue Du manoir 2^{ème} étg. 130 m² - Tél : 0555.19.91.93 - 0698.95.79.30 - à Bon prix

■ Vends F2 bien aménagé avec 2 terrasses et un Local au rez-de-chaussée, pourrait faire extension - toutes commodités, entrée 2 au palier, à proximité Ecole primaire, C.E.M., Lycée, situé à Hassi Bounif - Tél : 0560.30.39.30

■ A vendre Appartement F4 - Sup. 124 m² - 5^{ème} et dernier étage à Akid Lotfi (ENPI) - Tél : 0552.40.54.84

■ Vends bel F3 - 72 m² - Ensoleillé - Bon voisinage - Tél : + Internet + Grande Cave + Garage Voiture - Misserghine - Faire offre : 0560.19.41.25 - Prix 950 Unités

■ Couple sans enfant cherche Location à ORAN ou les environs - Tél : 0770.42.47.57

■ Loue à Bouisseville Aïn Turck. Sup. 154 m² : Appart 5 Pièces - Cuisine - SDB - Meublé - Climatisé - 100 m plage : Juillet - Août ou l'année - Tél : 0661.20.51.37 - 0557.24.61.44

■ Loue un F3 bien situé à Belgaïd - Bir El-Djir - A vendre F2 Désistement à El-Kema. ORAN - A vendre F5. Acté. Larbi Ben M'hidi Centre-ville - Tél : 0771.23.19.95

■ W. TLEMCEIN - MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3^{ème} (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3^{ème} (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousseville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 - 0770.40.87.48

■ RACHGOUNE : A louer des Apparts luxe T. équipés pour saison estivale - Tél : 0550.21.69.64

■ Vente sur plan : F2 - F3 - F4 - F5 + Locaux commerciaux à Résidence El-Mass - en face l'université de Belgaïd - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appelez au : 0554.14.98.15 - 041.42.84.23

■ Vente Appart dans une villa au RDC avec Jardin et Garage à Canastel - 140 m² (F4) - Libre de suite - Tél : 0672.46.58.18

■ A vendre Appart vide F5 - Acté - Sup. 100 m² - 4^{ème} étage - Chauffage central. Climatisé. Bien aéré. Situé à Yaghmora à côté salle des fêtes Chahrazed - Contactez-nous Tél : 0778.50.67.46

■ A vendre des Apparts face Complexe Eden au-dessus d'une Superette - Sup. 130 m² et 150 m² à Aïn El Turck - ORAN - Tél : 0554.12.87.14

■ Loue à ORAN (Aïn El Turck - Cap Falcon) : Apparts F2 et F3 entièrement équipés. Vue sur mer. Garage - Possibilité location courte durée et Réservation pour l'été - Tél : 0774.42.78.56 - 041.10.52.15 - 0773.59.09.23

■ A vendre Appart meublé 2 P. / Cuis. / SDB / Cour. 1^{ère} Zone pieds dans l'eau à RA-CHGOUN- plage. Mois de Ramadhan aussi à négocier. Location 10 j. + 20 j. 1 mois, uniquement pour familles de 02 à 5 Pers. Maxi. - Mob : 0666.52.27.13

■ Vends F5 - 200 m² - 2 façades. Haut standing. Type haussmannien + toutes commodités (C.-Ville ORAN) - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22

■ A vendre F3. 1^{er} étg. bon état. Place St-Eugène proximité Trian et Rue Maupas. 84 m². Visites Vendredi 15 H à 19 H et Samedi 10 H à 16 H - Curieux et intermédiaire s'abstenir - Tél : 0666.52.27.13

■ Vends Espace R.D.C. + 1^{er} étage + Habitation en 2^{ème} étage - situé au centre-ville d'Aïn El Turck - Convivial pour toutes relations publiques - Tél : 0553.72.70.63

■ Vends ou Echange : 2 Villas jumelées - 486 m² - R1 + 3 Faç. - 5 Locaux - Actées et L.F. chacune - Peut vendre séparément - Toutes commodités - Puits - Etude toutes propositions - Centre-ville GDYEL - Tél : 0556.76.35.98

■ A vendre Villa - Actée - Triplex - Résidence El-Mordjene - Prix après visite - Tél : 0795.25.03.19

■ A vendre Villa RDC + 1 en Carcasse - Sup. 200 m² à Cité Djamel - ORAN - Tél : 0673.68.72.35

■ Bureau d'Affaires met en vente Carcasse 100 m² - R+2 - Façade 10 m - Prix demandé 17 - à Belgaïd - ORAN - Tél : 0770.57.83.14

■ Vends Maison de Maître R+1 (2 G. + 5 Ch. + 2 S. de B.) à Aïn-Tessa. Commune d'Aïn Kema - Route Madagh - Cap Blanc - Les Andalouses - Tél : 0673.68.78.70

■ Lou Villa à ORAN - Refaite à neuf dans un quartier résidentiel - Portable : 0557.37.77.35

■ A louer 1 P. + Cuisine. Douche. WC + Hall - Rez-de-chaussée dans une Villa Aïn Bensmir - Aïn El Turck - Tél : 0796.79.23.52

■ Vends Appart F2. C. SDB. 70 m². 1^{er} étage - Miramar. Réfait à neuf. Cuisine équipée + Chauffage central - F3 C. SDB - RDC - Bd Benzerdjeb - AG. 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ A vendre F3 - 60 m² - 4^{ème} étage - Acté - Réfaut à neuf - Boulevard Abderrazak en face Cafétéria 3D avec emplacement parking - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0696.42.69.12

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

■ A vendre Appartement F4 - 4^{ème} étage, 84 m² à Haï Yasmine ; cité gardée Jour et Nuit - Interphone - Eau H/24 - ADSL - Contacter Numéro : 0792.68.40.20

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 18 mai 2016 19

■ Société recrute : Automatien - Chef de Maintenance Electrique et Mécanique : Diplôme dans la filière - Ayant 08 ans d'expérience dans le domaine - Salaire selon compétence - Logement de fonction - Véhicule de service - Envoyez CV avec demande manuscrite au : omala.taouthif@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un groupe français téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique. Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■ Société recrute des vendeuses sérieuses et dynamiques, expérience souhaitée, magasinier et cariste avec expérience et des mandatutonnaires. Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.13

■ Sté recrute Responsable de production et de l'administration, meneur d'hommes, organisé et expérimenté dans la fabrication et exécution des tâches, déjà travaillé dans le domaine + de 5 ans - non fumeur - Envoyez CV au : sigircruelement@gmail.com

■ Ecole privée EL HAYAT - Place Fontanelle - GAMBETTA - Recrute des Professeurs retraités de toutes les matières (Primaire - Moyen - Secondaire) - Pour l'année scolaire 2016 / 2017 - Se présenter muni d'un CV

■ Ingénieur en Génie Civil expérimenté cherche Emploi - Respecte toutes vos propositions - Merci - Tél : 0556.67.52.99

■ Sté recrute Agent de Sécurité diplômé en incendie et gardiennage, expérience exigée 5 ans et + marié âgé de 35 ans, non fumeur - Envoyez CV au : sigircruelement@gmail.com

■ Sté recrute Gestionnaire de stock, maîtrisant l'outil informatique, expérience souhaitée minimum 2 ans - Envoyez CV au : sigircruelement@gmail.com

■ Sté recrute Agent commercial licencié avec Permis de conduire, expérimenté et démarche pour la vente - Envoyez CV au : sigircruelement@gmail.com

■ Chauffeur coursier VL/PL expérimenté, accepte déplacement, sérieux et dynamique, expérience en conduite 5 ans et plus, non fumeur - Envoyez CV au : sigircruelement@gmail.com

■ Machiniste Homme / Femme sur machines industrielles, travaillant service quart, habitant à Bir El Djir et environs - Envoyez CV au : sigircruelement@gmail.com

DIVERS

■ Personne âgée et handicapée sollicite âmes charitables pour l'achat d'une Voiturette à moteur - Pour de plus amples renseignements contacter Mokhtar au N° : 0556.85.88.12

■ TLEMCEN : Vds Machine Mousse Polyuréthane 80 L/MN OMS à commande numérique pour Frigo - Tél : 0770.95.84.49/51.

■ Particulier à ORAN cherche Entrepreneur ou Tâcheron dans la Démolition et la Construction en Bâtiments - Veuillez nous contacter au Tél : 0661.20.63.35

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros Oeuvres - Maçonnerie Gle - Décoration interne et externe - Fourniture et Pose avec Garantie. Clés en main - Tél : 0770.42.47.57

■ Spécial Vacances. Accès Multimédia. Ets de Formation lance Formation Informatique pour les enfants âgés de 10 ans et plus : Bureautique - Infographie - Montage Vidéo - Tél : 0551.490.498 / 0799.88.69.29

■ Vends Unité complète pour la Fabrication du Saucisson Cachir et Pâté - L'unité est en pleine activité - Formation assurée - Aff. simple et rentable - Tél : 0549.01.59.68

■ A louer une Licence de Café à ORAN - BIR EL DJIR - Tél : 0777.96.15.15

■ Je cherche Numéro de Taxi de la Ville d'ORAN - Avance 12 mois - Tél : 0560.37.31.41 - 0773.77.37.77

■ Ecole de Formation agréée par l'Etat « INES », 35, Rue du 20 Août - ORAN - 0554.70.90.04 / 0772.66.28.29 - Donne Cours Spécial Ramadan : Cuisine traditionnelle avec Chef Mario - Gâteaux traditionnels - Metloue - Mbessas - Braj - Sefra - Autres - Coiffure Homme

■ Donne en Location Grue mobile 20 Tonnes pour longue durée - Prix avec Facturation - Tél : 0550.99.01.48

■ A vendre 12 Tables + 48 Chaises pour Salle ou Terrasse de café, en très bon état : 1 Table + 4 Chaises 8.000 DA - Ain Turck - ORAN - Tél : 0771.36.03.92

■ Vends : 04 Blocs de Tréfilage Fil Machine - 03 Dresseuses - 14 Dévidoirs - 01 Poste soudeuse Fil - 01 Laminoir Fil - 01 Soudeuse 12 points 75 KVA pour production Treillis à souder - Tél : 0559.42.13.37

■ A vendre Matériel de Pâtisserie - Contactez ces numéros : 0670.31.44.56 - 0561.61.74.55

■ A vendre 100 Chaises avec 15 Tables en plastique dans un état neuf - Tél : 0559.02.90.59

■ A céder Agence de Voyages agréée IATA. Professionnel uniquement - voyages18@yahoo.fr

■ A louer une Licence de Café à ORAN - Tél : 0797.39.74.20

■ A louer Numéro de Taxi à ORAN - Tél : 0776.14.34.29

■ Cherche N° Taxi ORAN-Ville durée 1 Année - Tél : 0772.84.42.13

■ SPECIAL PREPAR. - EXAMEN 2016 - 5^e - BEM - BAC - Révision spécifique sur les exercices types des épreuves et sans stress - BEM : du 14 au 21 Mai - BAC : du 14 au 26 Mai - Assistance Plus : 32, Place Fontanelle, Gambetta, ORAN. Tél : 041.53.30.27 - 21, Rue Soudani Amar, Maraval. Tél : 041.25.85.55

■ NOMADES TOURS Spécialiste en Maritime : ORAN-ALICANTE // ORAN-MARSEILLE // GHZAOUET-ALMERIA // MOSTAGANE-MALVANCE // ORAN-ALMERIA // MOSTAGANE-MALCANTANE - Tél : 041.30.14.01

■ Cession d'activité : Vente Lot important Articles scolaires - Tabliers scolaires - Tél : 0781.96.68.86 / 0779.45.68.63

■ Vente Matériel complet de Boulangerie (Four TIBILITE) - Tél : 0697.12.66.99

■ Vends Chaîne de Fabrication de Sac Poubeille Tirette modèle ESPAGNE - Tél : 0540.05.12.64

■ W. TLEMCEN - Vends Pièces détachées pour Poids Lourds (Essieu-glaces - Lames - Supports... etc.) d'origine - Prix offert 35 U - Prix demandé 50 U - Tél : 0661.220.272

■ Vds Plieuse + Guillotine 2500 OMAG + Rouleuse / Tôle 2500 + Grueoir + Bordeuse de tôle + Grignoteuse + 2 Presses 10 T - Tél : 0772.20.11.17 - 0772.36.60.77

■ Vends Chaîne de Fabrication de Sachet plastique avec Impression deux couleurs - Neuve importée en 2014 - Tél : 0540.05.12.64

■ Vends Chaîne de Fabrication Nappe plastique jetable sous emballage - Tél : 0540.05.12.64

■ Vends Machine Injection 128 Tonnes importée en 2014 - Tél : 0540.05.12.64

■ Vends : Cellophaneuse - Turbines à glace - Enroboease - Machine à Glacons - Encaisseuse Bouteilles - Machine Chantilly - Four Epoxy et autres - Moteurs Grue - Tél : 0560.927.870

■ Médecin vous propose des Circoncisions, spécialisé au cabinet les Amandiers - Tél Fixe : 041.13.11.79

■ Vente Chaîne de peinture électrostatique pour peinture Epoxy dotée de deux Fours avec traitement de surface, état neuf - Numéro de téléphone : 0540.03.91.61

■ EURL ABR, 20 Années d'expérience en France dans le domaine de la Rénovation et Restauration (TARMIM) du vieux Bâti colonial " Maison de Maître - Château - Appartement haussmannien - Ferme... etc.", vous propose ses Services de qualité et du Savoir-faire - Contact : 0549.45.40.83 - M. LE-CHAR

■ A vendre 100 Chaises avec 15 Tables en plastique dans un état neuf - Tél : 0559.02.90.59

■ A céder Agence de Voyages agréée IATA. Professionnel uniquement - voyages18@yahoo.fr

■ A louer une Licence de Café à ORAN - Tél : 0797.39.74.20

■ A louer Numéro de Taxi à ORAN - Tél : 0776.14.34.29

Centre-ville « BEL AIR » Oran

Vente Logements Promotionnels

Standing avec parking sous/sols

- Type F4 : 197 m²
- Type F4 : 185 m²
- Type F3 : 153 m²
- Type Duplex : 172 m²

Tél : 0553.25.86.10



DÉCÈS
Les familles ZERDALI - ABDELLAH - BENKORBA et BENKHAROUB ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté père, frère et cousin
Mr ZERDALI Habib survenu le 11/05/2016 à l'âge de 69 ans.
L'enterrement a eu lieu le 14/05/2016 au cimetière d'El Mahgoun.



PENSÉE
Il y a des dates qu'on ne peut effacer, des personnes qu'on ne peut oublier. Il y a treize ans (18/05/2003) que tu nous as quittés pour un monde meilleur mais toujours présent dans nos coeurs, cher frère
GUELLA Khaled. L'ensemble des familles GUELLA et MALLEM demandent à ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. A ALLAH nous appartenons et à Lui nous retournons.



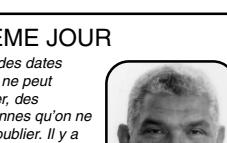
PENSÉE
Le 18/05/2010, nous a quittés notre très cher fils **LATTOUF Ahmed** laissant derrière lui un immense vide que personne ne pourra combler. tu resteras vivant dans nos coeurs à tout jamais. En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour sa mémoire. Repose en paix.
Tes parents - ta sœur, tes frères, tes neveux et nièces.
كل من عليها فان، ويبقى وجه رب ذو الجلال والإكرام

GUELLA Med

PENSÉE
Le 18 Mai 2014 disparaissait tragiquement notre bien-aimé père **BELKACEMI Mohand Ouamer.** Deux ans déjà depuis que tu nous as quittés. Que de temps sans te voir sans te parler. Ma douleur est là et mon amour pour ton mon cher père, pour nous tu resteras cet être merveilleux par ta sagesse, ta foi en Dieu, ta bonté et ton respect des autres. Ton visage, ton sourire, ta voix sont gravés dans nos coeurs. Tu nous as tous aimés, tu nous manques tellement. Nous t'aimerons toujours et ne l'oublierons jamais. Dieu a choisi pour toi un monde meilleur. Nous Le prions de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis et demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi.
ALLAH Yerahmek Vava Laâziz Ton fils Amar



CONDOLÉANCES
Les familles ADDOU et BENOUNANE très attristées par le décès de **SEDDIKI BAGHDADI** présentent à sa famille leurs sincères condoléances. Digne tu as vécu, digne et serein tu t'en es allé pour un monde meilleur. Repose en paix cher « BAGHDAD »



40ÈME JOUR
Il y a des dates qu'on ne peut effacer, des personnes qu'on ne peut oublier. Il y a quarante jours que tu nous as quittés pour un monde meilleur, mais tu es toujours présent dans nos coeurs, notre très cher père et mari
Mr SAYAH Mohamed Ex-Chef de centre l'ACTEL EL MALAH. Tes enfants Mahdi, Oussama, Nawel, Nour Houda, Mohamed Zoubir, Mme Veuve SAYAH née ABDELILAH demandent à ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Repose en paix.
إنا لله و إنا إليه راجعون

« BAGHDAD »

Le MERIDIEN ORAN HOTEL & CONVENTION CENTRE Recrute

- Un Masseur (Homme)
- Une Masseuse/ Esthéticienne (Femme)

Profil :

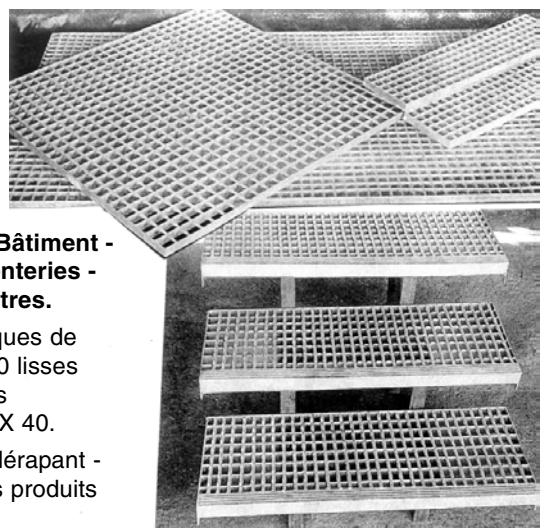
- Ayant de l'expérience dans le domaine
- Diplômé(e) dans le domaine
- Bon niveau de Français, et bonne communication.

Envoyez votre CV, en précisant le poste dans l'objet de l'email/Fax, à : **recrutement.oran@lemeridien.com / Fax : 041.98.40.24**

Ou postulez directement sur notre site internet :

www.lemeridien.jobs

Atelier de fabrication caillebotis Alger



Pour l'Industrie - Energie - le Bâtiment - Centrales électriques - Cimenteries - Station d'épuration et autres.

Caillebotis disponibles : Plaques de 2000 X 1000 de 1000 X 1000 lisses et antidérapant mailles de 34 X 38 - 30 X 30 à 40 X 40.

Marche d'escalier lisse et antidérapant - Grilles pour caniveau et autres produits sur commande.

Tél/Fax : 021 73 29 92 - 021 73 40 05 -

Mobile : 0661 58 05 77 - 0661 52 30 15

E-mail : egermarine@hotmail.com

BEL IMMEUBLE DE TROIS NIVEAUX A VENDRE

IDEAL POUR UNE ECOLE, UNE CLINIQUE OU SIEGE D'ENTREPRISE
ACTE ET LIVRET FONCIER, SITUÉ SUR GRAND BOULEVARD

Rez-de-chaussée : 28,75 m² entrée + bâche d'eau + chaudière.

1^{er} étage : 307,50 m² : 6 bureaux + une salle d'archives + une cour + une kitchenette + 2 sanitaires + balcon.

2^{ème} étage : 244,37 m² : 6 bureaux + 4 sanitaires dont un avec douche + 2 balcons.

3^{ème} étage : 239,17 m² : une réception + une salle de conférence + une terrasse + une kitchenette.

Toutes les salles sont climatisées + chauffage central + vidéosurveillance système de 18 caméras + plus larges couloirs de plus de 3 mètres, surface totale 819,50 m².
Prix après visite - Contacter 0560 21 44 25

VENDS

1) Une ligne complète d'occasion pour extrusion du caoutchouc destinée pour la fabrication de durites auto avec renfort textile - tuyau gaz butane - joints de corde et profilés divers.

2) Divers matériel de moulage ainsi qu'un lot de produits finis et de déchets en caout

Europa League FC Séville - Liverpool: une finale ouverte

M. A.

Il y a fort à parier, avec comme enjeu le trophée et à la clé une qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions, que les deux finalistes de l'Europa League, le FC Séville et Liverpool, joueront à l'occasion leur saison lors de ce rendez-vous à Bâle ce soir.

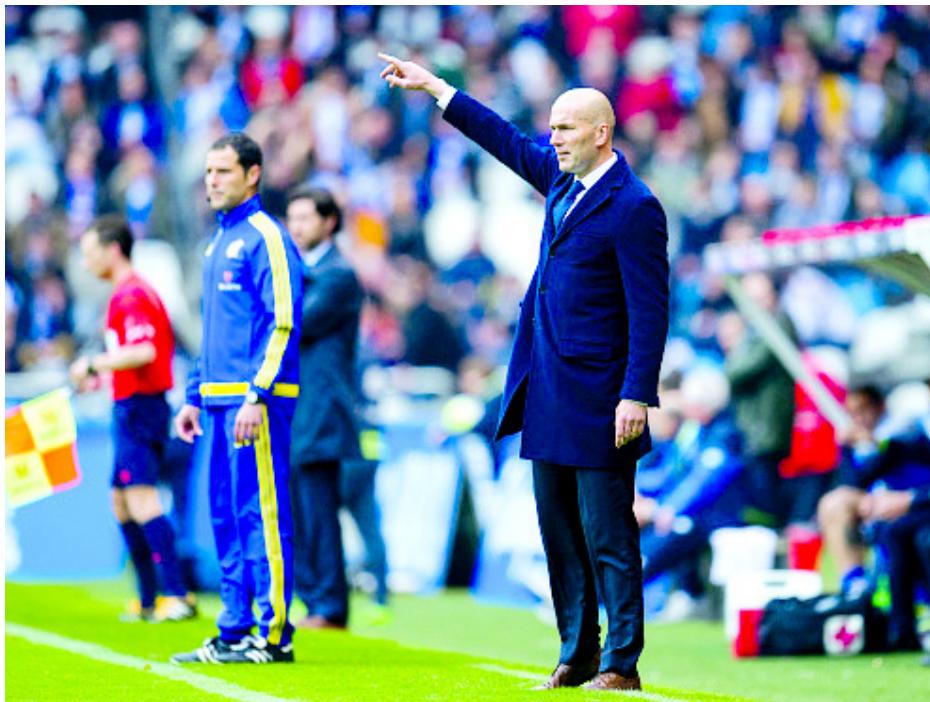
Qui aura l'insigne honneur de brandir la coupe, le FC Séville en quête d'un troisième sacre consécutif et historique dans cette épreuve ou Liverpool qui retrouvera la finale quinze ans après son sacre face à un autre représentant espagnol, Alavés ?

Les paris sont ouverts. Le FC Séville, qui a terminé à la seconde place en Liga et devant

disputer quatre jours plus tard une autre finale, celle de la coupe d'Espagne à Madrid au stade Vicente Calderón face au FC Barcelone qui n'est plus à présenter, se retrouve ainsi dos au mur. Mais priorité sera donnée à cette coupe continentale où les Sévillans de l'entraîneur Unai Emery ont pris goût.

Pour concrétiser l'objectif assigné, le club andalou comptera sur les expérimentés Banega, Coke, Rami, Krychowiak et sur leur buteur attitré Gameiro. Ce dernier confiné dans la liste des réservistes pour l'Euro 2016 tentera de se mettre en avant de la scène et offrir au FC Séville un troisième trophée. Dans le camp adverse,

Espagne Le Real de Zidane, meilleure équipe de la Liga



Dépoussiérez l'arrivée de Zinédine Zidane sur le banc madrilène, le Real a engrangé plus de points que le Barça ou l'Atletico. En 5 mois et demi, le Français a conquis l'Espagne et dissipé les doutes qui l'entouraient. Michel Platini, Diego Maradona ou encore Marco van Basten. Tous les trois sont des légendes du ballon rond mais ont complètement raté leur reconversion sur un banc.

Zinédine Zidane, joueur à l'image introvertie et en retrait malgré un talent incontestable balle aux pieds, ne faisait pas l'unanimité. Beaucoup de spécialistes l'imaginaient se fracasser sur un banc à l'image de ses trois ainés. Lorsqu'il avait repris la Castilla en 2014, équipe réserve du Real Madrid évoluant en 3^e division, ses résultats étaient mitigés et les critiques s'élevaient déjà. Mais après 5 mois et demi à la tête de l'équipe première, Zidane a apporté la meilleure des réponses et a conquis l'Espagne. La magie Zizou a opéré. Le 4 janvier dernier, l'ancien numéro 10 des Bleus était propulsé sur le banc du Real, après le départ de Rafael Benitez.

La méthode de Zidane est alors simple: améliorer la forme physique. Il trouve ses joueurs trop tendres et les mets au boulot. Tactiquement, il garde le 4-3-3, mais relègue James Rodriguez sur le banc et installe Casemiro en titulaire indiscutable devant la défense.

Il crée aussi un vrai lien avec ses joueurs. Cristiano Ronaldo entretient par exemple une relation presque fraternelle avec son coach, comme il l'a prouvé en fêtant son but en huitième de finale de Ligue des champions à l'AS Rome, en se jetant dans les bras du Français. Pour l'instant, ce dernier parvient parfaitement à gérer les egos.

Une réussite qui se reflète dans les résultats de son équipe. Depuis l'arrivée de l'ancien meneur de jeu à la tête du Real, son équipe a engrangé 53 points en 20 matches. Soit 4 points de mieux que le Barça et 6 de plus que l'Atlético. Pas suffisant pour autant pour passer devant le FC Barcelone. La Casa Blanca termine sur la deuxième place du podium, à une longueur des Blaugrana. Un petit exploit tant le Real semblait distancé sous l'ère Benitez. En parallèle de ces succès en championnat, ZZ a aussi brillé sur la scène européenne. Les Merengue sont qualifiés pour la finale de Ligue des champions face au voisin de l'Atlético. Une victoire le 28 mai prochain pourrait devenir historique.

Le bilan comptable du Français est donc excellent et promet une saison 2016-17 explosive. Zidane marche donc dans la lignée de légendes. A l'image de Carlo Ancelotti, feu Johan Cruyff, Frantz Bickenbauer ou encore Pep Guardiola. Tous les quatre ont un

palmarès impressionnant à la fois en tant que joueur mais sont aussi entrés dans l'histoire avec le costume d'entraîneur. Pour l'ancien joueur de la Juventus, l'objectif est maintenant d'insuffler un style «Zidane». Comme avant lui Cruyff ou Guardiola ont révolutionné le jeu. Car le Real version ZZ, marque plus mais le style de jeu n'est pas si éloigné de celui de Benitez. Zidane confirme aussi l'hégémonie de la génération 98, après les succès de Didier Deschamps, Laurent Blanc et même Patrick Vieira au New-York FC. Bien sûr une victoire en Ligue des champions lui assurerait une aura incroyable. Mais le Français sera surtout jugé sur la prochaine saison. Homme de confiance du président Florentino Perez, il devrait bénéficier d'une enveloppe conséquente pour recruter.

Il pourra donc façonnner l'équipe comme bon lui semble mais portera aussi la responsabilité en cas d'échec. Un challenge, d'autant qu'une révolution se profile peut-être au milieu de terrain. James et Kroos sont annoncés sur le départ et l'absence d'alternative dans ce secteur du jeu se sont fait cruellement sentir dans ce secteur de jeu cette saison. Zidane devrait donc bâtir son entraînement en partant de zéro. Et c'est peut-être avec une nouvelle réussite dans ce secteur qu'il convaincra les derniers sceptiques.

France James Rodriguez, la nouvelle folie du PSG ?



Désireux de recruter un joueur capable de succéder à Zlatan Ibrahimovic, le PSG serait prêt à dépasser 80 millions d'euros pour recruter James Rodriguez. A défaut de pouvoir recruter Cristiano Ronaldo, plus proche que jamais d'une prolongation de contrat avec le Real, le PSG pourrait bien recruter un autre joueur «galactique» madrilène, ou présenté comme tel au moment de son arrivée dans la capitale espagnole il y a deux ans. A en croire AS, les dirigeants parisiens souhaiteraient en effet désormais recruter James Rodriguez, une cible éminemment plus facile à attirer à Paris, le Colombien sortant d'une deuxième saison à Madrid particulièrement délicate, aussi bien sous les ordres de Rafael Benitez qu'avec Zinedine Zidane sur le banc.

Cantonné au banc de

puis plusieurs semaines, l'ancien Monégasque aurait vu sa valeur marchande diminuer. C'était tout du moins ce qu'avancait le Corriere dello Sport lorsqu'il évoquait la semaine dernière l'intérêt de la Juventus Turin pour le Colombien, une somme comprise entre 40 et 50 millions d'euros étant ainsi avancée. Mais selon AS, le Real Madrid n'entend pas brader un joueur recruté 75 millions d'euros hors bonus au sortir d'une Coupe du monde 2014 dont il avait été l'un des héros, terminant meilleur buteur de la compétition avec six buts en cinq matches. De quoi expliquer que le PSG serait prêt à proposer pas moins de 80 millions d'euros pour arracher un joueur déclaré intransférable par les dirigeants madrilènes. Sans compter des

bonus qui pourraient valoir au transfert d'approcher les 100 millions d'euros. Et selon le quotidien madrilène, le Real ne serait pas le seul à profiter de l'intérêt de Nasser Al-Khelaïfi. Les décideurs qataris seraient si décidés à l'attirer chez les quadruples champions de France, et ce afin d'en faire le pendant d'Angel Di Maria dans le couloir gauche, Edinson Cavani étant, lui, repositionné dans l'axe, qu'ils seraient prêts à en faire le joueur le mieux payé du vestiaire parisien. Jusqu'alors rétribué un peu moins de huit millions d'euros la saison à Madrid, James Rodriguez serait en effet peu ou prou payé à hauteur de ce que touchait Zlatan Ibrahimovic au PSG, les dirigeants parisiens étant décidés à en faire la nouvelle tête de gondole du club de la capitale...

Angleterre Mourinho fait-il monter les enchères ?



Toujours pas confirmé sur le banc de Manchester United la saison prochaine, José Mourinho aurait rétabli le contact avec les dirigeants du PSG, à en croire le Daily Mail. Depuis de longues semaines, la signature de José Mourinho à Manchester United est annoncée comme imminente.

La presse anglaise a même évoqué la possibilité d'un pré-contrat sur lequel se seraient déjà entendues les deux parties.

Mais le Portugais s'impatienterait selon le Daily

Mail, alors que les Red Devils ont encore deux matches à disputer sous les ordres de Louis Van Gaal, qui n'est pas encore parti: hier soir face à Bournemouth (une rencontre initialement programmée samedi dernier mais reportée en raison de la découverte d'une bombe factice à Old Trafford) et samedi prochain pour la finale de la FA Cup contre Crystal Palace. D'après le quotidien, l'entraîneur portugais voudrait que le deal soit conclu la semaine pro-

chain, sinon il pourrait répondre favorablement aux avances du PSG.

Car malgré la prolongation de Laurent Blanc, jusqu'en 2018, le club de la capitale serait toujours séduit par la possibilité de recruter un entraîneur du calibre de Mourinho, sur un marché où les candidats aussi référencés se font rares. Une manière de mettre la pression sur United pour l'ancien coach de Chelsea, en se servant de la concurrence pour faire monter les enchères ?



08.00 Bonjour d'Algérie (direct)
09.30 Boudhou 3
10.00 La mer méditerranée
10.30 Mouze oua laymoune
11.00 La semaine Eco
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Salma

13.45 El ilm bayna yedaik II
14.15 Chitaa bared
15.00 Studio essighar
16.00 Kawni
16.30 E'namour el abyadh
17.00 Mouharibou el dawama
17.30 Dar Da Meziane II
18.00 Journal télévisé en amazigh

18.25
Boudhou 3

19.00 Journal télévisé en français
19.30 Point culturel
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Aafriqui hebdo
21.15 La nuit du patrimoine
00.00 Journal télévisé en français



09.55 Motus
10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.50 Météo 2
12.55 En route pour la finale
13.00 Toute une histoire
14.10 L'histoire continue
14.40 Comment ça va bien !
16.15 Dans la peau d'un chef
17.10 Joker
17.50 Natation
19.00 Journal
19.50 Météo 2

19.55 La smala s'en mêle



- Tout va bien se passer

Avec Michèle Bernier, Marc Grosy, Julie de Bona, Mariama Gueye
Isabelle met les petits plats dans les grands afin d'accueillir Sybille, la fille de Franck, pour les vacances. A peine débarquée, la jeune fille l'appelle «Madame» et annonce qu'elle entend s'installer définitivement chez son père. Isabelle, plus perturbée qu'elle ne veut se l'avouer, enchaîne alors les gaffes. Elle commence par laisser un enfant se perdre en forêt lors d'une sortie avec la classe de Kim.
21.30 Folie passagère
23.35 Après Hitler



09.50 Midi en France
10.50 Météo
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Un cas pour deux
13.55 Questions au gouvernement
15.05 Un livre, un jour
15.15 Des chiffres et des lettres
15.55 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.55 Natation

19.55 Des racines et des ailes



- Passion patrimoine : Terre de Languedoc
Présenté par Carole Gaessler
Vu du ciel, le littoral languedocien apparaît comme un chapelet de lagunes. Pendant longtemps, des salines s'y étendaient et l'or blanc était acheminé par le canal du Rhône, à Sète. La cathédrale de Maguelone, joyau de l'art roman, abrite les Compagnons de Maguelone, une institution pour adultes handicapés qui entretiennent les vignes et exploitent les huîtres. A Agde, Laurent Félix supervise les travaux du château Laurens, un édifice Art nouveau.
21.50 Grand Soir 3
22.20 Pièces à conviction
23.35 Des racines et des ailes
01.30 Midi en France



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Vu sur Terre
14.40 Le nouveau visage de la Terre
15.35 Les supersens des animaux
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.00 C à vous la suite
19.20 Entrée libre
19.45 Toutankhamon, l'enquête
21.15 C dans l'air
22.40 Dangers dans le ciel
23.25 Fluor, un ami qui vous veut du mal
00.25 Les 100 lieux qu'il faut voir
01.15 Dans la peau d'un vétérinaire

12.20 Arte journal
12.35 Police Python 357
14.40 Mousson
15.25 Un sanctuaire dans les Andes
16.15 X'enius
16.45 Dis-moi comment tu dors
17.10 Allemagne, naissance d'un pays
17.55 Voyages au pays des vins de terroir
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 A Touch of Sin
22.00 Régis Debray : itinéraire d'un candide
23.00 Régis Debray : itinéraire d'un candide
23.30 La vie sans truc
00.00 TV5Monde le journal
01.30 Double jeu

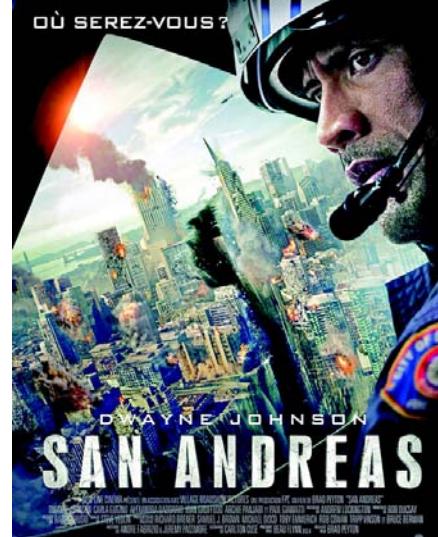


CINE + PREMIER 19.45
EDGE OF TOMORROW

Avec Emily Blunt, Tom Cruise, Lara Pulver, Bill Paxton, Jeremy Piven
L'Europe a été envahie par de terribles extraterrestres. Après des défaites en série, l'armée humaine prévoit un grand débarquement sur les plages normandes. Soldat inexpérimenté et incorporé malgré lui, Bill Cage se retrouve sur le front, incapable de contrôler sa cuirasse et ses armes. Il est tué en quelques minutes... Et se réveille la veille de l'assaut. Grâce à ces résurrections en boucle, Cage va tenter de s'améliorer au combat.

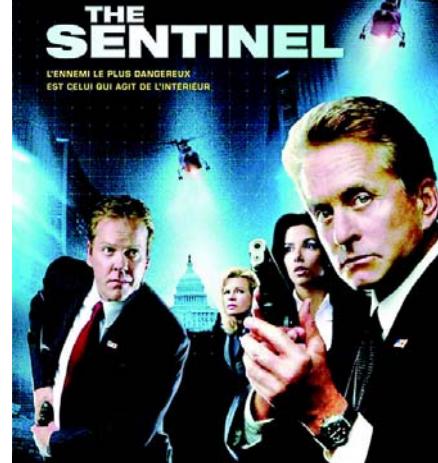
CANAL+ family 19.50

SAN ANDREAS



Avec Dwayne Johnson, Carla Gugino, Alexandra Daddario, Paul Giamatti
Raymond Gaines, pilote d'hélicoptère pour les pompiers de Los Angeles vient d'effectuer une mission de sauvetage après qu'une secousse sismique a frappé la San Fernando Valley. Au même moment, le scientifique Lawrence Haynes et son collègue Kim Park projettent de se rendre dans le Nevada pour analyser une série de petits séismes. Raymond, lui, en pleine procédure de divorce avec Emma, a projeté un week-end sportif avec leur fille Blake. Mais il est mobilisé quand une violente secousse frappe le Nevada.

CINE + FRISSTON 19.45



Avec Michael Douglas, Eva Longoria, Kiefer Sutherland, Martin Donovan
Agent secret américain, Pete Garrison est chargé de la protection de Sarah Ballantine, l'épouse du président des États-Unis, une vingtaine d'années après avoir sauvé la vie d'un ancien président. Un jour, un de ses collègues et amis est assassiné. D'après un informateur, il était lié à un complot visant à tuer le chef de l'état. Une enquête est ouverte. Très vite, les indices semblent désigner Garrison.



19.55 Grey's Anatomy



Saison 11 - Episode 23

- Le temps s'arrête...
Avec Ellen Pompeo, Caterina Scorsone, Justin Chambers, Kelly McCreary
Un tunnel s'effondre à Seattle le jour de l'arrivée des nouveaux internes à l'hôpital. Meredith, Amelia, April et Maggie sont envoyées sur les lieux de l'accident tandis que de nombreux blessés sont transportés à l'hôpital. Amelia et Meredith ont une conversation houleuse à propos de Derek. Hunt décide de ne pas reprendre son poste de chef de l'hôpital.
21.40 Night Shift



19.55 Maison à vendre



Présenté par Stéphane Plaza, Emmanuelle Rivassoux, Sophie Ferjani
Marié et père de trois enfants, Ali, 62 ans, vit à Sevran, en Seine-Saint-Denis. Depuis six mois, cet ancien chauffeur de taxi essaie de vendre son appartement pour se rapprocher de Marseille afin que sa fille Sabrina, qui souffre d'une maladie pulmonaire, puisse mieux respirer. Mais son bien ne trouve pas preneur. Sophie Ferjani imagine une décoration susceptible de provoquer un coup de cœur.



20.00 Trois souvenirs de ma jeunesse



Avec Quentin Dolmaire, Mathieu Amalric, Lou Roy-Lecollinet, Léonard Matton
De nos jours, Paul Dédaïlus, en poste au Tadjikistan, est sur le point de rentrer en France. Il se souvient de sa jeunesse, à Roubaix, et de sa mère, au tempérament inquiétant. Quelques jours plus tard, en arrivant sur le sol national, il est arrêté à la douane pour un problème d'identité et bientôt interrogé par Claverie, un fonctionnaire.
22.15 Tale of Tales
00.25 Le bureau des légendes



12.55 H2O, l'île des sirènes

13.25 Les nouvelles aventures de Peter Pan
14.06 Un jour, une question
14.15 Les nouvelles aventures de Peter Pan
14.35 Les Tortues Ninja
15.15 Ninjago
16.45 Les lapins crétins : invasion
17.50 Une saison au zoo
19.55 Sherlock
21.30 Big Fish
23.40 Merci monsieur Imada
00.05 Carré

08.15 Les frères Scott

08.55 Petits secrets entre voisins
09.50 Petits secrets entre voisins
10.25 Friends
12.30 N.T.1 infos
12.05 Super Nanny



11.15 Talent tout neuf

11.20 Lie to Me
15.50 Un dîner presque parfait
17.55 Les Marseillais : South Africa
19.35 Ligue Europa
- FC Séville (Esp) / Liverpool (Ang)
22.10 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers



COMMUNICATION

مكتب الأستاذ/ رشيد طوبال
محافظ البيع بالمزایدة بدائرة اختصاص محكمة بوقاعة
شارع علاوة العصري - مقابل فرع الري - بوقاعة، ولاية سطيف
الهاتف: 0556017843 / 036804208

إعلان بيع بالمزايدة يوم الخميس 26/05/2016

سيشرع يوم الخميس 26/05/2016 على الساعة العاشرة (10:00) صباحاً بالشركة الجزائرية للمنسوجات « MEDIFIL »، الكائنة بموقعة، بلدية حمام قرقور - ولاية سطيف في البيع بالمزاد العلني مع قبول التعهادات المختومة للملحقات التالية:

الحالة	تعين العتاد المعذلي	الحصة
//	حصة خرارات وحدات	01
//	تجهيزات مكتبة ومتزلبة كراسى وأجهزة اعلام الى ومطابخ وارائك وقارورات غاز	02
متوسطة	مطرار واسرة	03
//	طاولات + كراسى + مكيفات + قارورات و أنابيب إطفاء النار + ميزان	04
//	CLIMATISEURS + TABLES + CHAISES...	05
//	LOT DIVERS : CHARGEUR DE BATTERIES + 02 FRIGOREX + 02 MERCERISEUSES + RÉSISTANCE DU NEUTRE + POMPES DE PRESSION AVEC ACCUMULATEUR	06
متوسطة	02 CITERNES DE STOCKAGE D'EAU 30M ³	07
عاطلة	COMPRESSEUR MARQUE ATLAS COPCO + SECHEUR D'AIR	08
متقطع	COMPRESSEUR MARQUE ENMTP	09
متسطدة	PONT BASCULE 60T MARQUE BULGARI	10
متسطدة	02 CITERNES GPL	11
متسطدة	02 GROUPES FRIGO MARQUE TRANE	12
متسطدة	02 GROUPES FRIGO AVEC ACCESSOIRES + 03 POMPES A EAU GLACEE + 02 MOTEURS	13
متسطدة	03 BOBINOIRS AUTOMATIQUES + 04 DEVIOIRS + 02 TORDEUSES RETRODÉUSES + ASSEMBLEUSE	14
متسطدة	12 BOBINOIRS TUBETTE + 06 BOBINOIRS CONES + 02 PELOTONEUSES + 02 ECHEVETEUSES + DETRANCANOIR FADIS + PELOTONEUSE AZUR	15
متسطدة	INSTRUMENTS DE LABO	16
متسطدة	INSTALLATION JAVEL ET DEPOTAGE + 48 CUVES INOX CUISINE COULEUR + PROGRAMEUR LUKAS	17
متسطدة	LINE DEMINERALISEE AVEC CITERNE DOSAGE REACTIF	18
متسطدة	02 CENTRIFUGEUSES + POMPE CENTRIFUGEUSE+ STATION PREPARATION LAIT DE CHAUX + FILTRE A SABLE + CITERNE DE STOKAGE SOUDE + POMPE EAU BRUTE	19
جديد	PIECES DE RECHANGE	20
متسطدة	02 INSTALLATIONS RECUPERATIONS SOUDE + MERCERISEUSE	21
عاطلة	LOT DE POMPES	22
عاطلة	KLARK SIBICAR DS 30	23
عاطلة	KLARK KOMATSU FD30	24
متقطعة	حافلة صوناكوم 100V8 رقم التسجيل: 00301/494/19 (بوتائق)	25
عاطلة	CAMION TOYOTA BU84 رقم التسجيل: 00246/29/19 (بوتائق)	26
عاطلة	TRACTEUR SONACOME TB260 رقم التسجيل: 04610/586/19 (بوتائق)	27
عاطلة	جرار TB260 رقم التسجيل: 04611/586/19 (بوتائق)	28
عاطلة	شاحنة صوناكوم TB260 رقم التسجيل: 08044/283/19 (بوتائق)	29

شروط البيع: (1) البيع بدون ضمان. (2) زيارة العداد ابتداء من تاريخ نشر الإعلان. (3) ينبع كل من رسائل العداد إلى تطبيق أحكام الرسم التمهيدي رقم: 97/33 بالإضافة إلى حقوق التسبيح والتصويب، وكل منضر يتم بتطبيق مطلقة الهوية. (4) يجبدفع 21% تذاكر من سعر العداد في حين المكان أو صك ولا سيما منه. (5) تحفظ البيع الحق في بحسب الحصص التي تكون العرض فيها غير ملائم واستبعاد كل مزايده مخالف. (6) عند تخلف الرأس عليه العداد عن دفع ثمن العادي في مدة أقصاها (08) أيام ابتداء من تاريخ البيع لا يحق له المطالبة بدفع ثمن العداد المذكور (7) يتم بحسب العداد المذكور (08) ثمن العداد الذي يليه العادي ولا تسلم بهذه سبب ملاحظة: بنسبة للنحصه رقم 02 فإن معينتها تكون بـ: LA BASE

SARL MOBICAM

EQUIPEMENT DE BASE DE VIE

Vous êtes une société Nationale ou Etrangère, vous désirez équiper vos BASES DE VIE, BUREAU et APPARTEMENTS en :

- Lits mono place / superposés
- Table de nuit
- Armoires divers modèles
- Literie Mobilier de réfectoire Electroménager

19, av.Ouled Kablia Saliha (en face CEM Tandjaoui)
Gambetta ORAN
Tél & Fax: (041) 53 44 26 / (041) 53 26 94
Mob.: 0560.09.78.10 / 0554 19 03 99 / 0770 86 50 33
0560.09.78.14 / 0561.78.08.91 / 0560.09.78.16
e-mail : benallal.ahmed@ymail.com

Sarl MOBICAM met à votre disposition :
-des équipes professionnelles
-des produits de qualité garantie
-des livraisons et montage à travers tout le territoire

**SARL ALFA STEEL
ANTENNE COMMERCIALE**
Adresse : BENAMAR - HAMMADI / W. BOUMERDES

INFORME

- ✓ Les entreprises publiques et privées
- ✓ Les entreprises de réalisation de Hangar en charpente métallique
- ✓ Les artisans

de la disponibilité des produits et profilés sidérurgiques en « vente libre » à des prix compétitifs et très étudiés dans son Antenne Commerciale, sise à l'adresse suivante :

BENAMAR - HAMMADI / W. BOUMERDES

La gamme des produits et profilés disponibles se présente comme suit :

- Profilés POUTRELLES : IPE 80 à 600
HEA / HEB 100 A 300
UPN 50 A 300

QUALITE : S275JR selon EN 10025

ORIGINE : C.E. (EUROPE)

Laminés Marchands : QUALITE : S235JR - ORIGINE : C.E. - LG = 6 & 12 M

- Fers Plats ;
- Fers Cornières ;
- Fers Carrés ;
- Fers Ronds ;

■ Tôles Fortes : QUALITE : S235JR & S275JR - ORIGINE : C.E.

■ Tôles Plates LAC & LAF et Tôles Striées - QUALITE : S235JR

■ TN 40 et Tôles Galvanisées ;

■ Tubes électro soudés (Carrés, Ronds et Rectangles) - QUALITE : S235JR

N'hésitez pas de nous contacter, où le meilleur accueil vous sera réservé à :

Sarl Alfa Steel, Antenne Commerciale sise à : Ben Ammar - Hammadi,
W. Boumerdès
TEL/FAX : 033 29 13 71

Mobiles : 05 61 63 18 66 – 05 61 63 18 75 – 05 61 63 18 78

E-mail : alfastee16@gmail.com
saralfasteel@gmail.com

Office Public des Ventes aux Enchères et Evaluations

Maître FELLAHI TOUFIK

Commissaire-priseur près le Tribunal d'Oran
Rue Moulay Ahmed (Ex-Lamoricière) Immeuble N°08 - ORAN -
Mbl : 0770.31.69.47 Tél/Fax : 041.29.30.62

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par admission des soumissions cachetées

Au profit de SGI Oran, il sera procédé le : 25/05/2015 à 10h00 mn au parc de l'unité.

Lot	Désignation	Lieu et date de visite
01	06 Motos scooters 125 cc + lot de mobilier de bureau divers	Le 23 - 24 mai au parc de SGI ORAN
02	VP Citroën Berlingo Imm : 01756-311-31	
03	VP Citroën Berlingo Imm : 15432-111-13	

04/ بناء على طلب بنك CPA ضد السيدة مشاهي سليماء نضع للبيع بالمزاد العلني التالي، عملية البيع تتم يوم: 2016/05/25 ابتداء من الساعة العاشرة صباحا، البيع في العنوان المذكور أعلاه.

Lieu de visite	Désignation	الحصة
حي خالد بن الواليد رقم 127 حاسي بونيف وهران الزيارة يوم 23 - 24 ماي	حصة الات خياطة متعددة: الآلات خياطة بوان دغة آلة سور جيتور فيل كوبوز فارتيكال	04

Au profit de la Mutuelle Générale des P.T.T, Centre de repos Les Andalouses,

Il sera procédé le : 29/05/2015 à 10h00 mn au parc du Centre.

Lot	Désignation
01	Lot divers : climatisateur, siège WC, cumulus, chaises, sommiers, porte en bois, table, matelas, lits, etc.

Conditions de vente : Conditions habituelles.

Le Commissaire-priseur

Société à Oran

Recrute

Secrétaire

Licenciées en sciences

commerciales ou économiques

Technicien en Informatique

Résider à ORAN Ville

Expérience exigée

Envoyer CV + photo par

Fax : **041.23.25.21**

50 morts dans des affrontements entre «rebelles» près de Damas

Au moins 50 combattants et deux civils ont été tués mardi dans des affrontements entre groupes rebelles à l'est de Damas, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les combats font rage depuis environ trois semaines dans la Ghouta orientale, plus important fief de la rébellion dans la province de Damas, entre le puissant groupe d'inspiration salafiste Jaïch al-Islam et des factions rivales menées par la branche locale d'Al-Qaïda.

Au même moment les grandes puissances tentaient de relancer mardi à Vienne les négociations sur la paix en Syrie qui achoppent sur les modalités d'une transition politique et se heurtent, sur le terrain, à des violations de la trêve et au blocage de l'aide humanitaire. Le Groupe international de soutien à la Syrie (GISS), piloté par les Etats-Unis et la Russie, a débuté sa réunion peu après 09h00 dans la capitale autrichienne.

La Russie ne soutient pas Assad



Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a affirmé mardi que Moscou ne "soutient pas" le régime syrien de Bachar al-Assad, lors d'une conférence de presse à l'issue des discussions du Groupe international de soutien à la Syrie (GISS), co-présidé par la Russie et les Etats-Unis. "Nous ne soutenons pas Assad, nous soutenons le combat contre le terrorisme (...) Sur le terrain, nous ne voyons pas de forces plus réelles et efficaces que l'armée syrienne, malgré toutes ses faiblesses", a-t-il ajouté. Pour sa part, le Secrétaire d'Etat américain John Kerry a déclaré mardi que la date du 1er août fixée pour que les parties impliquées dans le conflit syrien conviennent du cadre d'une transition politique est un "objectif" et pas "une date butoir".

Selon les termes du plan de paix approuvé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le régime de Bachar al-Assad et son opposition ont jusqu'en août pour s'accorder sur le cadre d'une transition politique. "La date d'août n'est pas une date butoir, c'est un objectif. Nous reconnaissons tous que si nous faisons des progrès significatifs et si nous avançons, nous respecterons ce processus", a déclaré M. Kerry.

Près de 40 morts dans des attentats à Bagdad

Au moins 39 personnes ont été tuées mardi dans des attentats à Bagdad, dont une attaque suicide revendiquée par le groupe djihadiste Etat islamique (Daech), ont indiqué des responsables de sécurité et des sources médicales. Au moins 71 personnes ont également été blessées dans ces attentats survenus vers midi, selon ces sources. L'attaque la plus meurtrière a frappé le quartier de Chaab, dans le nord de Bagdad. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur Saad Maan a indiqué qu'elle avait été perpétrée par une femme kamikaze. Un colonel de la police a dit pour sa part que l'explosion d'une bombe avait été suivie par un attentat suicide. L'EI a revendiqué l'attaque dans un communiqué affirmant en revanche qu'elle avait été commise par un homme, identifié comme Abou Khattab al-Iraqi.

Le kamikaze a jeté des grenades puis a fait détoner sa ceinture explosive, précise le groupe extrémiste sunnite. Un autre attentat perpétré mardi à l'aide d'une voiture piégée a fait au moins trois morts dans le district de Rachid, dans le sud de la capitale, selon les responsables.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

L'Egypte promet des relations «plus chaleureuses» avec Israël



Le président égyptien a estimé mardi que Palestiniens et Israéliens se trouvaient face à une "opportunité réelle" pour résoudre leur conflit et qu'une paix durable entre eux permettrait de réchauffer les relations entre L'Egypte et Israël. "Il y a une initiative arabe, et il y a actuellement une initiative française, et il y a des efforts américains (...). Beaucoup d'efforts sont fournis pour trouver une solution à cette cause", a déclaré Abdel Fattah al-Sisi lors d'une conférence de presse au Caire. M. Sissi a affirmé que l'Egypte était "prête à fournir tous les efforts qui peuvent contribuer à trouver une solution à ce problème". Évoquant l'accord de paix signé par l'Egypte en 1979 avec Israël, M. Sissi a estimé que "personne à l'époque ne pensait qu'il pourrait y avoir une paix véritable et stable, telle qu'on la voit entre l'Egypte et Israël depuis l'accord de paix." "Quelqu'un pourrait dire que cette paix n'est pas très chaleureuse (...) Je leur dis: faites attention, il y aura une paix plus chaleureuse si on réussit à résoudre la question de nos frères Palestiniens", a souligné M. Sissi.

La mission navale de l'UE au large de la Libye sera étendue



La France et le Royaume Uni préparent un projet de résolution à l'ONU qui permettrait à l'opération navale européenne au large de la Libye de faire respecter l'embargo sur les armes imposée à ce pays, ont indiqué lundi des diplomates.

La "décision politique" a été prise à Bruxelles d'étendre ainsi le mandat de l'opération Sophia, conçue initialement pour traquer les passeurs de migrants, a indiqué un diplomate. Aux termes de la résolution en préparation, la force navale de l'Union européenne servirait aussi à former et entraîner les garde-côtes libyens.

Si les bâtiments de guerre européens repèrent l'arrivée d'armes en Libye, explique un autre diplomate, "ils seront à même de

bloquer les navires les transportant" sans avoir à demander l'autorisation des pays dont ces navires battent pavillon. La plupart des armes ne vont pas au gouvernement légitime mais à son rival ou à des groupes armés, a-t-il souligné. Les ministres des affaires étrangères de l'UE pourraient donner leur feu vert formel le 23 mai à cette extension des activités de Sophia. Pour l'instant, l'opération européenne se limite à la haute mer.

Daech met en scène 2 enfants dans une vidéo d'exécution



Une enquête a été ouverte en France après la diffusion par le groupe djihadiste Etat islamique (Daech) d'une vidéo suggérant que deux enfants présentés comme français ont exécuté des pri-

sonniers syriens, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

La vidéo de 14 minutes, intitulée "Sur les traces de mon père" et diffusée dimanche par l'EI, met en scène un adolescent qui dit avoir

vécu en France et être "le fils d'un combattant français mort en martyr", ainsi qu'un plus jeune garçon. "Leur identité n'a pas été établie à ce stade et leur nationalité n'est pas confirmée", a indiqué une source proche de l'enquête.

L'enquête a été ouverte dimanche pour apologie du terrorisme, assassinats en bande organisée et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

A plusieurs reprises, l'EI a mis en scène des enfants ou des adolescents dans ses vidéos de propagande. Six mois après les attentats de novembre à Paris, la menace terroriste qui pèse sur la France "est toujours très élevée", a souligné cette semaine le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

VA-T-ON LEVER LE MORATOIRE SUR LA PEINE DE MORT ?

Le débat est vieux, aussi usé que les sandales du Juif errant, mais tellement d'actualité qu'il serait préjudiciable de ne pas le relancer. C'est par ces mêmes mots que le Quotidien d'Oran ouvrira son éditorial en date du 9 décembre 2015 sur la réhabilitation ou non de la peine de mort. 18 mois ou presque sont passés et le sujet revient de nouveau sur la scène médiatique avec d'autres cas de kidnapping, viol et meurtre d'enfants.

Le viol d'un enfant à Annaba impliquant toute une fratrie, le procès à Tébessa et la condamnation à la peine capitale des trois violeurs et assassins du petit Baha Eddine, ainsi que d'autres cas de rapt suivis de meurtre de petits enfants, souvent médiatisés par la presse, font scandale. L'opinion publique aterrée devant tant de sauvagerie a peur pour ses enfants. Une crainte viscérale alimentée par un sentiment d'impuissance doublé d'un pressentiment d'impu-

nité chez ces bourreaux d'enfants qui ne craignent plus le peloton d'exécution. En effet, si la législation la prévoit, l'exécution de la peine de mort est suspendue en Algérie depuis 1993. Devant l'ampleur prise par le crime organisé, les kidnappings et meurtres d'enfants ainsi que les crimes économiques, nombre de voix s'élèvent pour que soit mis fin à ce sentiment d'impunité qui ressentent les criminels.

Interpellé, en 2014, par un député sur les motifs de la non-application de la peine de mort en Algérie, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait répondu que la question est sociétale et nécessite un

Début d'une semaine de grèves en France



Les routiers français ont entamé mardi une semaine de grèves reconductibles, notamment dans les transports, pour appuyer la mobilisation contre la loi Travail qui s'essouffle plus de deux mois après le début de contestation dans la rue. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont de nouveau défilé mardi à l'appel des sept syndicats (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL) opposés au texte en réponse à François Hollande, qui a affirmé qu'il ne reculerait pas. "Je ne céderai pas parce qu'il y a eu trop de gouvernements (...) qui ont cédé, d'où l'état du pays que j'ai trouvé en 2012", a déclaré le chef de l'Etat mardi matin sur Europe 1.

Après le passage en force du gouvernement, qui a eu recours à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter le texte en première lecture, les syndicats ont prévu deux nouvelles journées de manifestations, ce mardi et jeudi prochain. "C'est une caricature de dialogue et donc ça renforce la mobilisation. Les citoyens en général et les salariés veulent être écoutés", a déclaré à la presse Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT.

Ooredoo partenaire du CRA

Partenaire Officiel du CRA, Ooredoo se joint aux actions du Croissant Rouge Algérien, qui a organisé le lundi 16 mai 2016, dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, un forum international et ce en partenariat avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR), la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et l'Organisation Arabe du Croissant Rouge et de la Croix Rouge. « Cet événement tenu sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, M. Abdellatif Bouteflika, a vu la présence notamment de M. Tayeb Louh, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, de la Présidente du Croissant Rouge Algérien, Mme Saïda Benhabiles, de représentants internationaux de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ainsi que de représentants de Ooredoo », indique un communiqué de l'opérateur. A noter que cette action s'inscrit dans la continuité du partenariat, lancé en 2008, entre le CRA et Ooredoo, qui se concrétise chaque année à travers plusieurs projets de solidarité nationale en faveur des couches vulnérables de la société. Aussi, les deux parties ont signé en mai 2014, une convention-cadre portant sur la mise en place d'un programme d'actions communes dans le domaine humain et social. A la faveur de ce partenariat stratégique, Ooredoo est devenu le Partenaire Officiel du CRA.

débat dépassionné, «ouvert et objectif». Le ministre, qui avait souligné la sensibilité du dossier, a précisé que la question revêt des considérations politiques, sociales et morales. Pourtant aucune invitation au débat n'a été lancée et le peuple algérien aurait pu être saisi par référendum pour se prononcer sur un sujet qui divise profondément au sein d'une société tiraille entre abolitionnistes et adeptes de la loi du talion.

Si le dossier est convoqué à chaque fois divers sordide qui touche plus particulièrement les enfants, il n'en demeure pas moins qu'on en est encore au stade de la réflexion. Si l'Algérie subit la pression de l'Europe des droits de l'homme sur la question de la peine capitale, elle doit se prononcer sur le sujet quitte à fâcher. Si, concernant les meurtres d'enfants, le débat est toléré, s'interroger sur une éventuelle levée du moratoire contre la peine de mort devrait aider beaucoup de familles à faire le deuil.